Société des Arts

Procès Verbaux des Séances de la Société.

Séance du 10 février 1897.

Présents MM. de Saussure, président, Reuilliod, Chaparède, Rambal, Jalopin-Schaub, Fournois, Ernest Schneider, Picard, Gosse, Antoine Martin, Favre.

M. le Président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres qui vont pour la première fois au milieu de nous, MM. Ernest Schneider et Picard.

Statuette offerte à M. le Président

Il annonce que la statuette de bronze dont on lui avait présenté une maquette en plâtre à la dernière séance est arrivé de Paris. Cet objet d'art lui fait le plus grand plaisir et il remercie encore une fois les membres de la Société de ce témoignage d'amitié.

Membre émérite

Il communique la demande que lui a adressé M. Jules Rochette, de passer membre émérite, alléguant des motifs de santé et son désir de donner sa place à un plus jeune membre dans le Comité d'agriculture. M. le Président lui a représenté que la Société serait heureuse de le conserver encore comme membre effectif, mais M. Rochette a persisté dans son intention.

La nomination de M. Jules Rochette comme

membre émérite étant mis aux voix est approuvé.

Rapport financier

M. le Trésorier présente les comptes pour 1895/96. Ils comportent :

Aux dépenses	fr. 7695.10
plus le compte de l'Exposition	5454.80
Total	13149.90
Aux recettes	8076.80
Déficit	5073.10.

Deux des vérificateurs n'ayant pu accepter leur mandat, les comptes ont été vérifiés par MM. Chaix, Claparède et Bernard. Ils sont approuvés par la Société.

Placements

M. le trésorier rappelle que dans six ans la Société aura de nouveau un loyer annuel à payer, pour lequel sa réserve actuelle, fortement entamée par les dépenses de l'Exposition, aurait quelque peine à suffire ; aussi a été demandé au bureau la nomination d'une Commission pour l'étude des moyens d'améliorer le rendement de nos placements de fonds (voy. plus bas).

Vérificateurs

Sur la proposition du Bureau, la Société nomme comme vérificateurs pour 1896-97 MM. Constantin, Junod et de Meuron et pour faire partie de la Commission ~~des~~ des placements de fonds MM. Galopin-Schaub, de Candolle, des Goutes ainsi que MM. le Président et le Trésorier.

Séance générale

L'assemblée générale est fixée au jeudi 20 mai 1897. Il conviendra par conséquent d'avancer de 8 jours la séance de la Classe d'Industrie de mai.

Ordre dans les séances de Classe

M. Josse attire l'attention du Bureau sur le fait, qu'à une récente séance de la Classe des Beaux arts, on a vu des personnes étrangères à la Classe non seulement prendre une part active aux discussions mais encore faire des propositions. Le fait n'a eu, dans le cas particulier, aucun inconvénient grave, mais M. Josse voudrait que l'on rappelât aux Présidents de Classe que nos séances ne doivent pas être assimilées à des assemblées populaires.

M. le Président prend acte de cette observation qu'il trouve parfaitement justifiée.

Elections renvoyées

L'ordre du jour de la présente séance porte l'élection de membres dans les Comités d'Agriculture et d'Industrie. Mais le nombre des assistants est inférieur à quinze, de sorte que ces élections doivent, en vertu du règlement, être ajournées à une prochaine séance, laquelle sera convoquée dans une quinzaine de jours.

Diplôme de la Classe d'Agriculture

M. Aut. Martin demande que il soit consigné au procès verbal que la Classe d'Agriculture a obtenu, à l'Exposition nationale, le diplôme d'honneur.

La séance est levée.

Séance du 25 février 1897.

Tenue sous la présidence de M. de Saussure.

Présents MM. Poggi, Bernard, Veyrassat, Aubert, Galopin, Schaub, Kambal, de Candolle, Dufour, Flournois, Kraft, Josse, Ogier, Naville, Junod, Briquet, Claparède, Jaquet, Des Gouttes,

Relfons, Picard. - Après la lecture et l'adoption du P.V., l'ordre du jour appelle l'élection d'un membre du Comité d'Industrie en remplacement de M. Robert L'Kéyrén et d'un membre du Comité d'Agriculture en remplacement de M. Amédée Lullin.

Remplacement de M. L'Kéyrén.

M. Randal, président de la Classe d'Industrie, rapporte au nom du Comité de cette Classe. Il présente les trois candidats dans l'ordre ci après : MM.

Albert Rilliet, professeur de physique
Ernest de Beaumont, ingénieur
Autran ingénieur.

M. Albert Rilliet obtient à la votation 19 suffrages sur 21 exprimés.

Remplacement de M. A. Lullin

M. de Candolle rapporte pour le Comité d'Agriculture dont les présentations vont faits dans l'ordre suivant :

MM. Ed. Bertrand, apiculteur.
Marc de Seigneux.
Emile Dorsier.

21 membres prennent part à l'élection. M. Ed. Bertrand obtient 20 voix.

En conséquence de ces 2 élections, MM Albert Rilliet et Ed. Bertrand sont déclarés membres de la Société dans leurs Comités respectifs sous réserve de leur adhésion au règlement de la Société des Arts.

La séance est levée

Alex Claparède.

Séance du 20 mai 1897, à 2 h.

Présidence de M. H. de Saussure.

Présents MM. de Candolle, Naville, Bertrand, Constantin Faesch, Bernard, H. de Saussure, des Goutes, Gallard, Pyuel, Flournois, Michel, Claparède, Rehfous, Hénon, de Meuron, Perrillod, Krafft.

Lecture et adoption du procès verbal.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Ed. Bertrand, nouveau membre.

Monument Colladon

Il signale la cérémonie d'inauguration, qui a eu lieu au milieu d'avril, du monument Colladon aux bastions et dans laquelle la Société des Arts a joué un certain rôle. ~~Cette~~ petite fête a été présidée par M. des Goutes, président du Comité de Souscription et le discours principal a été prononcé par M. de Candolle, vice président de la Société des arts. Le discours de réception au nom de la Ville a été fait par M. Bourdillon. La cérémonie a parfaitement réussi et MM. de Candolle et des Goutes ont été remerciés par le Bureau pour les excellentes paroles qu'ils ont prononcées.

M. le Président dit qu'il est question de réunir en brochure les diverses allocutions prononcées à cette occasion.

Remplacement de M. J. Rochette

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre du Comité d'Agriculture

en remplacement de M. Jules Rochette, membre éméritè. M. Faes rapporte au nom du Comité d'Agriculture qui a porté ses choix sur les noms suivants.

1° M. Marc de Seigneux.
2° M. Olivet, vétérinaire.
3° M. Ludwig de Westerweller.

Dix sept personnes prennent part au vote.

M. Marc de Seigneux obtient 16 voix (M. Olivet 1) et est proclamé membre du Comité d'Agriculture, sous réserve de son adhésion aux réglements de la Société.

La séance est levée.

Séance générale du 20 mai, à 2 1/2 h.

Cette séance s'ouvre comme d'habitude par le discours de M. de Saussure, président de la Société. Elle est continuée par la lecture des rapports présidentiels sur les trois Classes par MM. L. de Candolle, Rambal et E. Chaix. La séance se termine par la distribution des récompenses du Concours chronométrique et du 11e Concours Calame.

Pendant et après la séance, les assistants sont admis à voir la Statuette en bronze offerte à M. de Saussure à l'occasion de sa 25e année de Présidence.

La séance est levée

Alex Lagarde

Séance du 25 janvier 1898.

Présidence de M. Th. de Saussure, Présents MM. Reuthod, Desgoffes, de Candolle, V. Fatio, Rilliet, de Seigneux, Ant. Martin, Cramer, Junod, Aubert, Josse, Faesch, W. Patry, Claparède. H. de Saussure.

Décès — M. le Président annonce le décès de MM. Jacob Burkhardt, associé honoraire, Jules Hébert, membre émérite, et Emile Naville, Ignel et Henry, membres ordinaires de la Société.

Il souhaite la bienvenue à MM. Rilliet et de Seigneux, qui assistent pour la première fois aujourd'hui à nos séances.

Legs Naville — Il annonce qu'un legs de mille francs a été fait à la Société par M. Emile Naville.

Buste de Candolle — Il présente un excellent buste de M. Alph. de Candolle, donné par son fils, notre vice président et qui a été exécuté par M. Bovy pour remplacer le buste moins réussi du même sculpteur qui avait figuré à l'Exposition nationale. De vifs remerciements sont adressés au donateur.

Remplacement de M. Demole — La Société procède ensuite à l'élection d'un membre du Comité d'Agriculture en remplacement de M. F. Demole. M. Faesch rapporte au nom du Comité d'agriculture qui propose au choix de la Société MM. Aimé Lenn et Ludwig de Westerweller, placés sur le même rang, et Olivet vétérinaire. M. Ant. Martin présente quelques observations. MM. Rilliet et Cramer fonctionnent comme scrutateurs.

A la votation, M. de Wettenwiller obtient 11 voix, M. Senn 4. M. Ludwig de Wettenwiller est proclamé membre de la Société sous réserve de son adhésion aux réglements.

Modification au réglement

M. le Président expose que la proposition de modification aux art. 5 et 6 du réglement qui figure à l'ordre du jour a pour but de dispenser les Clans ayant plus de 300 membres de présenter pour les nominations de membre de la Société une liste de 6 candidats au lieu de 5. Ces listes de 6 candidats sont inutilement nombreuses; sur les 6 personnes présentées, il s'en trouve qui figurent éternellement sur les listes sans jamais être nommées ce qui les met dans une position désagréable. Il est aussi plus naturel que les 3 Clans soient sur le même pied à cet égard. Il s'agit donc de supprimer 2 paragraphs.

M. de Candolle dit que cette proposition émane de la Clane d'Agriculture et ne peut que l'appuyer. Il estime que ce sera une diminution pour cette clane et celle d'Industrie.

Mise aux voix, la proposition est adoptée.

Rapport financier

M. le Trésorier rapporte sur les Comptes 1896-97. Ils portent:

Recettes 7282.15
Dépenses 6658.10 (y compris Exposition)
Boni 624.05

M. le Président rappelle que la situation financière de la Société est moins prospère qu'il pourrait le paraître, car si nous sommes déchargés en ce moment de frais de loyer, celui-ci ayant été payé trente ans à l'avance, cette dépense

voudra grever de nouveau notre budget dans 5 ans.

Le rapport des vérificateurs de comptes, présenté par M. de Reynier, est approuvé.

Le budget de 1897-98 présente aux recettes fr. 392 fr. 85, et aux dépenses fr. 5932, 85, ce qui prévoit un bénéfice de fr. 2000.

A noter qu'à partir de cet exercice, la Société Henriette Rath remet à la Société pour traitement de bibliothécaire 660 fr. au lieu des 600 payés jusqu'ici.

Le budget est approuvé.

Vérificateurs — MM. Rilliet, D. Bertrand et Cornier sont nommés vérificateurs de comptes.

Séance générale — L'assemblée générale annuelle de la Société est fixée au jeudi 26 mai.

Modification à l'usage établi pour les élections — Aux propositions individuelles, M. L. de Candolle demande si nous ne pourrions pas renoncer à l'usage de ne procéder qu'à une seule nomination de membre pour un même Comité en une même séance. Nous nommes, par suite de nombreux décès, en présence de plusieurs nominations à faire dans les divers Comités et il n'est pas toujours commode de réunir le quorum de 15 membres exigé réglementairement pour les élections. Il y aurait donc avantage à procéder (le cas échéant) à plusieurs nominations simultanées dans un même Comité, ce qui éviterait de convoquer par trop souvent la Société. (Elles auraient lieu dans la même séance mais successivement) Le cas n'est prévu ni par les statuts ni par le réglement. M. demande donc une simple modification de nos usages. Il ne fait pas de

proportion aujourd'hui, mais serait à consulter ses collègues à ce sujet.

M. le Président reconnait qu'il y aurait avantage à discuter cette question et que le système proposé serait plus commode. Mais, personnellement, il est pour le statu quo ; l'usage établi, assure mieux que ce ne serait le cas autrement, le remplacement des praticiens et des amateurs par des personnes de même catégorie.

M. de Candolle n'est pas de cet avis. Une discussion animée s'engage à ce sujet. Finalement la question est renvoyée à une prochaine séance.

La séance est levée

Cl. Claparède
Secrét.

Séance du Vendredi 29 avril 1898.

Présidence de M. de Saussure. Présents MM. Desfontes, Galopin, Faesch, Patry, de Seigneux, H. Dufour, Aubert, Poggi, Flournoi, Hentz, Rehfous, Crosnier, Bernard, Jeanmaire, de Candolle, Ferrier, Claparède.

Lecture et adoption du Procès Verbal.

Décès d'un associé M. le Président annonce le décès d'un de nos Associés honoraires, ~~M. Jacob Dunkkard~~ le peintre Benjamin Vautier.

Il remarque à cette occasion qu'il y aura lieu de compléter la liste de nos Associés honoraires. Il prie les membres de lui faire savoir quand ils sont informés du décès d'un de honoraires.

La Société est appelée à nommer un membre

Elect. de M. Olivet. du Comité des Beaux Arts et un du Comité d'Agriculture.

M. Faesch rapporte pour ce dernier Comité. Il présente MM. Olivet, vétérinaire.
Auriol, chimiste.
Senn, propriétaire.

MM. Patry et Bernard sont désignés comme scrutateurs; sur 18 bulletins, M. Olivet obtient 18 voix.

Elect. de M. Aug. de Beaumont. M. Th. Dufour rapporte pour le Comité des Beaux Arts qui présente, en vue du remplacement de M. Zuel, MM.

Aug. de Beaumont peintre,
Vulliéty, privat docent à l'Université.
J. Fatio.

MM. Crosnier et Jannaire fonctionnent comme scrutateurs. Sur 18 votants, M. Aug. Bouthillier de Beaumont obtient 18 suffrages.

MM. Olivet et de Beaumont sont, en conséquence proclamés membres de la Société et seront invités à signer au registre.

Le Comité d'Agriculture aura encore à remplacer M. Emile Naville. Il sera procédé à ce remplacement vers la fin de l'année.

Date de l'Ass. générale. M. le Président ouvre la délibération au sujet de la proposition faite par le bureau d'avancer de 15 jours la séance générale fixée précédemment au jeudi 26 mai. Il croit savoir que la Classe d'Industrie consentirait à avancer la dernière séance de cette Classe afin de permettre à la séance générale d'avoir lieu moins tard dans la saison.

M.M. Flournoy, parlant au nom du Président de la Classe d'Industrie, et M. Faesch, président de la Classe d'Agriculture, demandent que la séance générale reste fixée au 26 mai, vu le temps nécessaire pour la préparation des rapports. M. de Candolle les appuie, mais profite de l'occasion pour inviter la Classe d'Industrie à commencer la période de son activité un mois plus tôt, afin de n'avoir plus la séance du 3e lundi de mai qui reporte trop tard dans la saison la séance générale pour laquelle nous devons nous efforcer de regagner un peu la faveur du public.

Après quelques avis échangés sur l'époque qui serait le plus propice pour la séance générale*, il est décidé de maintenir pour cette année la date du 26 mai.

(* Notons à ce sujet la proposition faite d'un essai de séance générale le soir, au mois de novembre p.ex., afin d'attirer à la fois les industriels empêchés de venir l'après midi, et les personnes habitant hors de ville en été).

Ass. gén.e. Passant à l'organisation de la prochaine séance générale, la Société décide que la distribution des prix aura lieu après la lecture des 3 rapports. M. Flournois dit que le prix Colladon ne pourra se donner cette année, faute de concurrents. M. Hantz informe que la Classe des B.x Arts décernera le Prix Diday et les prix des Concours de Sculpture. La Classe d'Agriculture ne donnera pas de prix, la délivrance du prix Boissier ne pouvant avoir lieu

cette année qu'en septembre.

Legs Demôle. Aux communications individuelles, M. Faesch annonce à la Société que la Classe d'Agriculture vient de recevoir de Madame François Demôle, en souvenir de son mari, le magnifique don de fr. 30 000 pour la création d'un fonds dit Fonds F.s Demôle, dont la Classe appliquerait le revenu comme elle l'entendrait. Il demande pour se conformer à nos réglements que la Classe d'Agriculture soit autorisée par la Société à accepter ce don.

Cette nouvelle est accueillie avec une vive reconnaissance et il est décidé que, conformément à nos statuts, le don sera reçu par la Société, qui le remettra ensuite à la Classe. M. le Président remerciera la généreuse donatrice au nom de la Société, comme le fera de son côté la Classe d'Agriculture. M. Ferrier remarque qu'en présence des art. 27 du réglement et 12 des statuts (il est absolument nécessaire, vis à vis des réclamations éventuelles des ayant droit, que tout don et legs fait à une Classe passe par la Société.

La séance est levée.

Séance du Lundi 26 Janvier 1891 à 8h. du soir

Présidence de M. de Saussure, président. Présents MM. Hautreux, Aubert, Galopin, Perkins, Revilliod, de Luguenbourg, Gosse, Grosier, Imer, de Candolle, Martin, Carl Vogt, Faesch et Des Coudres.

M. le Président prie M. Des Coudres vice-secrétaire de tenir la plume

en l'absence de Mr Claparède secrétaire, excusé. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election d'un membre de Comité d'Agriculture

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre du Comité d'Agriculture. Mr Constantin rapporteur présente trois candidats pour le remplacement de Mr Naville, décédé. La présentation est faite dans l'ordre suivant: MM Henri Auriol Louis Pidoux. Aimé Senn — MM. Hantz et Martin remplissent les fonctions de Scrutateurs. Sur 16 bulletins délivrés Mr Henri Auriol obtient seize voix —

Election d'un membre du Comité des Beaux Arts

Il est ensuite procédé à l'élection d'un membre du Comité des Beaux Arts en remplacement de Mr Jules Lequin décédé. Mr Naumann rapporteur présente trois candidats MM Eugène Moriaud, Guillaume Fatio, Henri Bulliety — La même Scrutateurs font le dépouillement des voix: Mr Eugène Moriaud obtient 13 suffrages sur 16 bulletins délivrés — MM Auriol et Moriaud sont en conséquence de ce scrutins, nommés membres de la Société des Arts et seront invités à signer au registre. (fait le 31 Janvier 1899)

Comptes

Mr Revilliod trésorier présente le compte de 1897-98 du 30 Juin au 30 Juin. Ils comportent:

aux recettes	+ 8493.50
aux dépenses	+ 5579.70
Soit un boni de	2913.80

Dans les recettes est compris un legs de + 1000.— de Mr Naville. Le déficit résultant des prélèvements opérés par l'exposition de 1896 qui était au 30 Juin 97 de + 5073.10 le franc aussi réduit à + 2159.30

Mr le Président attire l'attention de l'assemblée sur le fait que en 1903 la location de l'Athénée, faite pour trente ans et d'avance, arrive à son terme et qu'il

---

Avoir de la Société des Arts le compte ci joint de: Chez Mlle Pomma 50 Obl. Lombards 3% 1900.— Mercier 373 31300.— Chez Mr Lombard 109 Ch. Postale 478 52102.— 102402.—

faut avoir à faire des économies ou à se procurer de nouvelles ressources. M. de Candolle fait observer que les classes ne paient point de loyer à la Société des Arts et que l'on pourrait trouver là une solution pour obtenir des recettes: à quoi le Trésorier répond que les classes et la classe d'industrie en particulier ont déjà de la peine à boucler leurs comptes et qu'il serait difficile de leur demander de nouveaux sacrifices. M. Cramer

Rapport de vérification des comptes

rapporte au nom des vérificateurs des comptes et conclut à leur approbation avec remerciements au Trésorier. Les comptes de 1897-98 sont approuvés à la suite de ce rapport. Sont nommés vérificateurs des comptes pour 1898-1899 MM. Viccard, ingénieur, Eugène Moriaud et Henri Auriol (avisés le 31 Janv 99)

Nomination de vérificateurs des comptes pour 1898-99

M. le Trésorier présente ensuite un projet de budget pour l'exercice 1898-99.

Les recettes sont évaluées à	7610.—
Les dépenses " "	5278.90
Le bénéfice présumé serait donc de	+ 2331,10

Projet de budget pour 1898-99

L'Assemblée étant consultée sur ce projet de budget M. Faesch fait observer que la rubrique "dons 660.—" est assez singulière. M. le Président rappelle que Mlle Rath a laissé en mourant une somme à la Soc. des Arts à condition de l'employer pour le mieux de ses intérêts et de la Soc. M. de Candolle proposa la nomination d'un conservateur de la Bibliothèque. M. Naumann fut le premier titulaire: M. Cartan le bibliothécaire actuel lui a succédé. Un comité est chargé de gérer les fonds de la Société Henriette Rath et verse chaque année à la Société des Arts la somme nécessaire au traitement du bibliothécaire.

Fixation date Assemblée générale

La prochaine Assemblée générale est fixée au 18 mai prochain

-2-

Présentation d'Associés honoraires

Il est passé à la présentation d'Associés honoraires. Le Président prie les membres de réfléchir sur ce sujet et de présenter des candidats; le choix doit se porter sur des hommes distingués ayant des rapports avec Genève. Le bureau propose quatre artistes pris parmi les membres correspondants de la classe des Beaux Arts. Ce sont MM. Böcklin, Anker, Koller et Stückelberg. M. de Candolle propose M. Jorge Condero viticulteur distingué qui a joué un rôle important dans la lutte contre le phylloxera. M. Condero (de l'Ardèche) a des relations suivies avec le Canton viticole de Genève et lui a rendu de réels services. Conformément au règlement une commission composée du bureau et de quatre membres de la Société doit être nommée pour examiner les fiches de candidats. Deux commissions sont nommées à main levée. La première composée de MM. Pictet, Decrue, C. Ferrière et Revel s'occupera des candidats artistes, une seconde commission composée de MM. Micheli, Faesch et Lachenal examinera la présentation de M. Condero. Les nominations auront lieu dans une séance de la Société précédant la prochaine Assemblée générale.

Proposition E. de Morsier pour une séance rayons Roentgen.

Une proposition de M. E. de Morsier de donner pour la Société des Arts une séance sur le rayons Roentgen: prix f 60 — cette proposition n'est pas acceptée sur l'observation faite par plusieurs membres que M. de Morsier n'est point professeur, que ces séances n'ont aucun caractère scientifique et qu'elle ont déjà été répétées plusieurs fois, voire même dans le courant du XIXe dernier —

Projections lumineuses.

Sur la proposition de M. le Président la somme de pensé

aux frais de la Société

pour projections lumineuses accordé aux conférenciers qui font des communications aux séances familières est porté de 12 à 25 : ce verre contient 1/2 litre d'eau et remplit presque le fiole de Woulf. La fiole forme ainsi une collection qui peut rendre de services. Des plaintes se sont produites au sujet du fonctionnement de l'installation électrique que possède la Société pour projections lumineuses — le bureau s'est déjà occupé de la question mais ne pourra l'apporter que dans une séance ultérieure.

Fonctionnement défectueux de l'installation électrique pour projections lumineuses.

Séance levée à 9.30

Le V. Secrétaire

Ad. Goutte.

Séance du Jeudi 18 mai 1899

à 2 heures.

Tenue sous la Présidence de M. de Candolle, Vice Prés.

Présents MM. de Goutte, Flournoy, R. Gautier, Faesch, Hauth, de Sejournet, Amiol, Bernard, L. Bertrand, Constantin, Junod, Rilliet, Th. Dufour, Claparède.

M. de Goutte donne lecture du Procès verbal de la préc. séance, lequel est adopté.

M. de Candolle excuse l'absence de M. de Saussure empêché, pour cause de santé, de présider la présente séance et la séance générale qui va suivre. Il souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue, M. Amiol.

Vente de moteurs

Comme communication de bureau, il informe de la décision prise par celui-ci de se débarrasser du moteur et de la machine Gramme qui ne rendent plus aujourd'hui de services suffisants pour les séances de projections et il demande à la Société

d'accorder pleins pouvoirs à son bureau pour vendre au mieux ces appareils. - M. Desfontes donne quelques explications à ce sujet et dit que le bureau aimerait installer plus tard l'électricité, mais que, pour le moment, on recourra aux services de M. Benzoni.

M. Rilliet recommande de garder la lampe; bien qu'il soit possible qu'elle ne puisse plus servir, il ne faut pas encore la condamner. Sous cette dernière réserve, le bureau est autorisé à vendre les appareils.

Nomination d'associés

L'ordre du jour appelle la nomination de quatre associés lorrains. M. de Candolle annonce que les Commissions proposent, pour l'agriculture M. George Couderc, viticulteur à Aubenas, Ardèche et pour les Beaux arts, MM.: Anker à Anet
Dr Stückelberg à Bâle
et Koller à Zurich

Ces propositions sont adoptées à main levée.

Membres émérites

Aux propositions individuelles, M. Flournois ~~adhère~~ demande quelques explications sur ce que prescrit le Règlement pour le cas où un membre de la Société des arts en faisant partie depuis longtemps et établi à l'étranger désirerait passer au rang de membre émérite.

M. le Président fournit à M. Flournois les explications précédentes en lui donnant connaissance du règlement.

M. Flournois signale un membre qui pourrait être dans ce cas. Il est décidé qu'il sera fait une démarche amicale auprès de lui pour

s'inviter à profiter de son droit de passer membre émérite. L'assemblée estime que cette démarche doit être faite par le bureau du Comité d'Industrie et elle charge M. Flournois, président sortant, de s'entendre pour cela avec son successeur.

Il est question, au cours de cette discussion, d'introduire dans le réglement une clause rendant obligatoire en cas d'absence prolongée le passage d'un membre de la Société au rang de membre émérite. Mais il n'est pas proposé pour le moment de mettre cette ~~proposition~~ modification à l'étude.

La séance est levée

Alex Claparède
Sen.

Séance Generale du 18 mai 1899
à 3 heures.

Cette séance est tenue sous la présidence de M. de Candolle, vice président. Outre les membres de la Société nommés ci-dessus, MM. Rochette et Aut. Martin sont présent à la séance générale. M. M. Briquet excusé. La séance est levée à 4 h. Assistance faible.

Séance du 15 Décembre 1899, à 5 h.

Présidence de M. de Candolle. Présents MM. de Candolle Reuthod, Defontty, Josse, Ferrier, Froeland, Crosnier, Krafft, Piccard, Veyranat, Hanty, Faesch, Briquet, Aubert, de Seigneux, Bernard, R. Gautier, Duriol Constantin, Galopin-Schaub, Bertrand, Morland, Claparède. — M. M. Dufour Excusé. — Lect. du P. V.

Membre émérite M. de Candolle annonce au nom du bureau que M. Raoul Pictet a demandé à passer membre émérite dans le Comité d'Industrie et que M. Jeannaire a donné, pour motifs personnels sa démission de membre du Comité des Beaux Arts, résolution vivement regrettée et sur laquelle il n'a pas été possible de le faire revenir. — Le mot sera exécuté conformément à la décision prise par la Société.

Démission du Président M. de Candolle a le chagrin d'annoncer la démission de notre vénéré Président M. de Saussure des fonctions qu'il occupe d'une façon remarquable et brillante depuis 28 années. Il donne lecture d'une belle lettre de M. de Saussure exposant que ~~cette résolution est~~ sa santé gravement atteinte l'oblige à prendre une résolution qui lui coûte, mais qu'il n'en restera pas moins très attaché à la Société des Arts.

M. Camille Fenis joint ses regrets à ceux que vient d'exprimer M. le Vice Président et prie instamment le bureau de faire une démarche auprès de M. de Saussure pour l'inviter à revenir sur cette décision. Ses paroles sont vivement appuyées et M. de Candolle répond que le Bureau s'empressera de faire cette démarche, ~~s'il paraît désirable qu'elle soit faite~~ en mais ajoute qu'il paraît malheureusement peu probable qu'elle puisse avoir un résultat favorable.

Décès d'un membre M. de Candolle annonce la mort survenue tout récemment de notre collègue M. Aug. de Beaumont, homme sympathique, aimable et plein de talent qui sera vivement regretté.

Rapport financier M. Alph. Revilliod, trésorier, présente les comptes pour 1898-99. L'avoir de la Société est

Doit à fr 800

de fr. 92870.

Le rapport des vérificateurs des comptes présenté par M. Picard en son nom et en celui de MM. Morland et Auriol conclut à leur approbation et la Société se rangé à cet avis.

M. Perrichod présente ensuite le projet de Budget pour l'année, entr'autre, un legs de 500 fr. de Madame Edouard Pictet. Le boni est mis en réserve en vue du loyer que nous aurons prochainement à payer. Approuvé.

La nomination des vérificateurs des comptes et la fixation du jour de la prochaine assemblée générale sont renvoyés à la séance de Janvier.

Election de deux membres

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre du Comité d'agriculture en remplacement de M. Frank Beaumont et d'un membre du Comité d'Industrie en remplacement de M. R. Pictet, démissionnaire.

M. Faesch, rapportant sur l'agriculture, présente comme candidats de son Comité MM.

Louis Muarin - Vallotton à Cartigny
William Vollier, à Bardonnex
Pierre Odier à Céligny.

M. Muarin obtient 18 voix sur 28 votants.

M. R. Santini rapporte pour l'industrie et présente les candidats suivants MM.

Ernest de Beaumont
Buttikay
Auguste Bonna.

M. E. de Beaumont est élu par 21 votants sur 22. — En conséquence MM. Muarin

et de Beaumont seront inscrits à cogner le Registre.

Séances familières — M. Bovet demande la parole pour une proposition relative aux séances familières. Il remarque qu'il est plus difficile maintenant que autrefois de trouver des présidents pour les séances familières, que l'usage de bombarder président un des assistants est très désagréable et demande si l'on ne devrait pas charger les vice présidents des Clames, par une disposition réglementaire, de présider alternativement les séances familières.

MM. Galopin Schaub et Hauty trouvent aussi qu'il est difficile de trouver des présidents et que le procédé suivi pour quelques unes pour s'assurer un jugement n'est pas convenable.

M. Kriegsmann verrait à l'idée de M. Bovet cet inconvénient que tous les membres ne faisant pas partie de la Société des arts seraient exclus de la présidence des séances familières, ce qui serait tout à fait contraire à l'esprit de l'institution.

M. de Candolle n'a jamais rencontré de difficulté à trouver un président et M. Claparède observe que le procédé contre lequel on proteste est imputable seulement à la mauvaise habitude prise par quelques présidents d'attendre la séance même pour choisir le président de la séance suivante au lieu de faire leurs recherches en dehors de la séance.

M. Fernier demande le renvoi de la question au bureau. — Approuvé.

Heure de séance — M. Constantin constate qu'il l'heure de 5 h.

à laquelle on nous a réunis aujourd'hui est plus favorable pour les personnes habitant la campagne. La preuve en est dans le grand nombre des présents. Il demande la continuation de cette innovation et prie le bureau d'étudier si on ne pourrait pas placer la séance générale de mai à une heure plus commode que le jeudi après midi à 3 h.

La séance est levée.

Séance du 16 janvier 1900 à 5 h.

Présidence de M. de Candolle. Présents MM. Aubert, Broccard, Moriaud, Bertrand, Rilliet, Cramer, Rehfous, Krafft, Hanty, Revilliod, Dufour, Faes de Beaumont, Fatio, Auriol, Desfontes, Gautier, Claparède, Paty.

Excusés MM. Ferrière, Imerschweiler, Wuarin.

Lecture et adoption du Proc. Verbal.

Concours d'horlogerie M. de Candolle lit une lettre de MM. Patek Philippe et Cie annonçant qu'ils prendront part au prochain Concours de chronomètres, dont M. le président de la Classe d'Industrie, à qui la lettre est transmise, se déclare très heureux.

Ouvrage de M. Fatio M. de Candolle présente le bel ouvrage de M. Jules Fatio, Genève à travers les siècles, dont son auteur a fait don à la Société des arts et dont il nous a offert un exemplaire. Ce livre sera déposé à la Bibl. de la Classe des B.-arts. M. J. Fatio a reçu les remerciements du Bureau.

Notes de M. Revedin M. de Candolle présente aussi un petit volume de notes que notre collègue M. Revedin Mayor

a extraits autrefois des anciens procès verbaux de la Société et que M. de Saussure a fait récemment relier pour ses archives.

Bienvenue — M. de Candolle annonce que MM. L. de Beaumont et Muaim ont adhéré au Règlement et font par conséquent partie de la Société. Il souhaite la bienvenue à M. de Beaumont ici présent.

Démission du Président — Il rend compte ensuite de la démarche qu'il a faite au nom de la Société auprès de M. de Saussure. Comme ~~les circonstances~~ le faisaient prévoir (à la tournure que M. de Saussure ~~M. de Saussure~~ très ferme dans sa résolution, ~~mais~~ et a été fort touché de cette démarche et lui a exprimé la vive reconnaissance qu'il en éprouvait.

Election d'un Président. — L'ordre du jour appelle en conséquence l'élection d'un Président. MM. Patry et Aubert sont désignés comme scrutateurs.

M. Lucien de Candolle, vice président, est élu à l'unanimité, moins une voix, donnée à M. Aubert. M. de Candolle prononce quelques paroles émues et remercie la Société.

Election d'un Secrétaire — Les fonctions du secrétaire étant arrivées à leur terme, il y a quelques mois déjà, la Société est appelée à élire un secrétaire, conformément au règlement, pour le terme de cinq années. M. Claparède est réélu par acclamation; ses fonctions expireront en avril 1904.

Election d'un membre — M. Crosnier prend la parole au nom du Comité des Beaux Arts pour rapporter sur le choix des candidats présentés pour remplacer M. Jeanmaire démissionnaire. Les candidats sont MM. Barthelemy Bodmer, G. Fatio et H. de Grandroi.

au 1er volet, M. Bodmer est désigné par 18 voix sur 20 votants.

Vérif. des comptes

MM. Em. de Beaumont, L. Muarin et Moriaud sont nommés vérificateurs des comptes pour l'exercice en cours.

Fixat. du jour de la séance générale

La discussion est ouverte au sujet de la date de la séance générale.

M. R. Jantzé voudrait avancer cette date et la placer si possible au commencement de mai.

M. Fiesch appuie cette idée ; il voudrait même pour une autre année un changement plus radical et croit que si la séance était placée en janvier, par exemple, elle attirerait plus de monde. MM Patry, Moriaud et Hubert prennent aussi la parole.

La séance est fixée au 10 mai à 2 heures.

Divers avis sont émis au sujet du moment qui paraîtrait le plus favorable, à l'avenir, pour cette séance. M. de Candolle aimerait aussi qu'elle eût lieu ~~en hiver~~. Elle pourrait par ex. être convoquée en hiver et placée de la 1re des séances familières. M. Jantzé remarque qu'il faudrait renoncer alors à joindre à cette séance la distribution des récompenses du concours d'horlogerie, car ce concours ne peut être jugé qu'en mars.

Hommage à l'ancien Président

M. Fiesch demande la parole pour exposer le désir de plusieurs membres de la Société de voir celle-ci témoigner de quelque façon sa reconnaissance à M. Th. de Saussure pour la manière distinguée et sympathique dont il l'a présidée pendant 28 ans. Il y a trois ans, nous avions tenu à lui marquer ces sentiments

en offrant à M. de Saussure un objet d'art. Il conviendrait aujourd'hui de procéder à son égard comme il avait été fait à l'égard de M. Alph. de Candolle et il propose que nous nommions M. de Saussure Président honoraire, lui remettant un diplome qui pourrait être accompagné d'une lettre présid.

Cette proposition est votée par acclamation. MM. Hanty et V. Fatio prennent la parole pour appuyer l'idée et donner quelques conseils à ce sujet. Le bureau est chargé de la mettre à exécution.

La séance est levée.

Séance du 16 février 1900

Présents MM. De Candolle, pt. Revilliod, C. Ferrier, Gosse, Rambal, Crosnier, Moriaud, Rehfous, Hanty, Juvet, Bodmer, Bourget, Galopin, Constantin, Saulin, Imer-Schneider, Claparède.

Sont excusés MM. Ch. Aubert, A. Rilliet, de Joux.

Lecture et adoption du Procès Verbal.

Diplome de Préside honoraire

M. le Président rend compte de la manière dont le bureau a exécuté la décision de la Société relative au titre de Président honoraire décerné à M. de Saussure. Un écrit servi du diplome gravé par Jaquet que M. de Saussure aime beaucoup. ~~et dans le milieu~~ Un exemplaire tiré avec le milieu en blanc a été pourvu d'un texte approprié écrit en calligraphie. Ce diplome a été remis avec une lettre signée des membres du bureau. M. de Candolle donne lecture du texte de diplome et de la lettre d'envoi, ainsi que de la lettre qu'il a reçue de M. de Saussure en remerciement

qui sera conservé dans nos archives.

M. de Candolle souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue M. B.J. Bodmer.

Il désigne pour scrutateurs pour les élections qui vont suivre MM. Flournoy et Constantin.

Election d'un Vice-Président

Pour l'élection d'un vice président, il est recueilli 17 bulletins. M. Ch. Aubert est élu par 15 voix. (MM. Fauconnet et Desfontaines en obtiennent 1).

Election de M. Vulliety

Pour l'élection d'un membre du Comité des Beaux arts, M. Renggli rapporte et présente la liste de candidats suivante:

MM. H. Vulliéty, prof.
J. Fatio
Le Grand Roy.

M. Vulliety réunit 13 suffrages sur 16 bulletins déclarés valables.

Présidents des séances familières

M. le Président rapporte au nom du bureau sur la proposition de M. Briquet relative aux présidents des séances familières. Le bureau a examiné la chose et ne voit pas qu'il y ait de décision positive à prendre sauf que il faudra recommander à l'avenir aux présidents de se pourvoir d'un remplaçant avant la séance qu'ils sont appelés à présider.

M. Briquet déclare ne pas vouloir insister. M. Rambal demande si on ne pourrait pas établir au commencement de l'hiver une liste des personnes qui seraient appelées à présider les séances familières. M. le Président lui répond que cela ôterait à ces séances leur caractère spécial et différerait qui est précisément celui de l'impréu.

La séance est levée.

Séance du 18 avril

Présents MM. de Candolle, président, Aubert, des Gouttes, C. Ferrier, Josse, Butticaz, Rehfous, de Beaumont, Flournois, Genod, de Seigneux, Faesch, Constantin, Krafft, Claparède, Ant. Martin, Auriol.

M. Borgeat excusé. — Lecture et adoption du Procès-Verbal.

M. le président communique une lettre de M. Vulliety, notre nouveau collègue, remerciant la Société de l'avoir élu au nombre de ses membres.

Société de la Restauration et du 1er juin

M. le Président donne lecture d'un appel reçu aujourd'hui émanant de la Société qui vient de se former en vue de la célébration des anniversaires de la Restauration et du 1er juin. La discussion est ouverte sur la question de savoir si la Société des Arts entrera comme membre dans cette association et enverra des délégués. Sur la proposition de M. Josse, il est décidé que oui. M. le Président est désigné comme délégué.

Install.n d'un casier au Vestibule

La Société approuve le projet d'installation d'un casier dans le bureau du concierge et la démarche à faire préalablement auprès de la Société de l'immeuble pour obtenir d'elle la réfection de cette pièce, actuellement dont les peintures et plafond ont grand besoin d'être rafraîchis.

Mort de M. Alph. Revilliod

M. le Président parle en termes émus de la grande perte faite par la Société, le Bureau et la Classe des Beaux-Arts en la personne de M. Alph. Revilliod. Son décès nous oblige à élire aujourd'hui un trésorier. ~~Le Bureau a décidé~~

Elect. d'un Président

MM. Flournoy et de Seigneux sont désignés comme scrutateurs.

M. Ed. Desfontes est élu trésorier par 16 voix sur 17.

M. Borel passe membre émérite

M. le président annonce que M. Ch. Borel, membre du Comité d'Agriculture, a exprimé le désir d'être membre émérite, ses occupations et les voyages ne lui permettant guère d'assister aux séances. La Société donne acte à M. Borel de sa demande. La place dans le Comité d'Agriculture devra être repourvue prochainement.

Jury du Prix de la Rive

Le prix de la Rive devant se donner l'année prochaine, la Société est appelée à nommer une Commission qui fonctionnera comme Jury. Sont proposés pour en faire partie MM.

Bernard, Faesch } Cl. d'agr.

Rilliet, Grosland, Bonna, Flournoy, Des Gouttes } Cl. d'Ind.

Le Grand Roy, Fred. de Morsier, J. Hauty } Cl. des B^x a.

S'il y avait des refus, la Société pourvoirait aux remplacement dans la prochaine séance. Celle-ci est fixée au 10 mai à 1h 1/2 soit un peu avant la séance générale.

M. le Président communique la

Envoi du Compte rendu à tous les membres des 3 classes

décide du Bureau de faire faire aux frais de la Société le tirage régulier de la brochure annuelle pour tous les membres des 3 classes; ce serait une dépense supplémentaire de 350 fr. environ, mais qui établirait définitivement un lien entre les 3 classes.

Cette idée est appuyée chaudement par M. C. Ferrier; la Société donne pleins pouvoirs au bureau pour y donner suite.

La séance est levée.

Séance du 10 mai à 2h.5.

Présidence de M. de Candolle. Présents MM. de Candolle, Aubert, Crosnier, Hanry, Patry, Reichlen, Gosse, Fatio, Rilliet, Ern. de Beaumont, Borne, Amiel, Brunet, Jaloppin, R. Gautier, Claparède.

MM. de Saussure, des Goutte et Faesch se sont fait excuser.

Lecture et adoption du procès verbal.

Société de la Restauration

M. le Président rend compte de la séance constitutive de la Société de la restauration, à laquelle il avait été délégué. Un appel ayant été adressé aux Sociétés et aux particuliers pour les inviter à entrer dans cette association, M. de Candolle a inscrit la Société des Arts et a choisi la cotisation maximum de 10 fr. Approuvé.

Monument Mme Droz

La Société des Arts se décide en revanche après discussion à ne pas entrer favorablement à un autre appel qui lui est adressé par circulaire à participer à l'érection du monument

Numa Droz à la Chaux-de-fonds. Malgré le caractère éminemment patriotique, bien plutôt que politique de l'homme distingué dont le monument est destiné à honorer la mémoire, caractère auquel M. Victor Fatio se plaît à rendre hommage, plusieurs membres estiment que cette participation pourrait être ~~interprétée~~ comme un précédent dans des circonstances moins favorables.
La Soc. a déjà renoncé à s'intéresser au monument d'Amiel.

Décès de M. Louis Archinard

M. le Président rappelle la mort récente de notre vénéré membre émérite M. Louis Archinard; il a écrit à son frère notre collègue pour lui exprimer les regrets de la Société.

Election du Secrétaire adjoint

L'ordre du jour appelle l'élection d'un secrétaire adjoint en remplacement de M. Desfontes nommé trésorier. MM. Bugnet et Amiel sont désignés comme scrutateurs.
M. Henri Faesch est élu par 16 ~~voix~~ sur 16 bulletins.
La séance est levée.

Séance générale annuelle
tenue le 10 mai 1900 à 2 1/2 h.
à l'Athénée
sous la Présidence de M. de Candolle

(Voir Compte-rendu imprimé).

Séance du 18 janvier 1901.

52.

Présidence de M. de Candolle. Présents MM. Des Gouttes, T. de Saussure, Falsch, Claparède, Aubert, Héron, de Seigneux, Ferrière, Flournois, Hanty, Galopin, Rambal, Grosclaude, Moriaud, Vullietty, Gosse, de Beaumont, Rehfous, V. Fatio, Ant Martin, Bernard, R. Gautier.

MM. Croisier et W. Pahy se sont fait excuser.

Don de M. Renleaux

M. le Président annonce le don d'un opuscule de notre Associé honoraire M. F. Renleaux et intitulé Die Mechanischen Natur Kräfte und deren Verwertung. — Il consacre quelques paroles de regret à la mémoire de notre collègue M. Poggi décédé depuis la dernière séance et communique aussi le décès de trois de nos Associés honoraires, MM. Aimé Humbert, Revil et Sir Bennet Laws.

Décès de M. Poggi et de 3 associés.

Rapport financier

M. le trésorier présente les comptes de l'exercice 1899-1900. Total des recettes fr. 9235 (dont 3325 provenant des intérêts des fonds placés). Total des dépenses 6759 fr. 30. Boni fr. 2475. 70. Les recettes comprennent 1000 fr. à l'extraordinaire, ce qui diminue l'importance de ce boni.

Avoir de la Société fr. 90. 705. 55, produisant comme intérêts dès 8, 67 %.

M. Moriaud présente le rapport des vérificateurs des comptes qui conclut à leur approbation.

Projet de budget

M. Des Gouttes donne lecture du projet de budget qui prévoit cette année le prélèvement de fr. 1000 en vue du Prix de la Rive, à qui décidera

le solde créanier à fr. 200 seulement. Il faut prévoir une augmentation sur le gaz. C'est donc un budget assez serré.

M. Desfontes rappelle qu'à partir du 1er juillet 1903, la Société aura à payer un loyer annuel.

M. le Président constate que la situation financière est grave puisque nous devrons trouver une augmentation de recettes soit dans l'augmentation de certains sous-locations soit dans un placement plus rémunérateur de nos fonds. M. Desfontes observe quant à ce dernier point que nous avons des obligations remboursables au dessus du cours et que nos placements actuels ont l'avantage d'être à la fois mobiles et très sûrs.

Les Comptes et le budget sont mis aux voix et approuvés.

Vérificateurs de Comptes
E. de Beaumont
W. Viollier
G. Fatio.

Appelée à nommer trois vérificateurs la Société désigne M. E. de Beaumont et les deux membres du Comité de B.s a. et d'agriculture qui seront nommés tout à l'heure.

Elections. M. le Président désigne comme scrutateurs MM. Galopin et Héan.

Election de M. Viollier

1° Remplacement de M. Ch. Borel dans le Comité d'agriculture.

M. Fatio présente au nom du Comité les trois candidats suivants: MM. W. Viollier W. Borel et P. Odier.

M. Viollier est élu par 22 suffrages sur 23 votants.

Election de M. J. Fatio

2e Remplacement de M. Alph. Revilliod dans le Comité des Beaux-Arts.

M. J. Hantz présente comme candidats du Comité MM. J. Fatio, E. Stroehlin et Henri Le Grand Roy.

M. Guillaume Fatio est élu par 22 suffrages sur 23 votants.

Jour de l'assemblée générale

Fixation du jour de la prochaine séance générale:

Jeudi 9 mai. L'heure de 2h. étant considérée comme peu favorable, la Société décide après discussion de mettre la séance à la fin de l'après midi, par ex. à 5 heures.

Revision du Règlement.

M. le Président présente les propositions que fait le bureau en vue de modifications à apporter aux règlement. Les modifications concerneraient:

L'art. 18. Simplification dans le mode de nomination des membres du bureau, dont seuls le président et le vice-président seraient comme par le passé désignés par la Société elle même qui nommerait les 3 autres membres sans désignation de leurs fonctions.

L'art. 22, à supprimer comme inutile et gênant.

Les articles 42 et 43, concernant les modifications les plus importantes, à savoir la suppression dans l'assemblée générale annuelle de la lecture des 3 rapports des présidents de Classe, qui sont fortement longs et effraient le public, et la suppression aussi

et Donnent [illegible] à la séance une longueur pénible

de la délivrance des prix. Les rapports des 3 présidents seraient lus dans les séances de leurs Clans respectifs et communiqués au Présidt de la Société afin qu'il puisse en tenir compte dans la rédaction de son discours.

Aucune objection n'est soulevée par l'assemblée et M. Ant. Martin propose de renvoyer l'étude de ces modifications au bureau en lui adjoignant une commission de 3 membres. Approuvé. MM. Ferrier, Flournois et Bernard sont désignés.

M. Bernard, tout en acceptant, se demande s'il serait heureux de supprimer les rapports des présidents de Clans, qui constituent un élément de variété et d'intérêt. Ce serait un peu trop peu de n'entendre que le discours présidentiel.

M. de Candolle pense qu'il pourrait être fait, après ce discours, une conférence sur un sujet intéressant, avec projections lumineuses.

M. Hanty ne serait pas pour la suppression de la distribution des prix mais il serait à entendre que les lauréats qui ne se présentent pas perdent tout droit à toucher leurs prix après la séance.

Epoque de l'assemblée générale.

Une discussion s'engage de nouveau au sujet de l'opportunité de changer l'époque de la séance générale. MM. Faesch, Fatio, Flournois, de Saussure, de Candolle

y prennent part ; il est décidé de renvoyer cette question à la Commission.

25e et 125e Anniversaire

Aux communications individuelles, M. Rambal annonce que le Journal Suisse d'horlogerie qui est un enfant du centenaire de la Société, va accomplir son 25e anniversaire et qu'à cette occasion, il éditera un numéro artistique.

M. Claparède ajoute que cette année, la Société accomplira précisément ses 125 ans d'existence et qu'il serait désirable que la séance générale revêt pour la circonstance un peu plus d'éclat que d'coutume.

La séance est levée.

Séance du 15 février 1901. 5h.

Présidence de M. de Candolle.

Présents MM. de Candolle, de Saussure, Aubert, Faesch, Des Goutte, Claparède, Flournois, Briquet, Hantz, Galopin-Schaub, Kehlhofer, Moriaud, Guill. Fatio, Grosclaude, de Seigneux, Ime Schneitz, Rilliet, Aurel, E. de Beaumont, Victor Fatio, Rambal, Patry, Gautier, Bodmer, Crosnier.

Empêchés et excusés MM. E. Chaix, Ferrière et Junod.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Guil. Fatio.

Circulaire des Bibliothécaires suisses

Il communique une circulaire envoyée par l'Association des Bibliothécaires suisses et demandant à la Société de participer à l'élaboration d'un Catalogue des Périodiques reçus par toutes les bibliothèques du pays. — Renvoyé au Bureau.

Don de M. Le Fort.

Il lit une lettre de M. H. Le Fort accompagn

d'un don d'brochures. Mr le Président remercia le généreux donateur. Une partie de ces brochures seront déposées dans nos archives, une partie remise à la Classe d'Industrie (et une 6e à la C. des B.x Arts.)

Election de M. Naville

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre du Comité des B.x Arts en remplacement de M. Boggi décédé. Le président désigne comme scrutateurs MM. J. Fatio et Arnold.

M. Hanty présente au nom du Comité les 3 candidats suivants: MM. Ed. Naville égyptologue.
Mittey prof. à l'Ecole des Arts Ind.
Baud xylographe.

Election 22 bulletins délivrés. M. Naville obtient 22 suffrages et est proclamé élu.

Prix de la Rive

M. H. de Saussure demande la parole pour rappeler la prochaine distribution du prix de la Rive et rappeler qu'un diplôme spécial pour ce prix a été élaboré en 1896.

Revision du Règlement

M. Claparède présente le rapport de la Commission pour la revision du Règlement. Elle a tenu deux séances et a conclu à présenter les propositions conformes au projet dont tous les membres ont reçu un exemplaire. Elle s'est rangée en somme aux propositions présentées par le Bureau à la dernière séance.

Art. 14. Simple changement de rédaction.

Art. 18 et 18 bis et 19; ces modifications sont destinées à faciliter les déplacements de fonctions au sein du bureau, en cas d'absence de trop nombreuses convocations de la Société.

Art 21. Insertion d'un membre de phrase aux fins de mettre cet article, absolt d'accord avec l'art. 12 des Statuts.

Art. 22 et 23. Supprimés comme inopportuns et inutiles.

Art. 32 bis, 42 et 43. Modifiant assez sérieusement le mode de présentation des rapports de Classe et l'ordonnance de l'assemblée générale annuelle en déterminant aussi la composition du fascicule annuel de comptes rendus.

M. Claparède termine en ajoutant que la Commission propose de transférer la date des assemblées générales, peu fréquentées en mai, au mois de février, en faisant partir l'exercice et les fonctions présidentielles des Classes du 1er janvier.

Il observe aussi que la suppression proposée des rapports de Classe à l'assemblée annuelle a été regrettée par un des membres de la Commission. Vidi de M. Haug de ne pas donner les prix aux lauréats qui ne se présenteraient pas à l'assemblée n'a pas paru réalisable à la Commission, car elle serait en ~~contradiction~~ opposition avec les dispositions stipulées par les donateurs de nos prix qui n'ont fait aucune réserve à ce sujet.

La délibération est ouverte sur chacun des articles successivement.

Une proposition de M. V. Fatio ~~d'abolir~~ de continuer à faire élire le Sautarel directement par l'assemblée n'est pas maintenue.

M. de Saussure demande à conserver l'ancien article 19. Repoussé. MM. Grosclaude et Flournoy critiquent le vague du nouveau 19: "les membres du bureau sont nommés pour cinq ans et sont rééligibles." Les nommera-t-on tous ensemble, ou au fur et à mesure des vacances. Ils proposent d'ajouter: au fur et

et à mesure des vacances. Repassé par 9 voix contre 6.

M. Galopin ~~propose~~ avait demandé que le bureau fût nommé en bloc et M. Desfontes propose d'indiquer la chose sous cette forme: Le bureau est élu tous les cinq ans. Ses membres sont rééligibles. Adopté.

Sur ~~la proposition~~ une observation de M. Moriaud, cet article 19 est complété ainsi: s'il survient une vacance, il y est pourvu pour le nombre d'années qui restent à courir.

Les propositions de la Commission relatives aux art. 21, 22 et 23 sont acceptées.

Art. 32 bis. Idem.

Aux art. 42 et 43, M. Imer-Schneider demande que la publication de la liste des récompenses dans les Comptes rendus soit explicitement indiquée, etc.

V. Fatio ~~propose~~ demande voudrait que l'on spécifiât plus clairement que le président de la Société annoncera le résultat des Concours, M. Briquet demande que l'envoi du fascicule aux membres des trois classes soit prévu.

Il sera tenu compte dans les nouvelles rédactions de ces desiderata.

M. le Président met aux voix l'acceptation du projet de revision, dans son ensemble avec les amendements qui y ont été introduits. Adopté.

Date de l'élection du bureau

M. Claparède fait remarquer qu'en suite de la nouvelle rédaction de l'art. 19, nous avons à fixer maintenant la date à partir de laquelle le bureau sera élu en bloc de cinq en cinq ans.

Il est décidé que cette élection aura lieu lorsque expirera celle des fonctions actuelles des membres

du bureau qui a le plus d'années à courir (M. H. Faesch ayant été élu le plus récemment, soit le 10 mai 1900, c'est en mai 1905 que le bureau devra être élu en bloc pour la première fois).

Époque de l'ass^{ée} gén^{le}. Une discussion est entamée au sujet de la date de l'assemblée générale. M. Briquet ~~critique~~ la proposition de la commission et préférerait l'entrée de l'hiver. En novembre il y a bien moins de séances qu'en février, mois où l'on est déjà saturé de réunions de toutes sortes. — La discussion est ajournée à plus tard et d'ici là, sur la proposition de M. Froelandt, les bureaux des 3 Classes seront invités à donner leur avis.

La séance est levée.

Séance du 19 avril 1901.

Présidence de M. de Candolle. Présents MM. Des Gouttes, Faesch, Claparède, Robert Rilliet, Flournoy, Hentz, Kehrlans, J. Fatio, Viollier, Krafft, Ferrier, Thury, Galopin-Schaub, de Seigneux, Briquet, Veyrassat, Bernard. — Pâtry à la fin de la séance.

Lecture et adoption du Procès Verbal.

Décès de la Société. M. le Président communique une lettre de M. Ed. Naville remerciant de sa nomination à la Société. Il rappelle les décès récents qui ont frappé notre Société en la personne de MM. Gosse, Galland et Chaix.

Legs Galland. M. Galland a légué à la Société une somme de 1000 fr., 2000 à la Classe des Beaux Arts et 1000 fr. à chacune des deux autres Classes. M. le Président a exprimé la reconnaissance de la Société aux exécuteurs testamentaires.

Démission de M. Contau bibliothé-

M. le Président donne lecture de la lettre de démission, pour raison de santé, de M. Contau, le bibliothécaire-conservateur des Classes. En raison de sa situation peu aisée et de ses longs services, plusieurs de nos collègues se sont occupés de recueillir des souscriptions volontaires en sa faveur; M. De Saussure centralise ces dons. Le bureau a nommé pour lui succéder, à titre d'essai pendant un an, M. Deppe, ancien régent au Collège, qui remplaçait depuis longtemps M. Contau durant les absences motivées par la maladie de celui-ci.

Exposition rétrosp.

Sur la demande du Comité organisateur de l'Exposition rétrospective du Palais électoral, le bureau, conjointement avec celui de la Classe des B.x arts, a prêté 17 de nos tableaux et l'aquarelle du Cercle des Négociants, ainsi que quelques pièces de nos albums, mais il a refusé le prêt demandé et de pastels.

Réglement

Le nouveau réglement de la Société n'étant pas encore achevé d'imprimer, M. Claparède présente au nom du bureau de la Classe d'Industrie une demande de révision d'un article selon le texte porté sur les cartes de convocation d'aujourd'hui: à savoir la suppression du chiffre de 100 f. indiqué comme chiffre minimum des cotisations de membre à vie des Classes.

Après une observation de M. Ferrière et une réponse de MM. de Candolle et Claparède, cette révision partielle est adoptée.

Prix de la Rive

La parole est donnée à M. de Saussure pour la lecture du rapport sur le prix de la Rive. C'est

le 12e Concours depuis la fondation du prix. 11 concurrents se sont présentés, 4 sous-commissions se sont partagé la besogne. Le classement des points a été établi ainsi :

Originalité 10 points.
Utilité pour l'industrie genevoise 10 points.
Application de l'invention, bienfaisance etc. 5 points.

4 candidats ont été retenus sur lesquels deux sont présentés pour recevoir chacun un prix de 500 fr ex-aequo : M. Wyssa pour ses lits mécaniques, M. le Dr Datault pour son compteur d'électricité. C'est en somme un concours intéressant pour la variété et l'originalité des découvertes.

M. le Président remercie M. Des Gouttes et se demande si la situation financière de la Société ne l'obligera pas à réduire à l'avenir le montant du prix, ou le faire accessoirement entretenir.

Il est décidé que le prix de la Rive sera le seul distribué à la séance générale.

Date de l'assemblée — M. le Président ouvre la délibération sur l'époque à fixer pour les prochaines assemblées générales. La consultation faite au sein des bureaux des 3 classes fait pencher le choix en faveur de février. Adopté. Décidé également qu'il n'y aura pas de séance générale en 1902, il y aura donc une période transitoire de 18 mois. Le fascicule annuel ne paraîtra pas en 1902.

Prof. Stückelberg — M. le Secrétaire parle du 70e anniversaire du peintre Stückelberg, notre associé honoraire, célébré dernièrement. M. de Candolle a envoyé pour cette journée un télégramme de sympathie.

M. Flournoy émet le vœu que pendant la

la période de 18 mois sans séance générale, on cherche à venir d'une façon ou de l'autre la Société et les Classes.

Clôture des Comptes — Une discussion s'engage entre MM. J. Fatio, Briquet et Bernard au sujet de l'époque de clôture des comptes. Elle sera fixée à l'avenir au 31 décembre

Conférencier — M. le Président annonce que M. le prof. de Crue a bien voulu se charger pour la séance du 9 mai d'une conférence historique avec projections lumineuses sur Genève et la Société des arts de 1776 à 1825.

La séance est levée.

Le Secrétaire

Alex Claparède

- Séance de la Société des Arts.
1902 le 31 Janvier à 5 h. à l'Athenée

Présidence de M. L. de Candolle Président
Membres présents:
MM de Saussure - Ferrier - Moriaud - Crosnier
Fatio - Turrod - Haug - Boudillon - Kraft
Desgouttes - Aubert - Faesch - Pictet-Fors - Veyrassat
Grosclaude - Briquet - Flournoy - Gautier
Rilliet - Bernard - Fatio - Imer Schneider
- 24 personnes
- Le procès-verbal de la précédente séance
du 19 Avril 1901 est lu et adopté

Projets de réunions extraordinaires - M. le Président exprime le désir que sans attendre l'assemblée générale qui n'aura lieu que dans une année en 1903 - une assemblée extraordinaire fut réunie avec un ordre du jour quelconque - La question est renvoyée au bureau.
Dans le même ordre d'idée, il rappelle la conférence de M. Ruls et la soirée qui l'a suivie l'an dernier - Cette séance organisée à l'improviste sur la demande et par les soins de notre collègue M. Gust. Fatio eut une pleine réussite et cet exemple devrait être suivi si l'occasion s'en présentait

Renouvellt du bail - Le bail de la Soc des Arts avec la Société de l'immeuble de l'Athenée prenant fin en Juin 1903 - il a été émis à celui-ci que la Soc des Arts serait disposée à le renouveler à de certaines conditions qui restent à déterminer.

Sur la demande de Mr Moriaud Président de la Classe des Beaux-arts l'usage gratuit de nos salles a été accordé pour une séance qu'elle y a donnée à la Société de Philibert Berthelier

Jubilés Stuckelberg et Reverdin

– Une dépêche a été envoyée par le Président au nom de la Société à Mr le peintre Stuckelberg à l'occasion de son jubilé – Mr S. était un de nos associés honoraires

J'ai été fait de même à l'occasion des noces d'or de Mr & Mme Reverdin-Mayor, celui-ci étant le doyen de nos membres

Médaille de Wieland

– Mr le Prés[t] annonce qu'il a autorisé le Prés[t] de la Classe des Beaux arts à se servir de la médaille de Wieland que possède la Société – pour un concours d'architecture organisé par la Cl. des B. A.

Exposition de céramique

– Il rappelle aussi que celle-ci se propose d'organiser au printemps une exposition spéciale de céramique Suisse – avec des conférences variées sur le sujet. Cette exposition aurait lieu dans les salles de l'Athénée – Mr de Candolle a été nommé Président d'honneur de cette exposition

Décès de membres et de Bibliothécaire

Enfin Mr le Président donne connaissance des noms de quelques-uns des membres de la Société des Arts décédés depuis la dernière assemblée Ce sont Mme Reverdin-Mayor qui a laissé un legs de 400 f à la Société

Mr Galopin-Schaub qui nous a légué 2000 f & Mr Schlesinger-Colomb

Des remerciements ont été de suite adressés aux familles respectives pour ces dons généreux

Mr le Président ajoute à cette liste le nom

de M. Louis Courtan le bibliothécaire des ~~la~~ Classes pendant de longues années. Décédé à la fin de l'an dernier après une longue maladie — M. Deppe le remplace dans ses fonctions pour le moment, sa nomination ne devant devenir définitive qu'au bout d'une année

Dons à lire

- La Société a reçu en dons les ouvrages suivants agronomique de Bâle.

des deux ouvrages de Mm Fatio & Borssonnas sur Genève & des Rives du Leman (don des auteurs)

de M. Revilliod de Mallet le catalogue de sa collection de céramique

Avec remerciements

Compte rendu financier

M. Desgoutes Trésorier présente le compte rendu financier de l'année ~~courante~~ terminée au 30 juin 1901

- Les recettes se sont élevées à 9642.85
des dépenses à 8094.60

laissant un solde en bon. d. f. 1548.25

Il est bon de remarquer que dans le compte des recettes figure une somme de f 1000 provenant du legs de M. Gallard & dans les dépenses celle de 1050 f affectée au concours du Prix Aug de la Rive qui ne se représente que tous les cinq ans.

M. le Trésorier fait suivre son rapport de quelques considérations générales sur la situation financière de la Société qui ~~se~~

compliquera un peu lorsque celle-ci devra payer annuellement son loyer. Il y a donc lieu de s'en préoccuper dès maintenant.
M. le Trésorier annonce aussi un don de mille francs de la part des héritiers de feu Emile Plantamour, un don de cent francs de M. Ch. Rigaud en faveur d'un fonds de réserve qu'il serait désirable de voir se créer.

Des vérificateurs présentent leur rapport concluant à l'approbation des comptes de l'exercice et proposent d'en donner décharge au comité.

M. le Président y ajoute les remerciements de la Société pour le Trésorier.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

M. le Trésorier annonce qu'un projet de budget serait actuellement sans intérêt et qu'il se présente tout à fait le même que celui des années précédentes.

Changements dans l'immeuble

M. de Saussure fait quelques réserves sur les arrangements projetés dans l'immeuble au moyen du transfert de la bibliothèque de la Société de géographie et il estime que les projets devront être envoyés à l'amiable.

M. Rivoire dit que la Société de l'immeuble y fera des objections.

Election de membres.

L'assemblée passe à la nomination de deux membres de la Société en remplacement de MM. Ch. Gallard pour le comité des Beaux-Arts

g de Mr Paul Bary pour chef d'Industrie
Mm Hans g G. Fatio sont désignés comme scrutateurs
Mr le prof Billiet au nom du Comité de la Classe d'industrie propose pour le remplacement de Mr Paul Bary
Mm. Buttikaz ingénieur
M. Borma
M. le Dr Corder.
Mr Buttikaz est nommé par 20 voix sur 22 bulletins délivrés - Mr Borma obtient 3 voix
Mr Ing. Moriaud au nom du Comité des Beaux Arts propose pour le remplacement de Mr Gallaud
Mm. Francis Deonna
Auguste Blondel
May von Berchem.
Mr F. Deonna est nommé par 20 voix sur 22 bulletins délivrés - Mr Blondel obtient deux

Vérificateurs des comptes

Mm. Deonna Buttikaz g Bernard sont nommés vérificateurs des comptes pour le prochain exercice
Mess Buttikaz g Deonna seront avisés de leur nomination g invités à venir signer au registre de la Société

Réglements des Classes

Après délibération l'Assemblée approuve diverses modifications apportées au réglement de la Classe d'agriculture
- La Classe d'industrie désire aussi faire

adopter quelques modifications à son reglement mais en l'absence de son secrétaire qui les avait rédigé, les corrections parais sant un peu confuses, la chose est renvoyé au comité pour mise au point & être approbation définitive par la Société remise à la prochaine séance

Associé honoraire. Aux propositions individuelles — M^r Gust Fatio propose la nomination de M^r Charles Buls ancien bourgmestre de Bruxelles comme associé honoraire de la Société des Arts. M^r le Président fait observer que d'après le réglement cette proposition doit être renvoyé à une commission qui fera rapport à la prochaine séance

Cette commission constituée immediatement ~~a composé~~ se compose des membres du bureau auxquels on adjoint M^r Fatio. délibère de suite & conclut en faveur de cette nomination qui sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 6.45 h

Le Secrétaire-adjoint

Henri Fatio

Séance du 11 Avril 1902
à 5h. — Ste Hélène

Présidence de Mr A. de Candolle Président
Présens MM. Bertrand, Briquet, Fatio, Godmer
Rambal, de Orue, Perrot, Gautier, Vuillier,
Picard, Vullieby, Graff, Ferrier, Hentz, Brodmer
Pillichody, Beaumont Secrétaire.
Excusés: MM. Duboux et Faesch absent à Chaparède.

Le procès verbal de la précédente séance est
lu et adopté avec la modification que le
Règlt de la Cl. d'Industrie règlement de la Classe d'Industrie a été
approuvé dans la séance du 21 Janvier dernier
et que le bureau de la Soc. avait été Président
de la Classe n'a eu à s'occuper que de
quelques corrections de forme.
Mr le Président annonce que MM. Bettendorf
et de Orue ont signé au registre: il
souhaite la bienvenue à ces Mrs de Orue présent
à la séance.
Acceptation de legs aux Classes L'Assemblée approuve l'acceptation par la
Classe d'~~Industrie~~ Horticulture d'un legs de +2000—
de Mr Jaloppin Schaub et par la Classe d'Horticulture
d'un legs de +200— de Mr Sechehaye Collomb,
en conformité de l'article 26 du ~~règlement~~ règlement.
Don de service de M. Depuis concierge Il a été remis à M. Depuis, concierge de Ste Hélène
depuis 25 ans, un don de 300+ auquel ont
contribué chacune des classes pour 50+ soit 150+
la Société des Arts pour 100—
les membres du Bureau pour 50—
Total 300+

le bureau s'est fait à cette occasion l'interprète de la Société et de la classe pour remercier les Députés de la Cour et Cayeux pour leur dévouement dans la tâche souvent pénible. Le Député s'est montré très sensible à ce témoignage d'estime et de reconnaissance.

Don de 3319f

La Société des Arts a reçu de la classe des Beaux Arts une somme de f 3319f — produit d'une souscription ouverte par M. Th. de Saussure en faveur du nouveau musée. Le Legs Jallard ayant permis la construction de cet édifice aux frais de la ville M. de Saussure a bien voulu s'employer à obtenir de la plupart des souscripteurs qu'ils reportent à la Soc des Arts le montant de leur souscription. Les remerciements leur ont adressés par M. de Saussure dont le zèle pour la Soc des Arts ne se démentit jamais, soit aux souscripteurs. Cette somme jointe aux dons et legs effectués précédemment a permis l'augmentation du portefeuille de la Société par l'achat d'obligations Méridionales pour une dizaine de mille francs. L'intérêt de cette somme, f 350 — env. sera la dot dans le paiement de son loyer de la 1re Juillet 1903.

Achat de 10 ob. Méridionales.

Médailles de la Soc.

Deux médailles manquaient à la collection de la Soc des Arts: il est décidé de faire l'acquisition de l'une d'elles pour la prix de 18f

(1822 Fournier mod. 61 m/m) : elle provient de la collection du Dr Josse et se trouve en vente au comptoir de photographie (Blanchet, Arme de la République, au verso un faisceau d'orgues) - La facture est grossièrement exécutée par Mr Girod qui sera remplacé par le Président au nom de la société : elle est de 1822 (ou 1824 ?) gravée par Fournier mod. 60 m/m (arme de la République, Bl. 153, au verso 2 têtes de femmes)

Médaille de l'Escalade

la Soc. de numismatique ouvre une souscription pour la formation d'un capital de garantie destiné à couvrir le frais que nécessitera l'exécution de médailles de l'Escalade à l'occasion du 300e anniversaire de ce mémorable événement. la part dont de 25 — de l'Assemblée décide d'en souscrire une pour témoigner de son intérêt à toute la manifestation artistique et patriotique qui s'annonce

Don de la photographie de Neuvedin Major

Une belle photographie de notre regretté collègue Mr Architecte Neuvedin Major a été donnée par ses enfants et placée dans nos salles. L'Ordre du jour appelle la nomination d'un membre de la Soc en remplacement de Mr Neuvedin dans le Comité de beaux Arts. Les présentations sont faites dans l'ordre suivant : MM Gustave de Beaumont, Bovy et Baud. M. Gustave de Beaumont est élu par la majorité. Il est procédé ensuite à la nomination d'un membre du Comité d'industrie en remplacement de M. Salomon Schaub. sont présentés dans l'ordre qui suit. MM. Aug. Bonna, Chevallier et Audéoud. Mr Aug Bonna est élu par la majorité : les deux nouveaux membres devront avoir été

Election d'un membre

venu signer au registre de la Société.

Nomination de M. Buls comme Associé honoraire

M. G. Fabio rapporte au nom de la commission chargée d'examiner la présentation de M. Buls ancien bourgmestre de Bruxelles comme Associé honoraire. Le rapporteur appuie chaudement cette nomination qui est votée à l'unanimité et dont le diplôme sera donné par le Président. M. Buls a écrit un grand nombre d'ouvrages sur l'Art et a été le promoteur du premier congrès international de l'Art public il y a quelques années. Son initiative a été couronnée du plus grand succès et beaucoup de villes, entr'autres Genève ont suivi l'exemple de Bruxelles et ont institué des Commissions de l'Art public destinées à favoriser l'embellissement des villes. M. Buls est arrivé à la fortune par le propre mérite: il aime beaucoup notre pays dans lequel il compte venir faire de nouveaux séjours: la sympathie et le concours d'un homme de la valeur de M. Buls dont on se rappelle l'intéressante conférence de l'année dernière à Neuchâtel seront précieux à la Soc. des Arts.

Réparations à la Salle de la Société

Une proposition individuelle de Fabio estime que le moment serait venu de s'occuper de la question des locaux de la Soc. et décide à la Soc. de l'immeuble pour former les réparations, nettoyages etc. qui doivent être exécutés. Il est répondu à M. Fabio que le bureau prend

prend bonne note de son observation et que s'il en est question, voici exactement ce que le président de la Société immobilière a formellement déclaré qu'il ne serait rien fait avant 1903. La séance est levée à 6h.

p. le secrétaire adjoint

Alex Boulet

Séance du 16 mai 1902, à 5h.

Présidence de M. de Candolle. Présents MM: A. Saussure, de Goutte, Faesch, Claparède, Hantz, J. de Beaumont, de Crue, J. Rochette, Junod, Rehfous, Moriaud, Rambal, Vullicty, Crosnier, Briquet, R. Gautier, Mittey, Bertrand.

— MM. Rilliet et Aubert excusé.

M. le Président annonce qu'il a reçu une lettre de M. J. de Beaumont, remerciant pour sa nomination, et il lui souhaite aujourd'hui la bienvenue.

Il donne lecture d'une lettre de M. Buls, associé honoraire, remerciant aussi pour sa nomination.

Société helvétique — MM. Ed. Sarasin et Maurice Gautier ont informé le bureau de la Société des Arts que la réunion de la société helvétique des sciences naturelles aura lieu cette année à Genève et demandent notre concours. Le bureau a répondu pour témoigner sa sympathie et mettre nos locaux à la disposition de la Société helvétique si elle en avait besoin. M. le Président rappelle en outre qu'il y a eu quelquefois dans les réunions de cette société une section agricole. Si ce cas se présentait cette année, notre Comité d'Agriculture pourrait être chargé d'organiser cette section. Cette idée est approuvée et la Société

helvétique, comme le Comité d'Agriculture en seront remis.

Comité de l'Escalade

M. le Président annonce que M. Henri Fazy, président du Comité du 3e Centenaire de l'Escalade, lui a exprimé le désir de voir la Soc. des Arts se faire représenter dans ce Comité par plusieurs délégués. Ce Comité a une tâche difficile et aura à s'occuper entre autres de l'organisation du cortège historique. Sur la proposition de M. Faesch, MM. de Candolle, président de la Société des Arts, G. de Beaumont, de Crue, et Claparède seniorane, sont désignés comme délégués. De plus une somme de 50 fr. sera demandée en faveur du 3e centenaire de l'Escalade.

Election d'un membre effectif

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre du Comité des Beaux Arts en remplacement de M. le Dr Forel. MM. Faesch et Brignet sont désignés comme scrutateurs. M. Vulliety rapporte au nom du Comité, qui propose trois noms dans l'ordre suivant:

MM. Aug. Blondel
Max van Berchem,
Hipp. Aubert, bibliothécaire de la Ville.

19 bulletins sont délivrés, 19 retrouvés et M. Blondel est élu par 19 voix.

Expon. de céramique

M. le Président lève la séance en recommandant à tous de visiter et de faire connaître l'Exposition de céramique qui est très jolie et très bien installée.

Alice Clapparède
Secrét.

1902.

Séance du Vend. 10 octobre à 5 h.

Présidence de M. de Candolle. Présents MM. Derfortts, de Saussure, Cromier, Claparède, H. Dufour, Hanty, Krafft, R. Gautier, Briquet, Rambal, Grosclaude. — MM. Fasel et Rilliet excusés.

Tabelle

M. le Président, parle d'abord de la préparation de la tabelle des heures de nos séances et dit avoir appris que la section d'Horlogerie ne s'était pas réunie l'hiver dernier.

Sect. d'Horlogerie

M. Rambal explique en effet il y a eu un refroidissement d'activité dans cette section et il n'y a pas de président depuis une année par suite de l'impossibilité de trouver un membre disposé à se charger de ces fonctions ; les dernières séances avaient eu très peu d'assistants. Cet état de choses n'est peut être pas étranger aux ennuis soulevés il y a quelques années à l'occasion des concours. Mais l'activité peut reprendre et il faut continuer à annoncer les séances aux mêmes heures que par le passé.

Bibliothèque des 3 clans

L'ordre du jour a comme objet n° 2 la Réorganisation des bibliothèques. M. le Président et M. Claparède mettent au courant de la question. Sur l'initiative de M. Falco et du bureau de la Classe des B^x arts, le Bureau de la Société des Arts, d'accord avec les Présidents et Bibliothécaires des 3 classes, a fait un arrangement avec un jeune homme M. Proesel, connaissant bien le maniement des bibliothèques, qui a de l'entrain et de l'activité et qui prendra en mains la direction des 3 bibliothèques en venant lui-même tous les jours de 1 à 3 et en surveillant M. Deppe, qui viendra dorénavant tous les soirs de 7 ½ à 9 ½ h. M. Proesel touchera 500 fr par an, avec un mois de vacances en été. La convention est conclue et n'a plus qu'à être ratifiée par la Soc. des Arts. Il s'agit d'un essai

d'un an, et on pourra continuer par tacite reconduction.

D'autre part, le bureau propose à la Société de constituer, pour prendre en mains le contrôle de ce nouveau Bibliothécaire, une commission centrale des bibliothèques. Les trois bibliothécaires de classe en feraient partie sous le nom de Commissaires et on leur adjoindrait 2 membres du bureau de la Société.

La Société approuve la convention conclue avec M. Prosel et la proposition de créer cette Commission. Elle décide de la porter à 5 membres, plutôt que d'en élever le nombre en y mettant, comme quelqu'un l'a proposé, 2 commissaires par chaque classe.

M. le Président remarque à ce propos qu'il conviendrait de faciliter le prêt des ouvrages en permettant au concierge de remettre certains livres lorsque le Bibliothécaire n'est pas là.

Il est reconnu dans une discussion à laquelle prennent part, outre le Président, MM. Krafft, Crosnier, M. Dufour, Hanty, 1° que les bibliothèques sont théoriquement la propriété de la Société des arts, mais que les classes sont propriétaires de fait, 2° que celles-ci conserveront comme par le passé leurs commissions pour l'achat des livres, 3° que c'est à celles-ci à décider si tel ouvrage à planches ne doit pas sortir des salles (ouvrages dits grillés) mais que cette catégorie de livres doit être le moins considérable possible, puisque notre collection est une bibliothèque de Société dont tous les membres ont le droit de profiter. 4° Que, à l'avenir seuls les membres des classes pourront prendre des livres à domicile (ou leurs enfants si ceux-ci sont pourvus d'une autorisation

Le bureau est chargé de compléter la commission en désignant 2 membres. M. Desfontis observe que l'augmentation du nombre de heures d'ouverture de la Bibliothèque se traduira par une plus forte dépense de chauffage et d'éclairage.

Séances familières 3e Objet à l'ordre du jour : Séances familières.

M. le Président expose qu'elles sont peu fréquentées depuis quelques années et qu'on a de la peine à trouver des présidents, beaucoup de gens ne venant pas par crainte qu'on les charge de cette fonction. Le bureau s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu (à les supprimer ou à les modifier complètement; mais cette organisation est prévue par notre règlement.

Le Secrétaire lit l'art. 46, et fait remarquer que l'usage fait qu'elles ne sont pas annoncées par des cartes envoyées à tous les membres, sans que ce soit une obligation du règlement, qui passe ce point sous silence. Cela nuit beaucoup à la fréquentation.

M. R. Gautier estime que la teneur de cet article 46 permettrait au bureau, avant d'arriver à la suppression, d'essayer d'une organisation un peu différente. Et en tout cas, il faudrait convoquer par carte.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Hanry Gautier, Krafft, de Saussure, de Candolle, Th. Dufour, Crosnier, Rambal et Desfontis, laquelle aboutit à décider que le bureau aura la latitude de ne pas organiser des séances familières aussi fréquentes que par le passé, mettre par exemple pendant l'hiver, qu'il devrait toujours envoyé des convocations personnelles, et que les trois bureaux de Plainpalais seront chargés de désigner chacun d'avance des personnes, puisées dans le sein de ces bureaux, que le bureau de la Société des arts appellera à présider les séances familières.

La séance est levée.

Alex. Gautier

Séance du Vend. 23 janvier 1903 à 5h.

Présidence de M. A. Candolle. Présents MM. Des Gouttes, Franck, Claparède, Moriaud, Crosnier, de Beaumont, Froclande Rilliet, Junod, Rambal, Briquet, Cyprianat, Martin, Bodmer, G. Fatio, Nehfous, Patry, Bertrand, Gautier, Bernard, Hanty, Blondel.

Don à la Cl. d'Industrie — M. Albert Rilliet, président sortant de charge de la Classe d'Industrie, a informé M. le Président que la Soc. auxiliaire a fait à la Classe d'Industrie un don de 1000 fr. pour achat de livres. — Ce don fait à une Classe est approuvé.

Groupe de l'horlogerie — M. le Président expose que les membres du Groupe de l'horlogerie à l'Exposition nationale de 1896 se trouvent être dépositaires d'un reliquat se montant à un peu plus de mille fr. Ce reliquat ne devra être employé que pour l'horlogerie à une prochaine Exposition nationale. Ils aimeraient se défaire de ce dépôt et M. R. Gautier a eu l'idée qu'il pourrait être confié à la Soc. des Arts.

Après quelques explications de ce dernier, il est décidé que notre trésorier pourra recevoir cette somme et la conserver, mais sans que la Société ait à assumer aucune ~~part~~ ~~de~~ responsabilité. Il faudra savoir exactement à qui le dépôt devra être remis ultérieurement.

Budget, loyers. — M. le Président demande que la Société veuille bien attendre encore pour l'approbation du budget, vu les tractations pendantes avec la Société d'Ameublement en vue de notre prochain loyer et des réparations à faire. — Approuvé.

Election d'un membre du Comité d'agric.

Election d'un membre du Comité d'agriculture en remplacement de M. Jean Micheli. MM. Rilliet et J. Fatio fonctionnent comme scrutateurs. M. Antoine Martin, président du Comité, rapporte et présente les candidats suivants: MM. H. Borel.
Simon Collet
Adolphe Dunant.

22 bulletins délivrés. M. Borel obtient 21 voix, M. Collet 1.

Date de l'assemblée

Pour la date de l'Assemblée générale, la proposition du bureau de la fixer au jeudi 16 fév. à 8½, est approuvée. Il y aura une conférence de M. Ern. Stoeckli sur l'Amérique.

Règl.t de Bibliothèque

Le projet de Règlement des Bibliothèques préparé par la nouvelle Commission est présenté au nom du bureau. Il débute par un préambule qui est en quelque sorte la charte constitutionnelle de la Commission. mais on n'a pas jugé nécessaire d'y mettre ~~et qui précède~~ que celle-ci sera chargée de choisir les titulaires des postes de bibliothécaires. Ces dispositions préalables pourront être plus tard introduites dans le Règlement de la Société des Arts. Attendons de voir d'abord à la pratique comment ces nouveaux rouages fonctionnent.
- Les dispositions générales et le règlement sont approuvés article par article après un entretien auquel prennent part MM. Rilliet, Proclamde, Moricand et Desfontes.

Membre associé honoraire (M. Kraemer).

M. le président propose la nomination d'un membre étranger, soit associé honoraire, en la personne de M. le prof. Dr Adolf Kraemer, agronome suisse, auteur d'ouvrages très connus

en Allemagne sur l'élevage du bétail bovin. Professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, il est un homme considérable et, quoique d'un âge avancé déjà, encore en pleine activité. La proposition est renvoyée à une commission formée du bureau et de MM. Patry et Bernard.

Impression artistique du Compte rendu

Propositions individuelles. M. J. Fatio aimerait, pour mieux faire connaître au public notre activité et notre situation financière, que nous donnions à nos comptes-rendus une tournure typographique plus nouvelle, plus artistique, plus attrayante. Cette proposition est renvoyée au bureau qui s'adjoindra pour l'étudier le bureau de la Cl. des Beaux arts.

Assemblée générale de la Soc. des Arts
26 fev. à 4 3/4 h. 1903
Discours présidentiel de M. de Candolle.
Conférence de M Strechlin sur les Etats Unis.
Salle à peu près garnie. - Séance levée à 6 h. 1/4.

Séance du 21 avril 1903. -

Présidence de M. L. de Candolle.
Présents MM. des Gouttes, Claparède, Crosnier, Hanty, Ferrier, Rilliet, Blondel, Fatio, Krafft, E. de Beaumont, Bourdillon, Moriaud, Veyrassat, A. Martin, Bernard, — à la fin Faesch. (Patry excusé).

Rapport financier

Communications du bureau. M. le Trésorier présente les comptes de l'exercice écoulé de 18 mois.
Recettes 25729 f. Dép. 24 841. Boni 987.
L'avoir de la Société est de 111. 309 f. 35.

Après un rapport de M. Bernard vérificateur, ces comptes sont approuvés.

Elect^n d'un membre du Comité d'agric^e

Election d'un membre du comité d'agriculture en remplacement de M. de Seigneux décédé.

M. Ant. Martin présente le rapport et propose les trois candidats dans l'ordre suivant : MM.

L. Collet
Ad. Renaud
Ad. Bard.

MM. Blondel et J. Fatio sont désignés comme scrutateurs. 16 Bulletins délivrés.

M. Collet obtient 14 voix M. Renaud 1. M. Bard 1. En conséquence, M. Collet est élu, sous réserve de son adhésion à nos règlements.

Nomination de M. Kraemer

Nomination d'un Associé honoraire.

M. le Président rapporte au nom de la Commission. M. Kraemer, né en Allemagne et, depuis 1871, professeur au Polyt. de Zurich, a publié déjà très jeune, de travaux importants de théorie agricole (comptabilité et bétail). Il a fait preuve d'une force de travail prodigieuse qu'il conserve encore malgré ses 80 ans. C'est à lui qu'on doit l'organisation de la section agricole du Polytechnikum, la création des concours de bétail en Suisse et l'élaboration de la méthode pour l'appréciation du bétail par les formes extérieures. Il a contribué aussi au développement du syndicats agricole dans la Suisse allemande. Il a célébré récemment à Zurich le cinquantenaire de son professorat. — La Commission recommande la nomination de M. Kraemer. — Cette propos^n est adoptée.

Achat de l'immeuble

Projet d'achat de l'immeuble de l'Athénée par la Société des Arts.

M. le Président rappelle nos pourparlers avec la Société de l'Immeuble à l'occasion du prochain renouvellement de notre bail. A la question du loyer, qui n'était pas encore résolue, est venue s'ajouter celle des réparations que nous étions en droit de réclamer du propriétaire.

Or il s'est trouvé que, lors de l'établissement du devis de ces réparations par M. Juvet architecte, il a été reconnu, à l'inspection de l'immeuble, que celui-ci était en fort mauvais état, que de grosses réparations étaient nécessaires. De sorte que les réparations à faire, y compris la réfection de façades, se montant au chiffre élevé de 45000 fr. Ce devis a été revu minutieusement. Ces réparations sont de deux sortes, celles au montant de 15000, qui devraient être effectuées tout de suite (appropriement de salles, électricité, couverture, escalier intérieur, marches d'entrée) et le reste, qui pourrait attendre quelques années, mais devrait se faire néanmoins dans un délai rapproché (remplacement des appareils de chauffage, et façades).

En présence de ces faits, une nouvelle question s'est posée. Lorsque s'est constituée en 1873 la Société immobilière de l'Athénée, il avait fallu procéder ainsi parce que la Société des Arts, en vue de laquelle l'Athénée a été construit, ne pouvait pas, comme telle, posséder d'immeuble. Ce fut là le motif déterminant pour la formation d'une Société par actions, ainsi que cela est catégoriquement exposé

dans la circulaire par laquelle on demanda à divers personnes leur participation (Souscr.ns d'actions). Il exist autrement aujourd'hui vu les principes du Code des obligations et l'inscription de notre Société au Registre de Commerce.

Et comme la Société de l'Immeuble ne possède point un avoir suffisant pour faire face à ces grosses réparations, les directeurs ont pensé que la Société des Arts, qui est maintenant inscrite au Registre du Commerce et a un capital d'une certaine importance, pourrait faire l'acquisition de l'édifice.

Le Bureau de notre Société après une entrevue avec le Comité d'administration de l'Immeuble, a estimé que cette proposition méritait d'être étudiée; non pas qu'il désirât l'acquisition: il ne se dissimule pas l'inconvénient qu'il y aurait pour nous à immobiliser la plus grosse partie de notre capital. Mais la Société de l'Immeuble a rendu un service signalé, pendant 35 années, à la Société des Arts, et des raisons de simple convenance semblent militer en faveur de l'arrangement proposé, qui n'aurait du reste, au point de vue financier, rien de brillant pour la Société de l'Immeuble.

Le Bureau a tenu, pour éclairer, à consulter quelques-uns des membres expérimentés de nos Classes et (dans une séance qui a eu lieu le 15 avril et à laquelle ont assisté MM. de Candolle, Osterwald, C. Favre, Faesch, Juret, M. Borgeaud, Alph. Bernard et Claparède) cette commission s'est

declarée favorable au principe de l'acquisition de l'Immeuble de l'Athénée.

Le point de l'achat est la question de prix.

L'Immeuble est représenté par 114 actions de mille fr. qui nous sont offertes à 350 fr. Il ne paraît pas possible d'obtenir une réduction de ce dernier chiffre, déjà très bas si l'on considère les sacrifices que feront aux propriétaires actionnaires. Cela ferait un prix d'achat de 40 000 fr. auquel il conviendrait d'ajouter 2300 fr. pour droits, frais d'acte, etc. Nous nous sommes assurés, par une entrevue personnelle avec le Président du Département des Finances, que le fisc ne fera pas faire une expertise mais acceptera pour le calcul des droits la valeur d'achat. En joignant à ces chiffres la somme de 45 000 fr. nécessaire pour remettre l'immeuble en état, nous arrivons à 87 300 fr.

Notre capital, grâce à des démarches spéciales en vue d'obtenir des dons, fait depuis le commencement de l'année par quelques membres du bureau, s'élève à 124 000 fr. environ. Il nous resterait donc en portefeuille, après l'achat, que 36 700 fr.

Le budget basé sur ces nouvelles conditions financières, ne se bouclerait que tout juste, sans laisser aucune marge. Et encore c'est en admettant que le loyer de la Société de Géographie sera porté de 400 à 600 francs.

Comme nos dépenses actuelles ont toutes chances d'aller en augmentant, nous ne pourrions

réellement nous lancer dans cette opération s'il n'y avait pas une perspective d'amélioration de notre situation par le fait que quelques actions de l'Immeuble pourront nous être cédées gratuitement par les amis de notre Société. Il y en a déjà 16 qui nous sont promises, ce qui abaissera la dépense prévue ci-dessus à 80 900 fr.

(Voir plus loin le listé de ces dons et dons d'actions).

M. Desgoutte montre combien, avec le nouvel état de choses, nos recettes et dépenses se tiendraient de près. N'ayant plus que le revenu de 3 500 fr. nous n'arrivons qu'à un petit boni de 86 fr. (recettes 7980, dépenses 7894). Ce n'est pas une situation pour la Société d'Art, que de ne pouvoir faire face à aucune espèce d'aléa. Il faut compter que l'entretien du bâtiment avec les impôts nous coûterait 1500 fr. par an. M. Desgoutte estime que nous ne devons pas offrir plus de 40 000 fr. Ce serait être larges et les vendeurs devraient prendre à leur compte les frais de mutation et d'actes.

M. A. Dorchain pense que nous ne pouvons guère faire autrement que de répondre à l'invite de la Société de l'Immeuble. Il y a là une question de convenance. Nous devons du reste nous féliciter de pouvoir faire cette acquisition à ce prix, car nous ne pourrions trouver de locaux aussi favorables ailleurs dans ces conditions. Et puis il ne faut pas se laisser effrayer par ces 45 000 fr de séparation, qui

pourront certainement s'échelonner.

M. C. Ferrier appuie le préopinant et estime que nous aurions tort de ne pas profiter des conditions exceptionnelles qui nous sont faites; la Société de l'Immeuble a toujours été très bien disposé à notre égard. Qui sait s'il en serait toujours de même à l'avenir, lorsque ses actions auront passé en d'autres mains.

M. de Candolle ajoute que si nous ne faisions pas l'achat, la Soc. de l'Immeuble étant dans ses besognes suffisantes, ne ferait en tout cas pas les réparations, de sorte que l'immeuble s'effriterait et nous serions les premiers à en souffrir. D'autre part, cette Société a le droit, depuis ses statuts, de tirer de son immeuble le parti qu'elle jugera convenable.

M. G. Fatio dit qu'il ne faut pas oublier que l'immeuble a coûté 400 000 fr. à la famille Lyprand. Nous devons être reconnaissants d'avoir à si bon compte et il ne faut pas marchander.

M. Ant. Martin trouve disproportionné les loyers de l'Exposition permanente et de la Société de géographie.

M. de Candolle répond que la Soc. de Géographie est dans l'impossibilité de payer plus de 700 fr. Quant à l'Exp. permanente, qui n'a pas de but, il n'est pas certain que nous la conservions toujours, sa situation étant un peu troublée.

A cela M. Crosnier répond qu'il croit bonne au fond la situation de la Permanente.

M. A. Rilliet dit à l'appui de ce qu'a

rapporte M. Fenier, qu'il y a déjà plusieurs actionnaires de la Soc. de l'Immeuble qui n'ont pas d'intérêt pour la Soc. des Arts. Il observe que si l'on fait la grosse dépense pour le chauffage, cela se traduira par une économie de combustible.

M. Hanty se déclare favorable à l'acquisition.

L'assemblée consultée sur le principe de l'achat, se prononce pour l'affirmative.

Une discussion s'élève ensuite sur la question de savoir si le prix de 40000 fr. est accepté avec ou sans les frais d'acte à notre charge. M. Desfontis trésorier donne une réponse catégorique de l'assemblée sur ce point.

M. Bonnellon pense qu'une Société comme la nôtre ne doit pas, pour cette somme de 2000 fr., s'exposer à paraître ingrate et manquer de courtoisie.

MM. Cromier, Veyrenat, Krafft, Fenier et Bernard font diverses propositions qui ne satisfont pas le bureau.

Finalement M. Cromier propose qu'il soit donné pleins pouvoirs au bureau pour faire l'acquisition au prix de 40000 fr. au mieux de nos intérêts, et cela même si les frais devaient rester à la charge de la Société des Arts.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins deux voix.

En conséquence, la Société donne au bureau tous pouvoirs nécessaires pour acquérir l'immeuble de l'Athénée moyennant le prix de Quarante mille francs et aux meilleures conditions possibles.

La séance est levée à 11 heures 1/2

Le Secrétaire
Alex Lapaire

Séance du 22 janvier 1904

Séance sous la présidence de M. C. de Candolle

Présents MM. De Candolle, J. et V. Fatio, de Crue, Valliéty, Hantz, Blondel, J. de Beaumont, Th. Dufour, Crosnier, Rehfous, Ravel, E. de Beaumont, Krafft, Rambal, A. Borel, Viollier, M. Briquet, Ant. Martin, W. Patry, Junod, Ed. Bertrand, Claparède.

Excusés. MM C. Hubert et Desfoutes.

M. le Président ouvre la séance en rendant hommage à la mémoire de M. Th. de Saussure, président honoraire, que la Société a eu la douleur de perdre il y a quelques mois. L'assemblée se lève en signe de deuil.

Lecture et adoption du Procès Verbal.

M. le Président dit que depuis notre dernière séance et conformément aux décisions prises, la Société est entrée en possession de l'Athénée. Les réparations les plus urgentes ont été faites dans le courant de l'été. Il remercie la Commission spéciale nommée par la classe des B^x Arts pour présider au côté artistique de ces réparations et tout particulièrement MM. les architectes Krafft et L. Bovy, qui ont bien voulu suivre les choses de près.

Les transformations ont aussi bien réussi; pour l'installation de l'éclairage électrique, on s'est heurté à d'assez grandes difficultés, et elle nous coûtera probablement assez cher. L'achat a été payé par acte de notre ville

M. le notaire Moriaud, les droits de mutation et enregistr. de 2308 fr., ont été calculés sur la base de 40 000 fr., grâce à la bienveillance que le conseiller d'Etat Fazy témoigne aux anciennes sociétés genevoises. La société du Commerce était représentée par MM. Ernest Pictet, H. Chauvet et Alb. Rilliet, la 1ère par son Président, son vice Président et son Trésorier.

M. le Président donne lecture de la liste des personnes qui ont fait des dons d'actions à la société:

La Société des Arts a reçu de Mlle H. de Saussure un legs de 1000 fr.

M. J. Fatio a fait un don d'environ 400 fr. soit la différence entre le prix d'achat et la valeur d'remboursement des actions de la Commerce.

Le nouveau bail de la Société de Géographie, comportant un loyer de 700 fr. a été conclu. Le bail de l'Exposition permanente va l'être très prochainement, le loyer, y compris les contributions et assurances, sera amendé à 2150 fr., ce qui constitue une légère amélioration.

M. le Président rappelle la nomination de M. le prof.

Kraemer au titre d'Associé honoraire. Nous lui avons envoyé un diplôme imprimé. Il a envoyé deux lettres de remerciements, dont M. le Président donne lecture.

M. le Président a représenté la Société des Arts à la célébration du cinquantenaire de l'Institut genevois, pour laquelle une invitation nous était parvenue. La situation était délicate, si l'on se rappelle que lors de sa création, l'Institut était dirigé contre notre Société et destiné à la supplanter. Mais les circonstances ne sont plus du tout les mêmes. Ces rapports de courtoisie entre Sociétés genevoises ne peuvent avoir que de bons résultats et M. le Président a été appelé à prononcer au nom de la Société des Arts des paroles constatant ces bons rapports. M. le Président ajoute que le Cercle des Arts et des Lettres ainsi que (comme le lui rappelle M. Deluc) la Société d'Histoire et la Société de physique l'ont prié de parler aussi en leurs noms.

M. le Président informe que nous avons accordé gratuitement l'usage de nos locaux à la Société du monument Berthelier, et aux Dames s'occupant du Sanatorium de Clairmont. M^me^ Crosnier remercie aussi du prêt de nos salles à la Société mutuelle des artistes.

Ass^ée^ gén^le^. Pour l'assemblée générale, le bureau a la bonne fortune de pouvoir compter sur une conférence de M. le prof. Edmond Naville avec projections lumineuses. Elle aura pour sujet : Les marbres de l'autel de Pergame au Musée de Berlin.

Soc. H^te^ Rath. Le bureau a été informé que la Soc. H^te^ Rath qui dispose d'un fonds d'un peu plus de 1500 fr dont le revenu est destiné exclusivement à la

Société des Arts est disposée à se dissoudre pour remettre le fonds à notre Société, les motifs de séparation qui avaient existé autrefois entre les 2 organisations ayant disparu. M. le Président consulte l'assemblée pour savoir si l'on aurait des objections à cette transformation. Personne ne demande la parole à ce sujet.

Règlt de la Classe des B.x Arts. L'ordre du jour appelle la Société à donner son approbation au projet de revision du Règlement de la Classe des B.x Arts. M. Blondel expose qu'il n'y a qu'un petit nombre de modifications à l'ancien règlement et prie M. Cosmier son prédécesseur à la présidence de la Classe d'en donner lecture. M. Cosmier dit que ce changements ne comportent pas d'innovation mais simplement un groupement différent et une mise en harmonie avec le nouveau règlement de la Société des Arts. M. Cosmier lit le projet et, sur la demande de plusieurs des assistants, il est procédé à l'approbation en bloc. Le projet est approuvé.

Election de membres. La Société ayant à procéder à deux nominations de membres, M. le Président désigne comme scrutateurs MM. Morisod et Delarue.

Nomination d'un membre de la Comité d'Agriculture en remplacement de M. H. de Westerweller, devenu membre émérite.

M. Ant. Martin, remplaçant M. Constantin, président de la Classe, présente la liste des candidats. Mais cette liste contenant une erreur, la Société décide d'ajourner cette nomination.

Election d'un membre du Comité des B.x Arts. Nomination d'un membre de la Comité des B.x Arts en remplacement de M. H. de Saussure, décédé.

M. Blondel présente la liste des candidats, qui

sont MM. Ern. Stroehlin professeur.
Max Van Berchem.
de Geer.

Ces propositions étant mises aux voix, M. E. Stroehlin est élu par 15 suffrages, M. van Berchem en reçoit 7 et M. de Geer 1.

Fixation de l'Assemblée — Fixation du jour de l'Assemblée générale. La date est fixée au jeudi 25 Juin à 5 heures.

Séances familières. — Aux propositions individuelles, M. Krafft demande ce que le bureau compte faire au sujet des séances familières. M. de Candolle dit que le bureau n'y a point renoncé, mais que c'est plus difficile qu'autrefois de les faire réussir; on étudie la chose, et l'on se demande s'il ne conviendrait pas de les remplacer par des soirées familières.

M. G. Fatio dit que la Classe des Beaux Arts a maintenant des séances avec réceptions, où on invite les membres des trois Classes, ce qui remplace les anciennes séances familières, ou de moins les rend moins nécessaires.

Rapport artistique — M. Fatio demande si l'on maintiendra à l'impression du rapport le caractère artistique qu'on lui avait donné l'année dernière. Il propose, si l'on est disposé à l'accompagner d'illustrations, d'y mettre cette année les vues des différents locaux successifs de la Société.

M. Blondel appuie cette proposition.

M. de Candolle remercie M. Fatio de ses efforts pour rendre nos publications plus artistiques et lui répond que le bureau le consultera à la prochaine séance pour examiner la question.

La séance est levée à 4 h. 1/4.

Séance du 25 mars 1904.

sous la présidence de M. de Candolle président.

Présents MM. de Candolle, Desgouttes, Aubert, Blondel, Bernard, Defrue, Constantin, R. Gautier, E. de Beaumont, M. Bruyet, Lapanik - Total 11. —

Excusés, MM. Cromier, Ant Martin, J. Fatio.

Lecture et adoption du Procès Verbal.

Assemblée

M. le Président constate le succès de l'Assemblée générale du 25 février, qui a été très fréquentée, et cela pour une bonne part grâce à la Conférence de M. Ed. Naville. Des remerciements seront adressés par le bureau à M. Naville pour son obligeant et utile concours.

Dissol.n de la Soc. H.te Rath.

La Société Henriette Rath, dont il a été parlé à la dernière séance, s'est dissoute et a remis à la Société des Arts le fonds qu'elle gérait et qui est d'à peu près 20 000 francs. Il est intéressant de noter qu'à l'origine en 1851, le fonds ne s'élevait qu'à 9000 fr.; cette somme avait été remise par Mlle Rath à M. Alph. de Candolle qui avait constitué le Comité;

Le revenu du fonds a permis des allocations régulières à la Société des Arts, dont l'importance a varié, mais qui étaient ces dernières années de 660 fr.; en même temps le capital se doublait pendant ces cinquante années.

Le Comité inscrit au Registre du Commerce sous le nom de Société Henriette Rath, a été présidé en dernier lieu par M. H. de Saussure et

M. Louis Pictet en était le trésorier. Il n'y a plus que quelques formalités à remplir pour que ce fonds soit réuni à l'avoir de notre Société.

Fédération des Sociétés artistiques. M. le Président a reçu une lettre de la Société des peintres et sculpteurs annonçant le projet de créer une organisation pour lutter contre l'enlaidissement de la ville et demandant à la Société des Arts de s'associer à ce mouvement. M. de Candolle a répondu ~~favorablement~~ favorablement mais en réservant l'adhésion définitive de la Société des Arts. La question doit être exposée dans une assemblée à laquelle il annoncera mais pour laquelle la convocation n'est pas encore venue.

Les membres présents consultés sur cet objet, donnent leur approbation à cette première démarche du Président.

Section d'horlogerie. M. le Président exprime son regret de la phase de faible activité que traverse la Section d'horlogerie. Il a été péniblement impressionné d'avoir qu'il existait une Société des horlogers et s'est demandé si elle n'était pas le résultat du manque d'activité de notre Section. Il y aurait il pas un effort à faire pour ramener les horlogers parmi nous, par exemple organiser une Exposition d'horlogerie, où l'on mettrait aussi en relief le côté artistique et à laquelle la Classe des Beaux Arts pourrait coopérer.

M. Desfontes croit que nous ne sommes pas encore assez éloignés de l'époque de l'Exposition de 1896 pour tenter une nouvelle tentative

le même genre.

M. R. Gautier trouve l'idée excellente pour animer la séance, mais il faudrait attendre encore, car l'observation de M. Desfontis est juste. Il donne quelques renseignements sur la Société des horlogers. Elle n'est pas une société nouvelle; elle se réunit dans un local familier et c'est pourquoi ses séances sont fréquentes tandisque notre grand amphithéâtre solennel et vide n'attire pas. Du reste l'activité générale dans les réunions de représentants de cette branche est en baisse. La Société de fabricants d'horlogerie est morte, il n'y a plus que la Société des horlogers qui vive un peu. - A propos de ce qui vient d'être dit des Concours de Chronomètres M. Gautier croit qu'il vaut mieux qu'ils restent entre les mains de la Société des Arts.

Locataires de l'Athénée

M. le Président informe la Société que notre collègue M. le notaire Moriaud a bien voulu faire gratuitement les baux conclus avec nos deux Sociétés-locataires. Il lui a été adressé des remerciements, ainsi qu'à M. Bory, qui s'est occupé avec M. Desfontis du contrôle des comptes de réparations.

Comptes

Présentation des comptes et du budget.

M. Desfontis présente l'état des comptes qui ont été vérifiés par MM Bernard et Buttikay. L'année est absolument anormale, à cause des réparations et de l'achat de l'immeuble.

Aux recettes 42587 fr, aux dépens 42857 fr. L'immeuble a coûté 42308 fr. 75, en laissant 2308 fr. 75 de frais d'acte.

M. Bernard présente le rapport (de vérif.) qui déclare les comptes parfaitement en règle. Ils sont approuvés.

M. Sautter, au nom du groupe d'horlogerie de 1896, remercie le bureau d'avoir bien voulu se charger de gérer le retirage des fonds du groupe.

M. Desfontes expose en quelques mots la situation actuelle de la fortune de la Société. L'avoir de la Société au 31 déc. dernier était de fr. 98.800,80.

Le budget prévoit aux recettes 10 800 fr. et aux dépenses 9560 fr., ce qui fait un léger boni. 2000 fr. sont prévus pour la réfection des façades qui s'effectuera cette année.

MM. Moïse Briquet et Bernard posent quelques questions auxquelles répond M. Desfontes. M. Bernard demande si ~~l'année du dernier 1904~~ nous aurons une augmentation d'éclairage et de chauffage. ~~Présidence de M. de Candolle~~, président, M. Desfontes ne croit pas.

Locataires de l'Athénée

M. de Candolle ajoute que nous sommes convenus avec l'Exposition permanente qu'elle disposerait dans notre sous-sol de la place nécessaire pour ses emballages de tableaux.

M. F. de Crue pense qu'on pourrait peut-être tirer parti mieux que nous ne le faisons de nos locaux en les louant aux Sociétés genevoises. Ainsi la Société d'histoire se plaint de n'avoir pas assez de place. Il a été aussi question de construire un hôtel des Sociétés savantes qui nous ferait concurrence.

Budget

M. Desfontes présente le projet de budget pour 1904, qui est adopté. Sont nommés

vérificateurs des comptes MM. Blondel, Colet et M. Bruyet.

L'élection d'un membre du Comité d'Agriculture portée à l'ordre du jour est renvoyée, le quorum de 15 membres présents n'étant pas atteint.

Aux propositions individuelles, M. Constantin demande qu'on débaraque la salle de la bibliothèque de la Classe d'Agriculture et tous les tableaux qui l'encombrent.

Le Bureau examinera.

La séance est levée.

Séance du 29 avril 1904

Présidence de M. de Candolle. Présents MM. Desgouttes, Moriaud, Hanry, Cronier, Gustave et Ernest de Beaumont, Constantin, Patry, Martin, C. Ferrier, Viollier, Junod, R. Gautier, Claparède. — M. de Crue à 10 h.

M. Aubert est excusé.

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. le Président dit que la gestion du fonds de la Société Henriette Rath s'élève à 20 295 fr. 45.

Election d'un membre du Comité d'agriculture en remplacement de M. de Westerweller passé au rang de membre émérite.

Election de M. Robert.

M. Constantin président rapporte et présente les noms des trois candidats MM.

Arthur Robert

Adolphe Durant

Adolphe Barde.

MM. Hantz et de Beaumont fonctionnent comme scrutateurs. 15 bulletins délivrés, 15 retours.

M. Robert obtient 14 voix

M. Dunant en obtient une.

En conséquence M. Robert est proclamé membre du Comité d'agriculture, sous réserve de son adhésion aux statuts.

Fédér.ⁿ des Sociétés artistiques.

M. le Président rapporte sur le projet d'association des Sociétés artistiques de Genève qui a pour but de centraliser tous les efforts contre l'enlaidissement si malheureux de notre ville. Une assemblée préparatoire a eu lieu où 8 Sociétés étaient représentées. Dans une 2e et une 3e séance, on a élaboré des statuts. On a insisté pour que le Président de la Société des Arts fut la présidence à cette association. La Classe des Beaux Arts se trouve représentée par MM. Blondel, Moriaud et J. Fatio. Il y a en outre la Commission d'art public dépendant de la Société des Intérêts de Genève, le Cercle des Arts et des Lettres, la Société aux Amis du Musée, l'Institut national genevois, représenté par M. Juvet, la Section genevoise de la Société des Ingénieurs et Architectes suisses (son président est M. Fulpius). On demande maintenant à la Société des Arts de donner son adhésion définitive.

M. le Président lit les statuts projetés et dit qu'on a remplacé les mots de ligue contre l'enlaidissement de Genève par ceux-ci: Associa-

Fédération des Sociétés artistiques
DE GENÈVE

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER

Entre les sociétés soussignées, il est formé une association, régie par le Tit. XXVIII du Code des Obligations, qui prend le nom de : « Fédération des Sociétés artistiques de Genève ».

ART. 2

Cette Association a pour but essentiellement de chercher : *a)* à assurer, autant que possible, la conservation des sites et des constructions intéressantes que Genève possède encore; *b)* à empêcher tout ce qui comporte un enlaidissement de la ville de Genève ou de ses environs; *c)* de centraliser les études et travaux relatifs à ces objets, entrepris par chacune des Sociétés adhérentes dans la limite de ses attributions.

Art. 3

La Fédération reconnaît pour ses principaux moyens d'action notamment : *a)* tous ceux qui sont propres à éclairer et influencer l'opinion publique; *b)* les démarches que l'Association pourra faire, lorsque l'occasion s'en présentera, soit auprès des personnes intéressées (propriétaires, architectes, entrepreneurs), soit auprès des Autorités cantonales et municipales.

Art. 4

La Fédération a pour organe un Comité Directeur, composé des délégués des Sociétés adhérentes.

Ces délégués sont au nombre de trois, au maximum, par Société.

Art. 5

Le Comité se réunit au moins une fois chaque année, au cours du premier trimestre, pour nommer son Bureau et ses Vérificateurs des comptes.

Art. 6

Le Bureau se compose d'un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Art. 7

Le Bureau expédie les affaires courantes et rend compte de sa gestion à la séance du Comité qui a lieu dans le premier trimestre de l'année.

Il convoque le Comité aussi souvent qu'il le juge opportun ; il doit le convoquer aussi souvent que la demande lui en est faite par trois Commissaires qui ne font pas partie du Bureau.

Les convocations se font par lettres.

ART. 8

Le Bureau représente la Fédération vis-à-vis des tiers.

Pour les actes à passer et les signatures à donner, la Fédération est valablement engagée par les signatures du Président et du Secrétaire ou de leurs suppléants.

ART. 9

Sous réserve des dons que la Fédération pourra recevoir, les frais sont couverts par les cotisations des Sociétés adhérentes.

Ces cotisations sont fixées à 40 francs au minimum par an.

ART. 10

Les ressources indiquées à l'article précédent garantissent seules les engagements de l'Association, à l'égard desquels les Sociétés adhérentes ne peuvent être tenues au delà de leurs cotisations annuelles

Les membres du Comité n'encourent aucune responsabilité personnelle pour les engagements de la Fédération.

ART. 11

La durée de la Fédération est indéfinie.

Art. 12

Chaque membre de la Fédération peut, en tout temps, cesser d'en faire partie, mais une démission n'est valable que pour l'année qui suit celle où elle a été donnée.

Art. 13

La dissolution de la Fédération peut être décidée par le Comité directeur à la majorité des membres présents.

Toute proposition de dissolution de la Fédération doit être inscrite à l'ordre du jour de la séance du Comité, et sur les lettres de convocation.

En cas de dissolution, s'il existe encore un actif, il sera remis aux membres par parts égales.

Art. 14

Toute société artistique, établie à Genève, pourra être admise à faire partie de la Fédération, si elle en fait la demande, et pourvu que son admission soit approuvée par le Comité directeur, à la majorité des membres présents.

Art. 15

La Fédération pourra être inscrite au Registre du Commerce.

tion des Sociétés artistiques de Genève. Le but est le suivant : a) assurer la conservation des sites et constructions ; — b) empêcher tout ce qui comporte un enlaidissement de Genève ou de ses environs. On agira par la propagande et des dénonciations. Il y a un Comité directeur, avec 3 délégués au maximum de chaque Société adhérente. Le Secrétaire est M. M. Baud, le trésorier M. L. Roux. On demande à chaque société adhérente une cotisation de 10 fr. par an au minimum. Il se pourrait que le compte financier à faire fût plus tard plus considérable. Les Sociétés pourront se retirer en tout temps si elles n'étaient pas satisfaites.

La discussion est ouverte sur ce projet de statuts. Seul M. Viollier prend la parole pour proposer le mot de Fédération à la place de celui d'association. M. le Président se déclare tout à fait d'accord. Le projet est considéré comme adopté par l'assemblée.

Invitée à désigner des délégués, celle-ci s'en rapporte au choix du bureau, lequel propose MM. de Candolle, Aubert et Crosnier. Approuvé.

Compte rendu

M. le Président dit encore quelques mots sur le Compte rendu, qui paraîtra sous peu.

Salle Agriculture

M. W. Patry se plaint que la salle de la Bibliothèque d'Agriculture n'est pas en ordre, M. Prosenc n'ayant pas le temps ni la possibilité de quitter la grande salle, tant que

celle-ci est ouverte au public. Le Bureau examinera ce point avec M. Patry.

La séance est levée

A. Gos Claparède
Secrétaire

Séance du 28 octobre 1901

Présidence de M. de Candolle.

Présents MM. De Candolle, Desfontis, Ernest et Gustave de Beaumont, Bernard, Bertrand, G. Fatio, Ferrier, Hantz, Ravel, R. Gautier Krafft, Borgnet, Claparède.

Fédération des Sociétés artistiques

Lecture et adoption du Procès Verbal.

A propos de la Fédération des Sociétés artistiques genevoises, M. le Président dit qu'il a vu M. Fazy président du Conseil d'Etat qui lui a parlé de ce mouvement en termes très favorables et s'est en quelque sorte engagé à consulter la nouvelle Société, les administrations municipales de la Ville et du Canton lui ont également fait très bon accueil.

Le Grand Conseil a aussi été mandé de l'existence de la nouvelle association à l'occasion du compte rendu. M. de Candolle tiendra la Société des Arts au courant de la suite de ces démarches.

Section des Lettres

M. le Président annonce officiellement qu'il s'est constitué au sein de la Classe des Beaux Arts une Section des Lettres. Ce fut déjà chose décidée à la fin de l'hiver dernier. Malheureusement les fondateurs de cette section n'ont pas pris garde à l'art. 27 de notre Reglement qui exige l'approbation de la Société pour la création par une Classe de

toute institution permanente. Le bureau a eu à temps de cette affaire à la fin du printemps et pour ne pas faire obstacle à la création, il a donné aux organisateurs une autorisation provisoire de se constituer et de tenir des réunions sous réserve de l'autorisation ultérieure de la Société des Arts. Malheureusement encore, les organisateurs de la section sont allés un peu plus loin que l'autorisation. Ils ont adopté et fait imprimer un règlement de la section, dont nous n'avons eu connaissance que il y a quelques jours. Puis ils ont imprimé la première liste datée d'octobre d'une sorte que, sans l'intervention du bureau, ils auraient déjà lancé. Le bureau a jugé nécessaire de corriger la Société sans attendre davantage pour la mettre au courant de ces faits.

Le projet du bureau serait celui-ci: approuver sans hésiter la nouvelle création, mais faire certaines réserves au sujet du règlement et de la publication la Vorlebatnie.

M. le Président lit le Règlement en question en signalant les points sur lesquels il y aura des changements à demander: Art 3. Droits des membres de la section; bibliothèque de la section; réunions familières. Art 7. „Les membres du bureau doivent être choisis parmi les citoyens de profession". cette disposition paraît contraire au principe fondamental de la Société qui est de faire autant que possible la part égale entre les professionnels et les amateurs. Art. 10. Publication des rapports de la section dans le rapport annuel de la Soc. des Arts.

Il y a des réserves à faire aussi relativement à la

publication, non pas quant à son contenu, mais parce qu'elle doit contenir des articles de critique d'art. La critique doit être franche, mais courtoise. Une société comme la nôtre ne peut endosser la responsabilité de jugements qui pourront être parfois trop sévères et pas très justes. Les questions de critique sont délicates et peuvent donner lieu à de vifs polémiques. Il est bon que les responsabilités ne soient pas confondues et, pour cela, il importe d'encarter dans le fascicule une formule dégageant bien la responsabilité de la Soc. des Artistes.

La discussion est ouverte.

M. Fatio critique la phrase de l'article où l'on dit que la section s'occupera de sujets artistiques et littéraires. Le mot artistique est de trop; les sujets artistiques sont discutés à la Classe; cela pourrait amener une scission. M. Fatio rend hommage au zèle des fondateurs de la section qui ont agi de très bonne foi, sans qu'on se soit douté tout de suite à la Classe de ce qui se préparait. Il a été exprimé le désir de créer un milieu littéraire, où l'on discuterait théâtre et littérature; mais il ne faudrait pas que cela empiétât sur les attributions de la Classe. Celle-ci a toujours écarté les discussions qui pourraient amener des scissions.

Après un échange d'idées auquel prennent part MM. Bertrand, de Candolle, Ferrière, J. de Beaumont, ce point est renvoyé au Bureau.

Il en est de même des autres dispositions du règlement à modifier. MM. Desfontes et Krafft prennent encore la parole. Le Bureau est chargé

SOCIÉTÉ DES ARTS
CLASSE DES BEAUX-ARTS

SECTION DES LETTRES

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — BUT DE LA SECTION

La Section des Lettres de la Classe des Beaux-Arts a pour but le développement de la vie littéraire. Elle donne des conférences, organise des soirées, entretient une bibliothèque, publie des travaux, ~~et tient des séances, où l'on discute de sujets artistiques et littéraires~~.

tient des séances,

ART. II. — COMPOSITION DE LA SECTION

La Section se compose de membres, soit souscripteurs, en nombre illimité, ~~en majorité~~ choisis parmi les écrivains de profession.

de préférence

Art. III. — DROITS DES MEMBRES

Les membres de la Section ont le droit :

A) D'assister à toutes les séances et conférences et ils peuvent y amener des personnes étrangères à la Section.

B) De consulter ~~à domicile~~ les ouvrages de la bibliothèque de la Soc. des arts, en se conformant au règlement spécial de la bibliothèque de cette Société, ~~des Arts~~.

C) De recevoir gratuitement ou aux conditions déterminées par la Section un exemplaire des publications éditées par elle.

D) D'assister aux Réunions familières de la Société des Arts et aux cours et conférences qu'elle fait donner. Ils peuvent y amener des personnes étrangères à la Société aux conditions formulées par l'art. 44 de la Société.

Art. IV. — RÉCEPTION DES MEMBRES

Pour faire partie de la Section il faut :

A) Etre âgé de 20 ans au moins.

B) Etre présenté par deux membres qui appuient la candidature en signant dans un registre spécial.

Les candidats sont censés accepter par leur admission les statuts et les règlements de la Section.

Art. V. — COTISATIONS

Les membres de la Section paient, au commencement de l'exercice, une contribution annuelle de 5 francs.

Tout membre de la Section peut se libérer de ses contributions par un versement unique de 100 fr.

Art. VI. — CONVOCATIONS

La Section se réunit, autant que possible, au moins une fois par mois durant la saison d'hiver.

Les membres de la Section sont avertis par une convocation personnelle.

La convocation doit, *autant que possible,* mentionner les objets à l'ordre du jour et, obligatoirement, ce qui concerne les élections pour le bureau et les présentations des candidats à la Section.

Art. VII. — DU BUREAU

La Section est dirigée par un bureau de cinq membres; savoir : un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier, chargé de la bibliothèque, et deux membres sans fonctions déterminées. Les membres du bureau doivent être choisis parmi les écrivains ~~de profession.~~

Le président et le vice-président doivent être choisis parmi les membres de la Classe des Beaux-Arts; ils sont nommés pour un an et ne sont pas immédiatement rééligibles aux mêmes fonctions.

Le président sortant de charge fait de droit partie du bureau pendant l'année suivante.

Les membres sans fonctions déterminées sont élus pour un an et ne sont pas immédiatement rééligibles.

Art. VIII. — NOMINATION DU BUREAU

Le bureau est nommé par la Section au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à la fin de chaque exercice.

Une assemblée peut être convoquée à l'extraordinaire en cas de remplacement immédiat.

La carte de convocation doit annoncer qu'il s'agit de nominations.

Art. IX. — ATTRIBUTIONS DU BUREAU

Le bureau a toute liberté dans la direction de la Section.

Il doit pourvoir à l'activité artistique et littéraire de la Section.

A cet effet il peut s'entourer de commissions spé-

ciales dont les membres ne font pas nécessairement partie de la Section.

Il administre les fonds de la Section, conformément aux décisions prises par elle.

Il fait, sans autorisation préalable, les dépenses urgentes ou de peu d'importance et en avise la Classe.

Il rentre dans les attributions du secrétaire de tenir un procès-verbal de chaque séance du bureau et de la Section.

Art. X. — RENOUVELLEMENT DU BUREAU

A la fin de chaque exercice le président fait un rapport écrit sur les travaux de l'année.

De même le trésorier présente le compte des recettes et dépenses, après l'avoir préalablement soumis à l'examen de deux commissaires vérificateurs, nommés par la Section et choisis en dehors du bureau. Ces commissaires font un rapport sur lequel la Section se prononce.

Décharge étant donnée au bureau de sa gestion, celui-ci transmet ses pouvoirs aux membres nouvellement élus.

Les rapports du président et du trésorier sont communiqués au président de la Classe pour être publiés dans le rapport général annuel de la Société des Arts.

Art. XI. - DES MEMBRES CORRESPONDANTS

La Section, sur la proposition du Comité, s'adjoint, sous le titre de « correspondants » des personnes domiciliées hors de Suisse qui se sont distinguées par leurs travaux artistiques ou lui ont rendu des services.

Art. XII. — DU RÈGLEMENT

Toute modification au présent règlement ne pourra être votée que dans la séance qui suivra celle où elle aura été discutée et si elle est appuyée par la moitié au moins des membres présents faisant partie de la Section.

IMP. ATAR, GENÈVE CORRATERIE, 12.

de convoquer pour lundi prochain à 5 h. les organisateurs de la Section MM. Maurice Band, Daniel Band-Bory, etc. pour conférer avec eux sur les changements à apporter au règlement et sur la réserve relative à la Voix latine, sans lesquels changements et réserves l'approbation ne pouvait être donnée à la Section. MM. de Beaumont, Cosmier et Fatio sont adjoints au bureau.

La formule à inscrire en tête de la publication pourrait être celle-ci: "La Société des Arts envisageant d'ailleurs avec faveur la formation de la Section des Lettres sous les auspices de la Classe des Beaux Arts, reste étrangère à la rédaction de la Voix latine et n'assume aucune responsabilité quant à son contenu." Dans les fascicules qui suivront on mettrait: "La rédaction de la Voix latine dépend exclusivement de la Section des Lettres et n'engage en aucun façon la responsabilité de la Société des Arts ni celle de la Classe des B.x Arts."

Inscription à la Croix rouge

Avant la clôture de la séance, M. J. Fatio signale l'inscription relative à la fondation de la Croix Rouge qui a été placée sur la porte du salon en suite de la décision prise ce printemps et pour répondre au désir de M. Moynier.

Section des Lettres

Le lundi 31 octobre à 5 h. MM. de Candolle, de Pourtalès, Chapuis, J. Fatio, Cosmier et J. de Beaumont, représentant la Société et la Classe des Beaux Arts, et MM. Maurice Band, C. Spiess, et Adrien Borgy, représentant la Section des Lettres ont arrêté les modifications suivantes au

règlement de la section.

Art. 1er ... [La section] tient des séances, donne des conférences etc... les mots „où l'on discute des sujets artistiques et littéraires" sont supprimés.

Art 3. ..... peuvent y amener des personnes étrangères à la Société. le mot est remplacé par Section.

Le 2e parag. sera rédigé ainsi: de consulter les ouvrages de la bibliothèque de la Soc. des Arts en se conformant au règlement de la bibliothèque de cette Société." (il n'est plus question de la bibl. de la section).

Le 4e parag. se terminera par Il peuvent y amener (aux séances fam.) des personnes étrangères à la Société „aux conditions formulées par l'art. 44 du règl. de la Société".

A l'art 7. les objections de la Société des Arts sont admises, le bureau de la section s'y conformera en modifiant la rédaction.

Art. 10. On supprime les mots: pour être publiés dans le rapport annuel de la Société des Arts.

Il est convenu que le tirage du règlement de la section sera remplacé par un nouveau tirage conforme aux modifications décidées ci-dessus.

Quant à la boîte latine, il sera encarté dans le 1er fascicule une formule conforme à celle qui a été décidé par la Société des Arts, et les numéros suivants porteront aussi la réserve de la Société telle qu'elle a été libellée plus haut.

Séance du Vendredi 16 déc. à 5 h. 1904.

Présidence de M. de Candolle. Présents MM. de Candolle, W. Vollier, E. de Beaumont, Brazet, Bonna, Rambal, Blondel, De Am, Hantz, Cromier, R. Gautier, W. Paltz, J. Fatio, Claparède, Grosdande.

Souscriptions

M. le Président annonce que le bureau, grâce aux souscriptions individuelles de ses membres, a pu souscrire pour 100 fr. sur la liste de souscription pour le rachat des maquettes de l'Escalade par Dunki.

Le bureau a reçu aussi de l'Institut genevois une demande de souscription pour racheter la vue de Genève au temps de l'Escalade par Ziegler et en faire don au Musée. Il faut trouver 1800 fr. Le bureau propose d'inscrire la Société pour 100 fr. approuvé.

Portrait de M. de Saussure

Mme de Saussure a écrit à M. le Président pour lui annoncer qu'elle a fait faire le portrait de son mari par Mlle Aimée Rapin dans le but d'en faire cadeau à la Société des arts. C'est un portrait très ressemblant, en ce moment à l'Exposition permanente. Comme c'est un grand tableau, de genre très moderne, il sera difficile de lui trouver une place convenable dans les salons de la Société. M. le Président s'est empressé de remercier très vivement Mme de Saussure pour ce don si important et intéressant.

Election de M. Autran

Election d'un membre du Comité d'Industrie en remplacement de M. Albert Rilliet, décédé. M. E. de Beaumont, vice-président de la Classe d'Industrie rapporte. Le Comité d'Industrie présente les 3 candidats de la Classe dans l'ordre suivant:

MM. George Autran, ingr
Ed. Gardy, ingr, secrét de la section d'Horlog.
H. de Morsier, ingr, secrét. de la Chambre d'Industrie.

MM. Briquet et Delisle sont désignés comme scrutateurs. M. Autran obtient 12 voix.

M. Gardy 2
abstention 1.

En conséquence, M. Autran est proclamé membre du Comité d'Industrie sous réserve de son adhésion aux réglements de la Société.

Jour de l'Assemblée — L'ordre du jour appelle la fixation du jour de la séance générale de la Société. On adopte la date du jeudi 23 février à 4 3/4 h.

Section des Lettres — M. le Président présente à l'approbation de la Société le réglement de la Section des Lettres. Il a été modifié selon les désirs que nous avions exprimés. Il ne reste plus qu'un point à trancher définitivement à l'art. 7.

A l'art. 2, sur le désir exprimé par la Section, on remplacera les mots "de majorité" par "de préférence". A l'art. 7, la Section a renoncé à faire suivre le mot Ecrivains des 2 mots de profession". M. le Président se demande si "le mot écrivains est bien choisi, en tout cas l'essentiel est que les mots de profession aient disparu. Mais pour éviter toute atteinte au principe reconnu par la Société des Arts, il faut ajouter les mots en majorité à cet article et dire que les membres du bureau devront être choisis en majorité parmi les écrivains. De cette façon il n'y aurait plus l'exclusivisme reproché à la

forme actuelle de la disposition.

La discussion est ouverte. La Société décide d'approuver le règlement avec les modifications indiquées, en ajoutant à l'art. 7 ces mots en majorité.

La Société approuve d'autre part la somme encartée dans la Voix latine et qui répond entièrement à ce qu'elle avait désiré.

Conférences — Aux propositions individuelles, M. J. Fatio signale comme conférencier dont on fait grand cas, pour l'excentralité où le bureau en rechercherait un, M. Wiz architecte à ~~Lausanne~~ Vevey, qui connaît à fond les cloches de notre pays, notamment celles d'Yverdon.

La séance est levée

Alx Claparède

Séance du 10 février 1905

Présidence de M. Ch. Aubert, vice président.

Présents Mess. Aubert, des Gouttes, Autran, Brispot, Bonna, Blondel, Bertrand, E. et G. de Beaumont, Cromier, de Crue, V. Fatio, J. Fatio, Ferrier, Grosclaude, R. Gautier, Hanty, Imer-Schneider, Junod, Krafft, Rambal, Stroehlin, Veyrassat, Viollier. — 24.

M. le Président excuse M. de Candolle, président de la Société, retenu par une indisposition, M. Claparède, secrétaire, absent de Genève et M. H. Fazy, secrétaire-adjoint, pour cause de santé, et prie M. Ernest de Beaumont de remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président donne lecture d'une lettre de

M. George Autran, remerciant la Société de l'avoir désigné pour être un de ses membres et lui adresse ses souhaits de bienvenue.

Fédn des Soc. artist. M. le Président informe que la Sociétés des Fédérations artistiques a constitué son bureau comme suit : MM. J. Cromier, président, Rehfous, vice-pt, Baudin, secrétaire et Roux, trésorier.

L'assemblée renouvelle, à mains levées, le mandat des deux délégués de la Société des Arts, MM. de Candolle et Cromier, à cette Société.

Prix de la Rive Sur la proposition du bureau, l'assemblée désigne pour faire partie du Jury du Prix de la Rive, qui doit être décerné en 1906, MM. :

1. Eug. Constantin
2. Haccius

} Comité d'agriculture

W. Borel
Ch. Borel

} suppléants

3. Th. Turrettini
4. Alex. Claparède
5. J. Rambal
6. L. de Beaumont

} Comité d'Industrie et de Com.

L. Piccard
R. Gautier

} suppléants.

7. J. Cromier
8. G. Fatio
9. Gve. Brocher

} comité des Beaux Arts.

Junod
Bovy

} suppléants.

Date de l'ass. gén. Pour divers motifs, l'Assemblée générale est reportée au vendredi 3 mars à 5 h. La conférence sera faite par M. Francis de Crue.

Election d. M. H. de Morsier

Election d'un membre du Comité d'Industrie et de Commerce en remplacement de M. John Robson. Mess. Viollier et Bonna remplissent les fonctions de scrutateurs.

M. Ern. de Beaumont, au nom du Comité d'Industrie, présente MM.

Henri de Morsier, ing.
Ed. Gardy, ing.
F. Balavoine, horloger.

Bulletins valables 24.

M. Henri de Morsier est élu par 24 voix.

Election de M. Bory

Election d'un membre du Comité des Beaux Arts en remplacement de M. Bodmer.

MM. G. Authier et G. Fatio remplissent les fonctions de scrutateurs.

M. G. de Beaumont, au nom du Comité des Beaux-Arts, présente MM. Léon Bory, architecte, Maurice Baud Bovet, et Henri van Muyden, peintre.

Bulletins valables 24.

M. Léon Bory est élu par 22 voix, M. Maurice Baud obtient 1 voix. Bulletin blanc 1.

Compte rendu financier.

M. des Goutte, trésorier, présente le compte rendu financier pour 1904, qui porte aux

Recettes 26339 fr. 90
aux dépenses 30454 40
Excédent des dépenses 4114, 50

M. des Goutte fait suivre l'énoncé des chiffres d'un rapport expliquant que l'excédent de dépenses résulte des sommes affectées aux réparations de l'immeuble, à savoir 1498 fr. 65:

La Société Henriette Rath s'est dissoute au cours de cette année et, conformément à ses statuts, a remis son portefeuille, s'élevant à 19613 f. 10 à la Société des Arts ; les revenus de cette somme représentent à peu de chose près la subvention que la Société Henriette Rath faisait à la Société des Arts.

L'avoir de la Société des Arts au 31 déc. 1907 était de 105 165 f. dont les revenus ont été de 3549 f. 45 : L'usufruit de l'Athénée fait partie de l'actif de la Société des Arts.

Le rapport des vérificateurs des comptes, MM. Blondel et Briquet, lu par ce dernier, constate la parfaite exactitude des écritures et engage l'assemblée à donner décharge au trésorier pour sa gestion en lui adressant des remerciements.

Le projet de budget présenté ensuite par M. Dufour prévoit :

aux recettes 10 165 f. 50.
aux dépenses 9 850.
Excédent des recettes 315 f. 50.

Le budget prévoit une réserve de 2500 f. pour former le fonds nécessaire aux réparations prévues par M. Juvet architecte dans un temps plus ou moins éloigné et s'élevant à environ 30 000 fr.

Après une discussion sur les trois précédents rapports, à laquelle prennent part MM. J. Fatio et R. Gautier, les conclusions sont adoptées à l'unanimité

et décharge est donnée au trésorier pour sa gestion pendant l'exercice 1904.

Sont nommés vérificateurs pour le prochain exercice MM. J. Autran, Strœhlin et Borel-d'Hauterive.

La séance est levée à 6 heures

E. de Beaumont

Pour copie conforme

Alex Chapuis

Séance du 31 mars 1905, 5h.

Présidence de M. Lucien de Candolle, président.

Présents MM. Autran, E. de Beaumont, Bertrand, Blondel, W. Borel, L. Bory, H. Boma, Briquet, L. de Candolle, Cromier, De Crue, des Gouttes, G. Fatio, Grosclaude, Hauty, Ivan-Schneider, Krafft, Rambal, Robert, Veyrassat. — 20.

M. le Président excuse MM. H. Faesch et R. Gautier et prie M. E. de Beaumont de remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Don d'une truelle

M. le Président fait circuler la truelle et le marteau qui ont servi ou ont dû servir à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'Athénée; ces objets ont été offerts à la Société des Arts par les héritiers de Madame Alors d'Ivernois. Jusqu'à présent il n'a pu être retrouvé aucune trace écrite démontrant que la cérémonie a eu lieu effectivement.

M. le Président communique les lettres de remerciements de deux membres reçus

reçu dans la précédente séance, MM. Léon Borgeaud et Henri Morsier et leur souhaite la bienvenue.

Séance Wendell — M. le Président s'excuse de ne pas s'être conformé au Règlement en organisant récemment une séance pour recevoir M. Wendell, professeur à l'Université de Harvard, à passage à Genève. L'assemblée applaudit à la valeur de cette réception. — M. le Président remercie M. de Cruz pour la conférence qu'il a faite à la séance générale de la Société des arts, le 3 mars.

Election du Bureau — Le mandat des membres du bureau, d'une durée de cinq ans, arrivant à son terme, la Société est appelée à élire un nouveau bureau.

Président. M. de Candolle est réélu par acclamation.

Vice-président. M. Ch. Aubert déclinant toute réélection à cause de ses nombreuses occupations, M. le Président propose de nommer M. A. Blondel, approuvé à main levée.

Trésorier, Secrétaire, Secrétaire adjoint. MM. Des Gouttes, trésorier, et A. Claparède secrétaire sont renommés à main levée, et sur la proposition de M. le Président, M. J. Fatio est nommé secrétaire adjoint en remplacement de M. H. Faesch, qui avait décliné toute réélection.

Modific. au Règlement — Le bureau propose une modification des articles 44 à 46 du règlement de la Société.

Cette modification est proposée pour mettre le règlement en accord avec les faits et donner plus de latitude au bureau pour l'organisation des séances faites au nom de la Société.

Après une courte discussion, les articles 44 à 46 sont supprimés et remplacés par un seul article n° 44 ainsi conçu :

Art. 44. - Le bureau peut organiser des séances publiques ou non autres que celles prévues à l'art. 38.

Il peut notamment organiser des réunions dites « familières », dont l'ordre du jour pourra ne pas être fixé d'avance et auxquelles les membres de la Société et de ses Cours ont le droit d'assister et d'amener des étrangers.

Kiosque à musique

Communication de la Société de la Fédération artistique au sujet du Kiosque à musique projeté au Jardin anglais et réponse à lui donner.

M. le Président donne lecture d'une lettre de la Fédération demandant l'avis des Sociétés fédérées sur ce projet, qui menace l'entrée de notre salle.

M. Cromer, président de la Fédération, développe le sujet.

Après une longue discussion, à laquelle prennent part notamment MM. Blondel, Fatio, Imer-Schneider, Veyrassat, Desfontes, qui se prononcent tous contre l'exécution de ce projet, l'assemblée se rallie à l'unanimité à la déclaration suivante formulée

par M. le Président :

" La Société des Arts se déclare défavorable au projet de kiosque piqueté dans la promenade du lac ".

Election de M. Gardy

Election d'un membre du Comité d'Industrie en remplacement de M. Flournois, décédé.

M. de Beaumont présente au nom du Comité les candidats dans l'ordre suivant :

MM. Edouard Gardy,
F. Balavoine
René Thury.

Bulletins valables 18.

M. E. Gardy obtient 17 voix, M. R. Thury 1. En conséquence, M. E. Gardy est élu.

Pendant le dépouillement, M. le Président communique des renseignements intéressants sur la Société des Arts de Londres, qui a servi de modèle à celle de Genève.

En l'absence de communications individuelles, la séance est levée à 6 1/4 h.

Pour le Secrétaire absent
E. de Beaumont

Pour copie conforme
Alex. Claparède.

Séance du 26 janvier 1906.

Séance sous la présidence de M. A. de Candolle, président.

Présents MM. Autran, Bonna, E. de Beaumont, J. de Beaumont, Bernard, Bory, Brizet, Constantin, de Candolle, Claparède, Cromer, Du Pasquier, R. Saudan, Froesande, Gardy, Hamus, Hanty, Imer-Schneider, H. de Morsier, W. Patry, Rambal, Veyrassat. Total 22.

Excusés MM. Aug. Blondel et H. Dufour.

Lecture et adoption du procès verbal.

Mort de M. Reuleaux. M. le Président communique la mort de Franz Reuleaux, associé honoraire de la Société des Arts, survenue à Berlin le 20 août et qui lui a été annoncée, par la veuve de notre illustre collègue (Mme Reuleaux, née Overbeck, Thorwaldsenstrasse 2, Berlin).

Fête de M. Kühn, à Halle. Dans le courant de l'été dernier, M. le Président a appris qu'une solennité académique avait lieu à Halle en l'honneur des 80 ans d'un autre de nos associés honoraires, le célèbre professeur d'agronomie Kühn. Ne pouvant se rendre lui même à l'invitation adressée à la Société des Arts de se faire représenter à cette fête, il a prié son fils de déléguer M. Hamus, que les circonstances désignaient d'autant mieux pour cette mission qu'il est en relations personnelles avec M. Kühn. M. Hamus a bien voulu accepter et M. de Candolle montre par des extraits de journaux allemands que la présence du délégué genevois à Halle et le discours qu'il y a prononcé ont été fort appréciés; le Journal

Genève a d'ailleurs rendu compte de la chose. Il remercie donc très vivement M. Haccius de l'empressement avec lequel il a accepté cette délégation et du talent avec lequel il a rempli sa mission.

Sur la demande du Président, M. Haccius donne quelques détails sur la fête à laquelle il a assisté à Halle, où il est allé avec plaisir puisqu'il y avait fait ses études à la suite de Jules Soury et d'autres de nos concitoyens et où MM. Robert et Constantin ont aussi étudié l'agronomie. Le prof. Kühn a visité la Suisse à plus d'une reprise. La Fête a été grandiose et imposante. Malgré ses 80 ans, Kühn a entendu ~~successivement~~ vaillamment 30 discours, à commencer par celui du Ministre de l'Instruction publique jusqu'à l'allocution du maire de sa commune natale. Kühn est l'agronome qui, le premier, a introduit la science de l'agronomie à l'Université, où elle tient aujourd'hui une place très importante dans la Faculté de Philosophie; elle est à Halle la branche la plus ~~importante~~ florissante. Il y a de même des enseignements d'agronomie aux Universités de Leipzig et de Berlin. Kühn n'est pas arrivé sans peine à ce résultat, il a dû vaincre beaucoup d'opposition. Mais son œuvre est aujourd'hui universellement ~~acceptée~~ reconnue. Il a reçu un appel de l'Université de Berlin qu'il a refusé, désirant rester à Halle.

De nombreuses Sociétés étaient représentées

de la fête, d'Autriche et même de Bulgarie. De France était venu un message de sympathie signé des premières illustrations scientifiques de ce pays. Mais sans la Société des Arts, la Suisse n'aurait pas été représentée. Aussi le ministre de l'Instruction publique de France a-t-il très chaudement remercié M. Hacuin du témoignage donné par Genève.

M. de Candolle remercie à nouveau M. Hacuin et rappelle qu'à la fête en l'honneur de Lord Kelvin à laquelle il avait été délégué par la Société des Arts, il s'était trouvé aussi le seul délégué suisse, au milieu de ceux d'une quantité de nations. La Société des Arts occupe donc une place utile, qui ne serait remplie par aucune autre dans notre pays.

Salle Théluson — M. le Président parle d'une demande adressée à la Société des Arts par le Comité qui organise une exposition de portraits à la salle Théluson pour la prier d'y envoyer un certain nombre de ses peintures. Le bureau, pour divers motifs, a répondu négativement à cette demande.

Don de brochure — La Société des Arts a reçu de M. Brelaz, ancien bourgmestre de Bruxelles, le don d'une brochure dont il est l'auteur : « La Culture intellectuelle en Belgique ». Elle est déposée sur le bureau.

Rapport financier — M. le trésorier de Saussure présente le rapport financier et le budget (qui par suite d'un oubli, n'ont pas été distribués à l'ordre du jour).

Le rapport financier constate aux Recettes de l'exercice écoulé 12 189 fr. et aux Dépenses 12 947 fr. 95. Cela fait un excédent de

dépenses de 758 f. 85, mais le déficit réel, si l'on fait abstraction d'un remboursement de fond, est de 1556 f. 20.

La fortune de la Société s'élève à 100 225 fr. représentés par des titres ; il faut y ajouter l'immeuble de l'Athénée.

Les travaux de réfection de nos salles ont coûté très cher ; il a fallu payer 4000 fr. ce que le devis n'indiquait à 500 fr. Ceci dit pour montrer qu'on fait souvent les devis de dépenses d'une manière un peu trop superficielle et optimiste. Ces travaux d'ailleurs ont parfaitement réussi et le résultat ne recueille que des éloges. Il convient donc de remercier sincèrement la ~~Société~~ Classe des Beaux arts pour son initiative. Le lustre du salon, d'un beau style, remplace avec avantage le plafonnier que nous avons eu quelque temps.

Mais il reste encore des travaux et des dépenses en perspective. A l'amphithéâtre, certains bancs sont trop serrés et les bouches à chaleur sont mal placées ; il faudra installer un chauffage spécial dans la salle d'Agriculture.

Le budget pour 1906 prévoit aux recettes 10 660 fr. et aux dépenses 10 520 fr. Le point à signaler est une augmentation sensible du traitement du bibliothécaire, comme conséquence des nouveaux arrangements pris par le Bureau de la Société en vue d'améliorer le service de la bibliothèque.

M. Authan présente le rapport des commissaires vérificateurs. Il a dû faire cette vérification tout seul, en l'absence de ses 2 collègues. Mais il conclut à donner pleine décharge à notre dévoué trésorier et lui adresse de vifs remerciements pour l'exactitude et le soin avec lesquels il se charge du travail considérable de la gestion des affaires de la Société. Approuvé.

M. R. Gautier joint ses remerciements à ceux de M. Authan et constate que la situation financière de la Société n'a rien d'inquiétant; si coûteuses qu'elles aient été, ces réparations ont amélioré l'immeuble; elles doivent être payées non pas par l'exercice courant, mais par un prélèvement sur le capital. Il rappelle à ce propos la situation difficile de la Société de géographie, locataire de la Société des arts, et voudrait que, puisque nous sommes dans de bonnes conditions financières, nous fassions à cette Société une diminution de ~~bail~~ loyer au moment du renouvellement du bail. Il demande aussi que le salon où nous sommes soit mieux chauffé à l'avenir qu'il ne l'est aujourd'hui.

M. de Candolle saisit cette dernière remarque de M. Gautier pour montrer que nous sommes encore loin d'avoir fait subir à l'immeuble toutes les réparations urgentes. Le chauffage du bâtiment est exécrable, parce que le système est vieux et mal compris. Il faudra transformer complètement le calorifère. Ce sont de gros dépenses en perspective. Pour les façades, il n'a été fait que le strict nécessaire, il faudra y revenir. Quant au

loge de la Société de géographie, si celle-ci nous adresse une demande, nous l'examinerons avec la plus grande attention.

Personne ne demandant plus la parole sur les Comptes et le projet de budget, ceux-ci sont approuvés. La nomination des vérificateurs se fera dans la prochaine séance.

Bibliothèque — M. de Candolle dit quelques mots du nouvel arrangement pour la Bibliothèque, à laquelle M. Provenel se consacre complètement depuis le 1er janvier. Il y aura un peu plus d'heures d'ouverture, soit 1/2 de plus chaque jour l'après-midi et 1/2 de plus le soir et en outre, la bibliothèque sera ouverte aussi le samedi matin de 9 à midi, mais pour les membres seulement et pas pour le public, ce qui permettra les travaux de mise en ordre, qui jusqu'ici restaient souvent en souffrance. Une convention d'heures avec la Société de géographie, qui occupe aussi M. Provenel, fait que, jusqu'à l'été, nous devrons exceptionnellement fermer le vendredi à 3 h. au lieu de 4 h.; cet inconvénient disparaîtra à la rentrée d'automne. - La Société des Arts a fait des améliorations sans rien demander aux Etats; il est à espérer que ces derniers lorsqu'ils auront reconnu les avantages nouveaux que cela leur procure, voudront participer en quelque mesure à ce surcroît de dépense.

L'ordre du jour appelle la fixation de

Jour d'assemblée fixé.

la date de l'assemblée générale. Le bureau pensait proposer le 8 mars à 8 1/4 h. s., mais sur la demande de M. le Président, cette date est remise de 8 jours et le 15 mars est adopté.

L'assemblée aura lieu le soir, elle comprendra le discours du Président, puis la remise du prix de la Rive, ensuite une causerie de M. Cosmier sur „les collections de la Soc. des Arts"; enfin, une innovation sera la collation qui sera offerte aux dames, dans le salon.

Elections de membres.

Elections de membres dans chacun des trois Comités. Messieurs Jardy et Bonna sont déjà installés.

Remplacement de M. de Saussure dans le Comité d'Agriculture. Sur le rapport de M. W. Pahy, qui présente les 3 candidats dans l'ordre suivant :

MM. Durant, Adolphe
Barde,
Privat

et après distribution de 21 bulletins, M. Durant est élu par 21 voix, sous réserve de son adhésion aux statuts de la Soc. des arts.

Remplacement de M. Duvet dans le Comité des Beaux arts. Rapport de M. G. de Beaumont. Les trois candidats sont présentés dans cet ordre MM. H. van Muyden.
Maurice Baud
Aug. Viollier.

M. H. Van Muyden est élu par 21 voix.

Remplacement de M. Marc Thury dans le Comité d'Industrie. Rapport de M.

Ernest de Beaumont. Ordre des 3 candidats:

MM. René Thury
F. Balavoine
Dr Batault.

M. René Thury est élu par 20 voix, M. le Dr Batault en obtient 1.

Prix de la Rive

M. Ernest de Beaumont, président du Jury du Prix de la Rive, présente le rapport sur les travaux du jury. Il y a eu 9 concurrents. 5 d'entre eux ont été éliminés parce que leurs inventions ne répondaient pas aux conditions du programme. Les 4 concurrents qui ont fait l'objet de l'examen proprement dit du jury présentaient des inventions d'une valeur très inégale. Le choix du jury s'est porté sans hésitation sur l'invention des frères Henri et Armand Dufaux, la „motosacoche" et il a été décidé de proposer de lui remettre la totalité du prix Aug. de la Rive. Le rapport entre dans d'intéressants détails techniques sur cette invention déjà bien connue. C'est un moteur à explosion muni de tous les accessoires, qui s'adapte dans le cadre de n'importe quelle bicyclette et la transforme en motocyclette. La fabrique établie à Carouge est en pleine activité; elle procure de l'ouvrage à 140 ouvriers et dans la nouvelle installation qui s'achève, pourra livrer au commerce 15 motosacoches par jour.

Aucune des autres inventions présentées

au Concours n'était aussi complète et n'avait fait ses preuves au même titre que celle-ci.

M. le Président met aux voix l'approbation des conclusions du rapport ; elles sont approuvées. M. de Candolle remercie le jury et notamment son Président M. de Beaumont. Le prix de la Rive sera décerné à la prochaine Assemblée générale.

M. de Beaumont demande si les résultats doivent rester secrets jusque là. Il lui est répondu qu'ils peuvent être publiés dès maintenant ; cependant M. de Beaumont avisera tout d'abord les concurrents du résultat et demandera en même temps à Mrs. Dufaux s'ils préfèrent la somme de 1000 fr. en espèces ou une médaille de même valeur.

M. de Beaumont attire l'attention sur les archives du prix de la Rive, qu'il conviendrait de réunir d'une manière plus méthodique.

M. Desfontes dit se rappeler que lorsqu'il avait eu à s'occuper du prix de la Rive tous les rapports successifs avaient pu être réunis sauf un ou deux.

M. le Président répond à M. de Beaumont qu'il sera pris bonne note de sa recommandation.

En l'absence de propositions individuelles, la séance est levée à 6 1/4 h.

A. Lespinasse

Séance du 21 décembre 1906.

Présidence de M. de Candolle.

Présents MM. Blondel, Bovy, Bruguet, de Candolle, Claparède, Cromier, Th. Dufour, J. Fatio, Des Goutte, R. Gautier, Hanty, H. de Morsier, Eug. Moriaud, W. Patry, Rambal, Stroehlin — Autian excusé.

M. le Président dit qu'il sera procédé au cours de la séance à la nomination de vérificateurs, article omis à l'ordre du jour.

Remerciements — Il a reçu une lettre de remerciements de notre nouveau collègue M. H. Van Muyden; M. R. Thury, nommé aussi à la dernière séance, n'a pas encore signé au registre.

Membre décédé — M. le Président rappelle en termes émus le décès si regrettable de Camille Ferrier et l'héritage énorme qu'il portait à la Société des Arts et particulièrement à la Classe des Beaux Arts. Nous avons eu depuis lors la douleur de perdre un nouveau collègue, Victor Fatio, du Comité d'Agriculture, initiateur avec Rieder, Demôle etc. du système de culture contre le phylloxéra qu'on a appelé système Suisse; ainsi qu'un membre associé étranger, Gustave Foëx, d'origine genevoise et professeur à Montpellier, qui s'était distingué dans la même branche.

Nouvelle salle au sous-sol et calorifère — M. le Président dit que le bureau vient de traverser une période d'importantes réparations et il remercie MM. Fatio, Desgoutte et Bovy qui ont assumé, pour une grande part, la responsabilité de la tâche. Ces réparations ont eu

pour but la transformation du chauffage, bien amélioré aujourd'hui, comme on peut s'en apercevoir, et la création d'une nouvelle salle demandée par la Classe des B^x Arts. Cette dernière création, destinée aux expositions d'art et au concours Diday répond aussi bien qu'il était possible au but poursuivi. Cependant, si l'on pouvait faire plus tard un échange avec la Société de géographie, la Classe des B^x Arts aurait au 1^er étage une salle d'exposition beaucoup plus conforme à ce qu'elle doit désirer; tandis que la géographie pourrait trouver dans la nouvelle salle du sous-sol, un loyer plus abordable pour ses finances.

La Classe des Beaux Arts est locataire de la nouvelle salle; une convention sera passée avec elle à ce sujet.

M. Cromier apporte quelques explications au sujet de l'usage que fera la Classe des B^x Arts de la nouvelle salle; il n'est pas question d'employer pour les expositions de peinture, où le manque de jour et la lumière trop latérale, mais elle sera très suffisante pour les expositions d'objets se rapportant aux conférences. Cette salle servira plus tard à l'agrandissement de la Bibliothèque. La création n'empêche pas la Classe des B^x Arts de souhaiter fermement de s'installer dans la salle du 1^er étage dès la cessation du bail de la Société de géographie: A une observation de M. de Goutte, M. Cromier répond que si l'on a songé à exposer dans cette nouvelle salle les tableaux du concours Diday, c'est faute de mieux; elle ne peut servir à des expositions de peinture.

M. Fatio ajoute que la salle est parfaitement satisfaisante pour toute autre chose que la peinture, c'est une admirable transformation et utilisation des locaux à notre disposition ; les membres de la Classe des B^x Arts en sont parfaitement satisfaits.

M. Dufour fait quelques critiques sur l'éclairage pendant l'exposition de tableaux du concours Diday ; si on allume de jour, il faudrait des contrevents.

M. Raoul Gautier ne voudrait pas qu'on considérât son silence comme un acquiescement à tout ce qui vient d'être dit au sujet de la Société de géographie. Il fait donc toute réserve pour le moment.

M. le Président clôt la discussion en montrant à nouveau combien il est désirable que la Classe des Beaux arts établisse dans 3 ans au 1er étage une véritable salle d'Exposition. - Il rappelle ensuite la réception brillante qui a eu lieu dans nos locaux des Délégués à la Conférence de la Croix Rouge. La Société des arts n'a fait d'ailleurs que prêter territoire pour cette réception, dont elle n'a pas eu à s'occuper autrement.

Communications diverses

M. le Candolle annonce que la Société d'Utilité publique a ~~été~~ approuvé la tentative de créer une Ligue internationale du Libre Echange ; et que le bureau de notre Société a donné son adhésion au Congrès de géographie de 1908, à l'Association de l'Escalade patriotique et à celle du Monument de la Réformation. ~~La Société~~ Société approuve ces adhésions, et les subventions à ces trois organisations.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un

Election d'un membre du Comité des Beaux Arts

membre du Comité des Beaux Arts, en remplacement de M. Camille Fenis.

M. Cromier, président de ce Comité, rapporte; il présente les trois candidats réglementaires dans l'ordre suivant MM. Carl de Geer
Max van Berchem
Constant Geisendorf.

MM. Borgeaud et H de Morsier sont nommés scrutateurs.

M. Carl de Geer est élu à l'unanimité des 16 suffrages.

Vérificateurs

M. le Président propose de nommer comme vérificateurs des comptes MM. H. de Morsier, Ed. Pardy et L. Borgeaud. Approuvé.

Monument de la Réformation

Propositions individuelles. M. de Candolle met sur le tapis la question de l'emplacement du Monument de la Réformation. Il trouve l'emplacement choisi au levant de l'Université fort joli sans doute, mais trop retiré pour un monument de caractère mondial, qui doit être une sorte de proclamation d'opinion.

M. J. Fatio, président de la Commission du Monument, répond que cette Commission comprend fort bien toutes les objections qui ont été faites. C'est faute de mieux qu'elle s'est arrêtée à cet emplacement. On est parti de l'idée nationale, celle dont vient de parler M. de Candolle, mais faute d'une place assez vaste, on est tombé dans l'idée universitaire, celle d'un monument entouré d'un calme relatif, auprès duquel on puisse venir rêver et se recueillir. La Commission s'est d'ailleurs mise en rapport avec l'opposition et attend tranquillement qu'on lui propose un

emplacement meilleur.

M. de Candolle remercie beaucoup de ces explications et reconnait qu'on peut en effet avoir sur cette question des manières de voir différentes. Il voit lui même dans ce monument une manifestation, une proclamation de principes. Il préférerait un site comme celui de la Treille, qu'il faudrait élargir, ou l'angle des Bastions, près du buste Boissier, ou encore l'endroit du jet d'eau. — M. Fatio lui répond que c'est le côté pittoresque de la Treille qui a interdit à la Commission d'y toucher. Il parle du désagrement qui empêche de placer le monument au jet d'eau. Ce monument serait peut être d'un genre très moderne et ne s'harmoniserait pas du tout avec cet entourage ancien. C'est selon lui, l'emplacement de l'Observatoire qui serait le meilleur; et c'est aussi l'avis de M. le Président et de l'unanimité des assistants. XX

Voir × rectification séance suivante

La Société descend ensuite au sous-sol pour visiter la nouvelle salle, où sont encore exposés les tableaux du Concours Diday.

(— XX M. Raoul Gautier avait quitté la séance avant que ce sujet eût été abordé).

Séance du 5 décembre 1907 à 5½.

Présidence de M. de Candolle, président.

Présents MM. de Candolle, Desgouttes, Blondel, Fatio, Claparède, Autran, Bory, Bernard, Briquet, Crosnier, Constantin, de Crue, de Beaumont, Gardy, Gautier, Lemoine, van Muyden, Junod. — Total 18.

M. Ed. Bertrand s'est fait excuser.

Mort de la Réform.

A propos du procès verbal, M. R. Gautier demande qu'il y soit signalé qu'il n'était plus présent à la dernière séance lors de l'entretien sur l'emplacement du Monument de la Réformation, au sujet duquel il est dit que l'unanimité des assistants a été favorable à l'emplacement de l'Observatoire. Il n'avait pas partagé cet avis.

Nouveaux membres

M. Autran informe que M. R. Thury a signé au registre de la Société, acceptant ainsi sa nomination.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Henri van Muyden, qui assiste pour la première fois à nos séances.

Décès de M. Stroehlin

Il exprime les regrets de la Société du décès de M. Ernest Stroehlin, notre distingué collègue.

Décès de Mme Dupuis

Le concierge de la Société des Arts, M. Dupuis, a eu le chagrin de perdre sa femme. La Société et les Dames ont manifesté leur sympathie à cet employé dévoué par l'envoi d'couronne et la fermeture des bureaux et de nombreux

membre à l'honneur. Par l'aide précieuse qu'elle donnait à son mari, Mme Dupuis était fort utile au bon service de l'Athenée et sa disparition laisse un vide fort regrettable.

M. Dupuis a écrit une lettre au Président pour exprimer sa reconnaissance des témoignages de sympathie qui lui ont été donnés.

Almanach des Gens de Lettres

M. le Président a reçu une demande de renseignements sur la Société des Arts pour une notice qui doit paraître dans l'Almanach des Gens de Lettres à Paris. Les données seront envoyés par le Secrétariat.

Local de la Classe des B^x arts et Société de Géographie

M. le Président rend compte de ce qui s'est passé relativement au local de la Classe des Beaux Arts. Tout est changé depuis le dernier procès verbal. La grande salle du sous sol inférieur, va, suivant un arrangement conclu avec la Classe des B^x Arts et ~~en vertu~~ d'un nouveau bail passé avec la Soc. de Géographie, devenir le local de cette dernière Société, la Classe des B^x arts s'installant dans la salle occupée par celle-ci au 1^er étage de l'Athenée depuis la construction de l'immeuble.

La Société de géographie sera plus à l'étroit, mais elle bénéficie d'une réduction de loyer et elle aura, pour ses séances ordinaires l'usage gratuit de l'amphithéâtre.

La Classe des B^x arts aura une salle beaucoup plus appropriée aux expositions

de peinture et autres, qu'elle projette de faire. Elle a pris déjà possession de cette salle au 1er.

La Société de géographie aurait désiré conclure pour le nouveau local un très long bail, mais le bureau a estimé qu'il ne pouvait engager la Société au delà de 1916.

M. Cromier remercie au nom de la Classe des Beaux Arts le bureau de la Société des Arts de s'être prêté à cette permutation de locaux. La Classe est enchantée de sa nouvelle salle, qui a déjà servi pour le concours Calame; celui-ci réunissait cette année 28 tableaux et tout y est beaucoup mieux paré que précédemment. La salle du 1er étage devra, d'ailleurs, subir de nouveaux changements car il faudra établir le jour par en haut pour en faire une vraie salle d'exposition.

M. Raoul Gautier, comme membre de la Société des Arts, se joint aux remerciements de M. Cromier, mais il ne peut le faire comme ancien président de la Société de géographie. Il ne voudrait pas qu'on eût l'idée, par ce qui vient d'être dit, que la Société de géographie a été enchantée de ce changement; elle a subi simplement les conditions qui lui ont été faites. Elle considérait le local du 1er étage [où son bail lui donnait le droit de rester jusqu'à la fin de 1910, — (à certains)] comme lui ayant été destiné par les fondateurs de l'Athénée. Si elle

a accepté l'arrangement, elle l'a fait en grande partie pour répondre aux démarches très cordiales de la ~~Société~~ des B^x Arts. Elle a regretté que le bail du nouveau local n'ait pas été accordé pour une très longue période.

M. Crosnier remercie M. Gautier de la bonne grâce avec laquelle il a exprimé ses regrets.

M. de Candolle rappelle que la Société de Géographie n'a pas absolument perdu au change ; différence de loyer et concession gratuite de l'amphithéâtre, ce sont des avantages sérieux. La Société des Arts n'a pas eu devoir faire un bail de plus de 3 ans. A notre époque, les choses changent trop vite pour qu'on s'engage pour un long terme. A nouveaux faits nouveaux conseil

Monument Rieter

M. le Président rappelle, d'autre part, que la Société des Arts a reçu le printemps dernier une invitation pour l'inauguration du monument d'Eugène Rieter, notre ancien collègue. — Elle a reçu aussi des imprimés de l'Institut d'Art public à Bruxelles ; ils sont transmis à la Classe des B^x Arts. — La Société a accordé à M^me Redfern l'autorisation de faire copier une étude de Diday.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un membre du Comité d'Agriculture en remplacement de M. Augustin Héron, décédé.

M. Constantin, président du Comité, rapporte.

MM. de Beaumont et de Morsier sont nommés scrutateurs.

M. Constantin présente les candidats de la Classe d'Agriculture dans l'ordre suivant:

MM. Arthur Privat
Jules Micheli
Adolphe Barde.

Il y a 17 membres présents, 17 bulletins sont distribués. M. Privat obtient 15 voix, M. Micheli 2.

M. Privat est donc nommé membre du Comité d'Agriculture et de la Société de Art sous réserve de son adhésion aux statuts.

Rapport financier

M. des Jouttes, trésorier, donne lecture du rapport sur l'exercice écoulé. Ce rapport était prêt en mars et n'a pas encore été lu parce que la Société ne s'est pas réunie plus tôt. L'exercice 1906 solde par un léger boni:

Il y a aux recettes 11 337 fr. 85
aux dépenses 10 502 fr. 10.

Ceci pour le budget ordinaire. En faisant entrer en ligne de compte l'établissement du chauffage et l'aménagement de la salle du rez-de-chaussée inférieur, qui ont été de 20 290 fr. on a un total de dépenses de 30 792 fr. 10; de sorte qu'il y a réellement un déficit de 19 454 fr. 25. Mais cet argent, placé dans l'immeuble, ne peut être assimilé aux dépenses annuelles.

L'avoir de la Société est de 88640 fr. En y ajoutant les soldes créditeurs chez les banquiers, on arrive à 95 180 fr 05, mais il faut déduire de ce chiffre le dépot de l'Exposition d'horlogerie.

Les Vérificateurs des comptes ont approuvé ceux-ci, M. Desponts lit leur rapport. Il donne ensuite lecture d'un rapport spécial sur les travaux exécutés pour l'aménagement du local d'en bas. Ils ont coûté 9500 f en chiffres ronds, pour lesquels la Classe paie un intérêt de 4% par an.

M. de Candolle remercie le trésorier pour toute la peine qu'il prend et constate que notre situation n'a en somme rien d'alarmant. Il faut ajouter aux chiffres que M. Desponts a donnés la valeur de l'immeuble, purement théorique d'ailleurs.

M. Fatio demande si on a payé plusieurs années à la fois de la prime d'assurance. M. le trésorier répond que oui, on a payé dix ans en une fois.

M. Borel constate l'exactitude du rapport.

Le rapport du trésorier et celui des vérificateurs sont approuvés.

Commissaire vérif. On procède à la nomination de deux Commissaires vérificateurs. Sont désignés MM. Van Muyden, Privat et Goudet.

Il n'y a pas de propositions individuelles et la séance est levée.

———.

Séance du 8 mai 1908, à 5h.

Présidence de M. de Candolle président, (remplacé vers la fin par M. Desfosses).

Présents MM. Autran, Briquet, Bovy, ~~A. Martin~~, de Candolle, Claparède, Cromier, Desfosses, Fatio, Gardy, Gautier, deGeer, Hanty, Junod, Krafft, A. Martin, Moriaud, de Morsier, H. Van Muyden. Total 18.

M. Blondel est excusé.

Solennités

M. le Président dit qu'il a été invité à assister au cinquantenaire de la Société de Géographie, où il n'a pu se rendre, et à la cérémonie universitaire du doctorat honoris causa de notre collègue M. Marc Briquet, auteur du bel ouvrage sur les filigranes du papier. Il n'a pu se rendre ~~également~~ par contre à la séance d'ouverture du bazar de l'Université. ~~Il y a eu~~ Les deux invitations reçues de l'Université sont la preuve de l'estime dont jouit ~~la~~ Société auprès de notre établissement d'instruction supérieure.

Monument Foëx

M. le Président annonce qu'un groupe s'est formé en Suisse pour élever un monument à la mémoire de Gustave Foëx, éminent viticulteur qui fut notre associé honoraire. Le bureau a souscrit 50 fr. pour ce monument et la Classe d'agriculture pareille somme.

Locaux. Salle du 1er étage

M. le Président fait part d'un projet de la Classe des Beaux Arts tendant à faire

établir le jour par en haut dans la nouvelle salle du 1er étage ; l'éclairage latéral serait conservé, pour être employé quand l'éclairage d'en haut ne serait pas nécessaire. La Classe des Beaux arts demande à la Société de payer les frais de ces travaux, moyennant un intérêt raisonnable à payer par elle même. Le bureau est favorable et pense que la Société approuvera ce projet. La dépense sera de 10 000 f environ, les travaux se feront pendant l'été : Cela permettra en même temps une grave réparation au toit qui, de toute façon était urgente. Nous verrons plus tard si l'intérêt de 4% à payer par la Classe des Beaux Arts sera suffisant ou s'il y aura lieu de l'augmenter. Nous obtiendrons, par ces travaux, une salle d'Exposition bien aménagée et commode, qui rendra des services même en dehors de l'activité proprement dite de la Classe des Beaux-Arts.

M. Raoul Gautier se déclare d'accord à la condition que les travaux n'aient pas lieu au moment du Congrès international de Géographie, pour lequel la Société des Arts a promis l'usage des locaux de l'Athénée

M. Dory répond que le gros œuvre se fera en juin et le reste en juillet, de sorte que tout sera prêt pour le 31 juillet, sauf peut être la peinture intérieure de la salle, qui se ferait alors après le Congrès.

Escalier extérieur

M. le Président expose les démarches faites par le bureau au sujet de l'Escalier extérieur de l'Athénée, qui ne nous appartient pas, mais dont la balustrade nécessite des réparations. D'après les actes déposés à l'étude Jampert, cet escalier fait partie du domaine public. Il est certain que l'escalier fut construit en même temps que l'Athénée, mais nous n'avons pu trouver aucune pièce établissant qu'il fut fait par M. Lynard. Or, sous cet escalier nous avons une entrée et un petit vestibule. Il y a donc là une situation peu claire, et, pour en sortir, le bureau a pensé qu'il serait désirable de nous faire reconnaître comme un droit la jouissance du dessous de l'escalier, domaine public, et d'offrir comme contre partie à la Ville de prendre à notre charge les réparations de l'escalier, maintenant et à l'avenir. Nous serions assurés ainsi que l'escalier serait maintenu en bonne harmonie avec l'architecture de l'athénée, et ces réparations, bon an mal an, nous coûteraient au maximum 50 f. par an, dépense que nous pouvons bien nous imposer.

La Société approuvant cette manière de voir, le bureau fera une démarche dans le sens indiqué auprès du Conseil administratif.

M. Crosnier remercie la Société, au nom de la Classe des B^x Arts pour la découverture

témoignée à l'occasion de son projet de transformation de la salle du Cc.

Don d'Ionie — M. le Président annonce un don de 500 fr. de l'Ionie de M. le prof. Strochlin.

Rapport du trésorier — M. Desfontes, trésorier, présente les comptes et le rapport financier. Celui-ci constate aux recettes de l'exercice 10372 fr. 90 et aux dépenses 8716 fr. 20. Excédent des recettes sur les dépenses 1656 fr. 70. L'année 1907 peut être qualifiée de tout à fait normale. L'avoir de la société était au 1er janvier 1907 de 88054 fr. 70 y compris le fonds de l'horlogerie (1481 fr.). Au 31 décembre 1907, il avait diminué de 24 000 fr. environ par suite des réparations à l'immeuble.

M. Desfontes donne lecture du rapport des vérificateurs, qui approuvent les comptes.

Les deux rapports sont approuvés. M. le Président remercie M. Desfontes pour son excellente gestion.

M. Desfontes présente le projet de budget, qui prévoit aux recettes 10 150 fr. et aux dépenses 10 000 fr. Boni prévu 150 fr. Ce budget est approuvé.

Trois commissaires vérificateurs sont nommés pour l'exercice 1908 en la personne de MM. A. Durant, R. Jantet et L. Chaix.

Elections de 2 membres — L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre dans le Comité d'Agriculture, en remplacement de M. V. Fatio, décédé.

M. Ant. Martin, président, présente le rapport concluant à proposer dans l'ordre suivant MM.:

Adolphe Barde
Jules Micheli
Alex. Ramu.

MM. Morisod et Falco fonctionnent comme scrutateurs. 18 bulletins sont distribués, 18 sont retrouvés, M. Barde obtient 14 voix, M. Micheli 2; M. Ramu obtient une voix et il y a un bulletin blanc. En conséquence, M. Barde est proclamé membre du Comité d'Agriculture de la Société des Arts, sous réserve d'son adhésion aux Statuts.

M. de Candolle devant partir avant la fin de la séance, M. Desfontes le remplace au fauteuil présidentiel.

La Société procède à l'élection d'un membre du Comité des Beaux Arts en remplacement de M. le prof. Strohlin.

M. Cromier président rapporte et présente les candidats dans cet ordre:

MM. Juigne
Kunkler
de Pourtalès.

M. Juigne obtient 17 voix sur 17 bulletins distribués et est proclamé élu, sous la réserve réglementaire.

M. H. de Morsier prend la parole pendant le dépouillement, pour remercier (au nom de la Chambre d'Industrie) le bureau de l'allocation de 500 fr. de la Société des Arts en faveur du laboratoire de l'amphithéâtre. L'installation qu'a permis ce subside a été très utile.

Associés honoraires

L'ordre du jour appelle maintenant une proposition relative à la nomination d'Associés honoraires.

MM. Desfontes et Claparède exposent que cet objet a été porté à l'ordre du jour à la suite d'une demande du bureau de la Classe d'Industrie tendant à nommer Associé honoraire M. Ch. Ed. Guillaume, Neuchâtelois, adjoint directeur du Bureau international des Poids et Mesures de Sèvres. D'après nos règlements, une Commission devra être nommée pour étudier cette proposition, le bureau de la Société pense qu'on pourrait profiter de cette occasion pour désigner, s'il y a lieu, d'autres candidats à la nomination d'associés honoraires.

M. H. de Morsier, président de la Classe d'Industrie, remercie le bureau d'avoir tenu compte du désir de cette Classe. Il réitère donc la demande que M. Guillaume soit nommé associé honoraire, en proposant aussi pour la même distinction M. André Carnegie, auquel il joindra encore un autre nom d'ici à quelques jours.

Les présidents des deux autres Classes disent qu'ils n'ont pas pour le moment de propositions à faire.

La Société décide de nommer une Commission pour l'étude des propositions d'associés honoraires, en conformité du règlement. Cette Commission sera composée du bureau et des 3 présidents de Classes.

Der z. Z. als bester Heine-Interpret bekannte

Vortragskünstler

Albrecht Haller

rezitiert

Freitag den 20. Mai 1921,

8½ Uhr abends in Genf

(Salle de l'Athénée)

Heinrich Heine

Lustiges und Ernsteres in Vers und Prosa

Preise der Plätze:

Im Vorverkauf bei Rotschy frères

Fr. 4.– und 2.–

An der Abendkasse: Fr. 4.50, 2.50

Minderjährige und Unreife wollen der Veranstaltung fernbleiben.

Assemblée générale 1909

Aux propositions individuelles, M. de Morsier émet le vœu que la Conférence de l'Assemblée générale soit pris l'année prochaine dans la Classe d'Industrie. Sur l'observation qui lui est faite qu'en 1907, c'est ~~à la Classe d'Industrie qu'a été~~ un sujet si restreint les automates, qui avait été choisi pour la Conférence annuelle, et qu'en 1909, on prévoit que la Conférence sera faite par M. Blondel, qui n'a pu la faire cette année à cause d'un deuil de famille, M. de Morsier se déclare tout disposé à attendre jusqu'en 1910.

La séance est levée.

Séance du lundi 7 décembre 1908 à 5½.

Présidence de M. de Candolle. Présents MM. Autran, Bruguet, Borel, Bovy, Boudillon, Bernard, de Candolle, Constantin, Crosnier, De Crue, des Gouttes, Fatio, Gardy, Gautier, Guigue, Hanty, Grosclaude, de Morsier, Patry, Van Muyden, Martin. ---- Total 21 membres.

Sont excusés MM. Claparède et Aug. Bonna.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Guigue, nouveau membre.

Il constate le plein succès de la salle créée au 1er étage pour la Classe des Bx arts, qui a déjà organisé 3 expositions en 3 mois.

La Société s'est intéressée par une souscription,

comme les années précédentes à la célébration de l'escalade patriotique.

Membres émérites

Deux membres effectifs de la Société des Arts ont manifesté le désir de passer au rang de membres émérites. Ce sont :

M. Veyrassat, membre du Comité d'Industrie depuis 1876, trois fois président de cette Classe, et qui, en son âge, désire laisser sa place à de plus jeunes membres ;

M. Briquet, dont l'état de santé est un empêchement à toute activité utile pour la Classe.

La Société accepte ce vœu très légitime, qui ne la privera pas de la présence et de l'intérêt de ces deux membres dévoués.

Décès de M. Junod

Le Président signale le décès, survenu la veille, de M. John Henry Junod, architecte, membre de la Société. M. Junod a été l'auteur de l'église de Genthod, du temple des Pâquis ; il avait obtenu le 1er prix au concours pour les bâtiments universitaires, sans en avoir l'exécution ; il fut professeur de dessin au Gymnase et à l'Ecole des Beaux-Arts. C'était un homme très consciencieux et de grand mérite. Il s'est occupé de la Bibliothèque de la Classe des Beaux Arts depuis sa fondation.

Election d'un membre du Comité d'Agriculture

Election d'un membre du Comité d'Agriculture en remplacement de M. Henri Faesch, décédé.

M. Ant. Martin, président de la Classe, présente dans l'ordre suivant MM. Jules Michelet
Adolphe Audeoud
Marc Bonnet

M. Micheli est élu par 20 voix sur 21 votants.

Modification de l'art 11. des statuts et de l'art. 18 du reglement.

Augmentation du Bureau

Le Président propose au nom du bureau et dans le but d'assurer une meilleure direction à la Société, dont l'activité suit une marche réjouissante, de porter le nombre des membres du bureau de 5 à 7. La modification aux statuts et au reglement seraient très simples et le nouveau texte serait le suivant :

Statuts art. 11. La Société est administrée par un bureau de sept membres choisis parmi les membres effectifs. Le bureau est composé de : un Président, un Vice Président, un Trésorier, un Secrétaire, un Secrétaire adjoint et deux membres.

Reglement art 18. La Société nomme parmi ses membres effectifs un Président, un Vice Président et cinq membres, qui, avec le Président et le Vice Président, constituent le bureau.

Le Président explique que chaque Classe pourra ainsi avoir deux représentants dans le bureau, l'une d'entr elles en ayant trois pour faire un nombre impair.

M. Aut. Martin annonce que cette répartition soit prévue dans les statuts, mais la Société, tout en étant parfaitement d'accord sur le principe, trouve qu'il n'est pas nécessaire de le faire, en rendant cette répartition obligatoire, ce qui pourrait être gênant à un moment donné.

La modification de l'art. 11 du statut et de l'art. 18 du reglement est adoptée à l'unanimité.

Il est procédé en conséquence à la nomination de trois nouveaux membres du bureau: un en remplacement de M. Blondel, démissionnaire pour cause de départ et séjour prolongé hors de Genève, et deux en application des nouveaux statuts. Ces nouveaux membres seront élus pour deux ans.

Sont nommés MM. Jules Crosnier,
Charles Aubert
William Fatry.

Chaque Classe aura ainsi deux représentants dans le Bureau, celle des Beaux arts en ayant actuellement trois.

Election d'un Vice président

Election d'un Vice président en remplacement de M. Blondel démissionnaire.

M. Guillaume Fatio est élu pour les deux ans qui restent à courir jusqu'à la fin de la période entamée.

Nomination d'Associés honoraires

Nomination d'Associés honoraires.

La Classe d'Industrie propose la nomination de deux savants dont les noms méritent de figurer parmi les membres de la Société des Arts. Ce sont:

1° M. Charles-Edouard Guillaume, directeur-adjoint du Bureau international des poids et mesures à Sèvres. De nationalité suisse, fils de M. le Dr Guillaume, directeur du bureau fédéral de statistique, il a fonctionné comme chef d'équipe, avec MM. Rosenmund et R. Gautier

dans les travaux de calculs de la longueur du tunnel du Simplon. Il vient très régulièrement aux assemblées de la société helvétique des sciences naturelles, où il a présenté l'année dernière un travail très remarqué sur ~~la matière et son unité~~ „les états de la matière."

2° M. le Sénateur J. Colombo, professeur à l'Institut royal technique supérieur de Milan. Auteur d'un aide-mémoire très populaire, traduit en français. A introduit la lumière électrique en Italie par les procédés Edison. A été Ministre des finances d'Italie. Expert pour le chemin de fer du Loetschberg. Très connu en Suisse, il a des relations à Genève, où il vient assez souvent.

La Classe des Beaux arts propose quatre associés honoraires, qui tous entretiennent des rapports directs avec elle comme conférenciers et fidèles amis. Ce sont.

1° M. Alexandre Moret, égyptologue distingué, conservateur adjoint au Musée Guimet, directeur adjoint d'Egyptologie à l'Ecole des Hautes Etudes, auteur d'un ouvrage: Au temps des Pharaons. Originaire d'Annemasse. A donné des conférences à Genève à plusieurs reprises, dont deux à la Classe des Beaux Arts.

2° M. André Michel, conservateur aux Musées nationaux de France, professeur à l'Ecole du Louvre. Une excellente histoire de l'art se publie en ce moment sous sa direction. A donné des conférences très goûtées à l'Aula.

3° M. Edmond Pottier, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques au Musée du Louvre, professeur à l'Ecole du Louvre, auteur entre autres d'un livre excellent sur Douris et les peintres de vases grecs (collection des grands artistes); a donné des conférences très suivies à l'Aula de Genève.

4° M. Max Bruchet, ancien archiviste de la Haute-Savoie, actuellement archiviste à Lille, auteur d'un magistral ouvrage sur le château de Ripaille. M. Bruchet a remis pour les collections genevoises 500 clichés photographiques documentaires sur la Savoie.

Assemblée générale. Sur la demande de la Classe d'Industrie, M. le Dr Alph. Bernoud sera chargé de la conférence lors de la prochaine assemblée générale avec le sujet suivant: Léonard de Vinci et son rôle de précurseur scientifique.

Ses propositions des Classes d'Industrie et des Beaux-Arts ont approuvées. Assemblée générale

La séance est levée.

Pour copie conforme des notes de M. G. Vallet

Alex Lapaire
Secrét.

Séance du Samedi
20 mars 1909, à 5 h.

Présidence de M. de Candolle.

Présents MM. de Candolle, Bonna, Claparède, Cromier des Gouttes, Dufour, Gardy, de Geer, Guiguet, Fatio, Micheli, de Morsier Patry, Privat, Rambal, et Veyrassat membre émérite.

15 membres effectifs sont présents.

Sont excusés MM. Autran et R. Gautier.

Lecture du Procès Verbal de la dernière séance auquel il est ajouté une phrase relative à l'admission des Associés honoraires.

Jubilé de Calvin (Locaux prêtés)

M. le Président expose la demande adressée à la Société par M. F. Gardy au nom du Musée historique de la Réformation; ~~La~~ Musée projette une Exposition calvinienne à l'occasion du prochain Jubilé et l'on nous demande de prêter une salle de l'Athénée. Le bureau a donné cette réponse affirmative et a reçu une lettre de remerciements de M. F. Gardy.

M. Cromier prend la parole pour exprimer sa satisfaction du prêt fait par la Société, de la salle du 1er étage pour l'Exposition calvinienne.

Diplômes des Associés honoraires

M. le Secrétaire informe que, par suite de son absence, la confection des Diplômes pour les 6 nouveaux Associés honoraires se termine en ce moment seulement. Il demande s'il ne serait pas plus convenable, pour éviter une date trop ancienne, de les dater de la séance d'aujourd'hui.

Après un échange de vues auquel prennent part MM. Th. Dufour, De Candolle et Fatio, il est décidé de maintenir sur les Diplômes la date de réception officielle du 7 décembre. Les lettres annonçant la

nominations sont prêtes et vont être envoyés. M. de Candolle empêché momentanément de se servir de sa main droite, par suite d'un accident, elles seront signées par M. Patio vice président. Les diplômes, imprimés en deux couleurs, seront envoyés dans quelques jours, dès que M. de Candolle pourra les signer.

Statuts et Règlt — Il est décidé de faire faire un tirage à part de 200 exemplaires des statuts et réglements qui vont être publiés cette année dans les fascicules de Comptes rendus.

Rapport financier — M. le Trésorier présente le Rapport financier. Il y a aux recettes ord. 10 716 fr. 75, somme sensiblement égale à celle de l'année dernière. Quant aux recettes extraordinaires, elles comportent un legs de 500 f. de M. Stoecklin et le produit de la vente d'un certain nombre d'obligations.

Les dépenses ordinaires, de 10 387 fr. 90, sont un peu supérieures à celles de l'an dernier grâce aux réparations à l'immeuble payées en 1904. Les dépenses extraordinaires consistent dans la somme de deux mille fr. affectée à la salle du 1er étage.

L'excédent des recettes sur les dépenses est donc de 328 f. 85 c.

L'avoir de la Société des Arts, déduction faite du fonds du groupe d'Horticulture, est de fr. 848 f. 10.

M. des Gouttes présente ensuite le projet de budget qui prévoit 11 700 fr aux dépenses et 10 761 fr aux recettes. Il y aura des réparations à faire à l'extérieur de l'Athenée qui sont devisées approximativement à 3000 f.

M. le Trésorier donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, signé par MM. R. Gautier et Ad. Dunant.

A la suite de ces rapports, la Société approuve les comptes et le budget et donne décharge à M. le trésorier.

Com. de vérificateurs

Trois commissaires vérificateurs sont élus par acclamation pour 1909 en la personne de MM. Eug. Moriaud, L. de Westerweller et Ch. Schmidt.

Election de membres.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre dans chacune des Comités*. La Classe de Agriculture a fait savoir que son Comité n'était pas prêt à rapporter.

* en remplacement de MM. Veyrassat, ministre, Archinard et Junod

M. le Président désigne comme scrutateurs MM. Arthur Privat et de Seer.

M. Jaccard, président de la Classe d'Industrie, rapporte au nom du Comité de cette Classe. Les candidats sont présentés dans l'ordre suivant:

MM. Alph. Bernoud
Frédéric Reverdin
Balavoine.

M. Bernoud obtient 13 voix, M. Reverdin 1 et M. Balavoine 1.

M. Bernoud est déclaré membre de la Société sous réserve de son adhésion aux statuts.

M. Crommelin rapporte pour le Comité de Sciences. Les candidats sont placés dans cet ordre:

MM. Horace de Saussure.
Ed. Kunkler.
Ernest Wenger.

M. Horace de Saussure obtient 15 voix sur 15 votants et est proclamé élu, avec la même réserve.

Commission du Prix de la Rive

L'ordre du jour porte : Nomination de la Commission du Prix de la Rive. Le prix devra se donner dans l'Assemblée Générale de 1911. La Société estime que cette nomination peut être renvoyée à l'automne prochain.

Le Comité d'Industrie a déjà fait choix de quelques noms, les autres Comités sont invités à préparer leurs propositions.

Assemblée gén.

M. E. Fatio demande que sur les cartes de convocation à l'Assemblée générale, on puisse annoncer que les assistants seront admis à visiter l'Exposition Jaun pendant la soirée, exposition organisée par l'Exposition permanente dans la salle de la Cl. des Bx A.

Approuvé. Une demande sera adressée dans ce sens à M. Ed. Kunkler, président de l'Exposition permte.

La séance est levée.

Le Secrétaire
Alex Lapaire

Séance du Jeudi 17 février 1910, à 5h.

Présidence de M. de Candolle.

Présents MM. Autran, Bernard, Bonna, Bernard, Borel, Crosnier, Clapaire, de Saussure, Dufour, Fatio, Gardy, Gautier, de Geer, Hanty, Martin, de Morsier, Patry, Rambal, de Saussure. - Total 20.

Lecture du Procès Verbal.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Alph. Bernard et H. de Saussure, nouveaux membres.

Il rappelle, avec regret, la mort de quatre

de nos collègues depuis notre dernière séance.

Le Président désigne comme scrutateurs pour les élections qui auront lieu au cours de la séance. MM. Ant. Martin et Ed. Jardy.

Il fait diverses communications au nom du Bureau.

Jubilé — Remerciements de M. le prof. Eug. Choisy pour l'hospitalité accordée à l'Athenée à l'Exposition calvinienne.

Musée d South Kens.ton — Lettre reçue du Musée de South Kensington demandant des renseignements sur un émail de Constantin qui fonde ce Musée et qui représente le portrait de sa femme par St Bris. Nous saisissons cette occasion pour envoyer au Musée l'ouvrage de M. Cromier.

Ouvrage Cromier — Publication dans "Nos Anciens" de la première partie du beau travail de M. Cromier sur la Soc. des Arts. Dès que la 2de partie aura paru, le Bureau fera faire un tirage à part sous forme d'un volume de luxe. Le Président adresse à M. Cromier de chaleureux remerciements qui sont appuyés par tous les assistants.

Servitude — Le Bureau fait faire par M. Eug. Morand notaire, notre collègue, les démarches nécessaires pour l'inscription d'une servitude en faveur de l'Athenée sur nos propriétés sur la terrasse Diodati.

Invitations — Le Président a représenté la Société à divers cérémonies: Jubilé (Monument et Université), Exposition dans la salle de l'Institut nat. genevois et d'aquarelles Rath. Le Secrétaire à l'Ouverture du théâtre de la Comédie.

Exposition Cromier — Le Président constate le succès de l'Exposition d'aquarelles de notre distingué collègue M. Cromier. Au nom de la Société des Arts, le Bureau a fait choix d'une des œuvres pour la placer dans nos collections.

Autographes — Des autographes intéressants pour la Société ont été achetés par les soins de MM. Th. Dufour et Claparède à la récente vente Soret, notamment 3 lettres de St Ours relatives au portrait de Saussure et 2 lettres du Conseiller Tronchin relatives à un prix fondé par lui pour la Société des Arts. Une curieuse lettre de Desportes relative aux relations de la Société avec l'Institut de France (1796) nous a malheureusement échappé.

Rapport financier M. Des Coudres trésorier présente le rapport financier qui accuse aux recettes 11238 fr. ~~supérieures~~
plus un don anonyme de 1000 fr.
soit 12238 fr.

Et aux dépenses 11099. 65 c., chiffre dans lequel la rentrée des parcs est comprise pour 2330 fr.
Il y a donc, en faisant abstraction du don de 1000 fr. un léger boni de 132 fr. 20.
L'avoir de la Société, sans y comprendre l'immeuble, est de 73885 fr.

M. Des Coudres donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes MM. Schmiedt et Moriaud (M. de Westenveller s'étant fait excuser) qui conclut à l'approbation des comptes.

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée à M. le Trésorier avec remerciements.

M. Des Coudres présente encore le projet de budget et M. de Candolle ajoute que le don anonyme de 1000 fr. provient d'un de nos Membres honoraires qui désire n'être pas nommé.

MM. Jules Michel, H. d'Saussure et Alph. Bernoud sont nommés vérificateurs des comptes pour 1910.

Elections du Bureau

L'ordre du jour appelle l'élection du Président, du Vice-président et de cinq membres du bureau de la Soc. des arts, leur mandat de cinq ans arrivant prochainement à son terme.

Election du Président et du vice président.

19 bulletins délivrés. M. d'Candolle est réélu président par 18 voix, M. Patio vice-président par 17.

Election de cinq membres du bureau.

18 bulletins délivrés:

Sont élus par 17 suffrages MM. Desfontaines, Claparède, Autran, Crosnier et Patry. — Obtiennent des voix éprouvés MM. Bernoud, Fantet, de Seer et Bonna.

Nouveaux Membres

Election d'un membre du Comité d'Agriculture en remplacement de M. H. d'Auriol, démissionnaire. M. Ant. Martin, président de la Classe d'Agriculture présente les candidats dans l'ordre suivant

MM. Ad. Audeoud.
H. Jans
Albert Forget.

18. Bulletins délivrés. M. Audeoud obtient 17 voix, M. Forget 1.

Election d'un membre du Comité d'Industrie en remplacement de M. Marc Borgeaud, membre décédé. M. Alex. Claparède, président de la Classe d'Industrie, présente les candidats dans l'ordre suivant

MM. F. Balavoine
R. Chavannes.
Emile Thury.

Sur 17 bulletins délivrés, M. Balavoine obtient 12 voix, M. Chavannes 4, M. Thury 1.

MM. Ad. Audeoud et F. Balavoine sont déclarés élus sous réserve de leur adhésion aux réglements de la Société.

Il n'est pas fait d'élection pour le Comité des Beaux Arts, la Classe correspondante n'étant pas prête encore à faire des présentations.

Prix De la Rive

M. le Président fait au nom du bureau les propositions suivantes pour la nomination de la Commission du Prix quinquennal de la Rive, qui doit être délivré dans un an.

Classe des Beaux arts		suppléants:
MM. de Geer Hanty	}	Léon Boy
Classe d'Agriculture		
J. Micheli Monnard, vétérinaire	}	Arthur Privat
Classe d'Industrie		
R. Gautier Aug. Bonna Ed Gardy P. Picard.	}	L.A. Grosclaud Alph. Bernard.

Ces noms sont approuvés par acclamation.

Assemblée générale.

M. le Président annonce que l'Assemblée générale a été fixée au Mardi 15 mars à 8½ h. du soir. M. de Candolle veut bien se charger cette année de la conférence habituelle et compte parler des Jeneveis de Constant qui voyage

en Orient à la fin du XVIII siècle. - L'offre de cette conférence est acceptée par des applaudissements.

Buste A.P. de Candolle

Aux propositions individuelles, M. R. Gautier parle de l'intention qu'ont, dit-on, nos édiles, de transporter au Musée le buste d'A. P. de Candolle qui doit forcément être déplacé par suite de l'érection du monument de la Réformation. Le Sénat universitaire a protesté contre l'idée d'éloigner des abords de l'Université le buste de cette grande illustration scientifique. Il serait bon que la Société des Arts, sinon officiellement, du moins par l'action individuelle de ses membres protestât aussi contre cet enlèvement. Ce buste élevé par souscription nationale, doit rester aux abords de l'endroit où il est.

M. de Saussure pense que si l'on a parlé de mettre ce buste au Musée, c'est point parce qu'il est exposé à se détériorer en plein air, mais parceque, d'une manière générale, un buste isolé fait mauvais effet.

M. de Candolle appuie le point de vue de M. Gautier. La Société de Botanique a pris aussi une décision dans le même sens. Si les bustes isolés font mauvais effet, il faudrait chercher un emplacement pour un portique ou promenoir où l'on pourrait réunir un certain nombre de bustes.

Séances plus fréquentes

M. de Morsier aimerait que la Société des Arts fût convoquée plus souvent, surtout lorsque nous avons, comme c'est le cas actuel, un

aux grands vents de vacances à reprendre.

M. de Candolle est tout à fait d'accord, mais le bureau hésite à convoquer plus souvent par crainte de déranger les membres pour des raisons purement administratives. La remarque de M. de Morsier est justifiée et la Société sera convoquée à nouveau très probablement au mois d'août.

La séance est levée à 6 ½ h.

Le Secrétaire.
Alb. Lapaire

Séance d'Escalade

Du Samedi 10 décembre 1910.
tenue à l'amphithéâtre de l'Athénée
à 8 ½ h. du soir
sous la présidence de M. de Candolle.

Présents MM. Balavoine, J. de Beaumont, Bernard, Bernard, Bovy, de Candolle, Claparède, Crosnier de Crue (excusé pour la 1re partie de la séance), des Gouttes, Fatio, Gardy, de Geer, Gradaud, H. de Morsier, Hanty, Eug. Morand, H. de Saussure, Vullicty. Total 19.

M. Autran s'est fait excuser.

Les Dames, femmes et filles des membres de la Société, ont été invitées à cette séance, organisée pour célébrer, d'une façon familière, l'anniversaire de l'Escalade. 11 dames sont présentes.

M. le Président ouvre la séance et explique en quelques mots comment et dans quel but

la présente réunion a été improvisée. On a voulu, en la convoquant, répondre au désir de quelques membres, (notamment de notre nouveau collègue M. Balavoine,) qui pensent que le caractère patriotique qu'a toujours eu la Soc. des Arts, lui fait un devoir de ne pas laisser passer inaperçus les anniversaires de l'Escalade.

M. Fatio a bien voulu se mettre à la disposition du président pour des projections lumineuses relatives à cet anniversaire et M. Lendell l'a remercié.

M. le Président rappelle en quelques mots les pertes subies par la Société dans le courant de l'année. Il annonce aussi que sur sa demande, notre collègue M. André Bourdillon vient d'être nommé membre émérite.

Election d'un membre du Comité des B^x A. L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre du Comité des Beaux Arts, en remplacement de M. Bourdillon, membre émérite.

M. de Geer, président du Comité des B^x Arts présente trois candidats dans l'ordre suivant: MM. Ed. Kunkler,
Le Grand Roy
Ernest Wenger.

MM. de Beaumont et Desfontes fonctionnent comme scrutateurs.

M. Kunkler obtient 17 voix sur 18 bulletins distribués; M. Legrandroy 1.

M. Kunkler est donc élu membre du Comité des B^x Arts sous réserve de son adhésion à nos statuts.

Election d'un membre du Comité d'Industrie

M. Claparède rapporte ensuite au nom du Comité d'Industrie en vue de l'élection d'un membre dans ce Comité en remplacement de M. Alexis Favre, décédé. Les candidats sont présentés dans l'ordre suivant.

MM. Emile Thury.
Roger Chavannes
H. Lacroix.

M. Thury obtient 17 voix sur 18 bulletins distribués ; M. Lacroix 1.

M. Thury est élu membre sous réserve de son adhésion aux statuts.

Causeries de MM. Fatio et Delrue

La séance administrative est suivie d'une causerie de M. G. Fatio, agrémentée de nombreuses et belles projections sur les sites de notre ville, anciens et modernes qui se trouvent en connexion avec les souvenirs de l'Escalade.

M. Delrue prend ensuite la parole et rappelle ce qui s'était passé il y a exactement 300 ans (événements de décembre 1610 et janvier 1611).

M. le Président remercie chaleureusement les deux conférenciers, ~~[illegible]~~ et invite les assistants à passer au salon, où

Thé et Marmite.

la soirée s'achève fort agréablement autour de tables bien garnies, ornées de la traditionnelle marmite et chargées de gâteaux et de tasses de thé.

Séance du 25 février 1911, à 5 h.
sam.

Présents MM. de Candolle, président, Autran, Balavoine, de Beaumont, Bernoud, Bonna, Borel de Hauterive, Claparède, Cromier, Des Goutte, Fatio, Gardy, de Geer, Hantz, Jaccard, Martin, Micheli, de Morsier, van Muyden, Patry, Rambal, Robert, de Saussure, Emile Thury.

Total 24.

M. Ed. Audeoud s'est fait excuser.

Lecture des deux derniers procès verbaux.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Emile Thury, nouveau membre. Il annonce que notre compatriote et Associé honoraire, M. Ch. E. Guillaume, à Sèvres, vient d'être nommé correspondant de l'Académie des Sciences. Il lui sera adressé une lettre de félicitations.

Buste A.P. de Candolle — La question du buste de A. P. de Candolle par Pradier en est toujours au même point. Il est actuellement déposé au Musée et devra être rétabli des réparations, mais son emplacement définitif n'est pas encore décidé.

Assemblée — Le bureau a fixé l'Assemblée générale au mercredi 8 mars et choisi comme conférencier M. le prof. Chodat, qui parlera du Blé. Ces décisions sont ratifiées par la Société.

Ouvrage Cromier — M. le Président annonce que l'ouvrage de M. Cromier sur la Société des Arts vient de paraître. Il en sera reparlé tout à l'heure.

Rapport financier — M. Des Goutte, trésorier, présente le rapport financier. Il constate d'abord d'intéressants gages à l'exposé des travaux de transformation

de l'amphithéâtre et remercie notre Collègue M. Léon Bovy, qui a fort bien dirigé ces travaux.

Les recettes ordinaires se sont élevées à fr. 10.844,80, et les dépenses ordinaires à fr. 10.467,85. Différence, fort bonne : 376,95.

Les dépenses extraordinaires ont consisté en fr. 9439 30, pour les frais d'aménagement de l'amphithéâtre, et en 1500 fr. payés à l'administration de "Nos Anciens" comme acompte sur les frais d'tirage à part (à 300 ex.) du livre de M. Cornier. Il est recommandé aux membres de souscrire au plus grand nombre possible de ces volumes, afin que cette utile publication ne pèse pas trop lourdement sur nos finances.

L'avoir actuel de la Société est de 62.149 fr. 75, sans compter l'immeuble de l'Athénée (Applaudissements)

Rapport des vérificateurs

M. Bernond présente le rapport des vérificateurs, remerciant le trésorier et demandant qu'il lui soit donné décharge pour son excellente gestion.

Les deux rapports sont approuvés.

Budget

M. Dufour présente le budget et fait à ce propos l'éloge du bel ouvrage de M. Cornier, ce qui soulève d'unanimes applaudissements. Le budget qui prévoit un léger boni de 38 fr. est approuvé.

Commissaires vérif.

Le Président met aux voix la nomination de Commissaires vérificateurs. Le bureau propose MM. Ad. Audeoud, Balavoine et Tenkler.

Ces propositions sont approuvées.

Elect. d'un membre du Comité d'Ind.

M. Bernond rapporte au nom du Comité d'Industrie et de Commerce

en vue de l'élection d'un nouveau membre pour remplacer M. Ernest de Beaumont décédé. Les trois candidats sont présentés dans l'ordre suivant:

MM. Roger Chavannes, prof. d'électrotechnie.
Henri Lacroix, ingénieur
Alfred Georg, conseiller national.

MM Robert et Rambal fonctionnent comme scrutateurs.

24 bulletins sont délivrés.

M. Chavannes obtient 19 voix
MM. Lacroix et Georg, chacun deux. Un bull. blanc.

M. Chavannes est proclamé membre de la Société sous réserve de son adhésion aux statuts de la Société des Arts.

Comité des Bx arts

M. le Président annonce que le 5e de l'ordre du jour tombe, la Classe des Bx Arts, n'étant, par suite d'un malentendu, pas encore prête à présenter des candidats.

Election d'un membre du bureau.

L'ordre du jour porte comme 6e objet. Election d'un membre du bureau en remplacement de M. Ch. Aubert, décédé. Cette élection doit être faite pour la durée de 4 ans, au bout desquels doit expirer le mandat du bureau actuel.

M. Crosnier demande la parole et dit que la Classe des Beaux arts, à laquelle appartenait M. Aubert, verrait avec plaisir M. Carl de Geer élu pour le remplacer.

Le Président fait voter à main levée sur cette proposition. M. de Geer est élu à l'unanimité.

Prix de la Rive

M. R. Gautier rapporte au nom de la Commission du Prix aug. de la Rive.

Malgré la grande publicité donnée cette année au Concours, il ne s'est présenté que deux concurrents. - La Commission propose de décerner le prix, dans sa totalité, à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, pour ses installations d'affinage des métaux précieux, lesquelles sont dues surtout à son ingénieur, M. Henri Lacroix. Le rapport dit que ces installations constituent non pas à proprement parler une invention mais un „perfectionnement d'une très grande importance". Elles permettent l'affinage d'alliage qu'on ne peut traiter par aucun autre procédé. - Ces installations sont d'une grande utilité pour l'industrie genevoise et affranchissent la Suisse, qui était alors, dans cette branche, tributaire de l'étranger. - (Applaudissements)

Les conclusions du rapport sont approuvées. Il sera demandé à l'Usine de dégrossissage si elle désire le prix en argent ou une médaille de même valeur. Le diplôme sera préparé pour l'Assemblée du 3 mars.

Propositions individuelles

M. Balavoine aimerait que la Société des Arts persévérât dans la voie où elle est entrée déjà lors de la dernière Escalade, en soulignant par des réunions spéciales les anniversaires patriotiques.

M. le Président lui répond que la Société

des Arts s'est point inactive en ce domaine. Elle fait partie officiellement de la Société de la Restauration et de la Fête ; elle est aussi représentée officiellement par son président dans le Comité pour la célébration de l'anniversaire de 1814. Resterait seulement l'Escalade.

Nous avons eu une réunion familière le 10 décembre dernier ; elle a été très agréable. Mais, peut-être parce qu'elle fut organisée tardivement elle a été extrêmement peu fréquentée. En tout cas la grande multiplicité des fêtes de famille et de Sociétés à ce moment là n'est pas favorable et il est encore douteux que nous renouvelions cet essai.

Il s'en remercie pas moins, pour ses intentions, M. Balavoine, qui, d'ailleurs, ne fait pas de proposition ferme.

Ouvrage Cromier. M. Fatio attire à nouveau l'attention sur le volume de M. Cromier. Il ne sera pas mis en librairie. Il demande aux membres de la Société d'en souscrire des exemplaires et de faire de la propagande en faveur de cet ouvrage.

La séance est levée à 6 h. 10

Alex Cappaert

Séance du 12 février 1912 à 5h.

Présents MM. de Candolle, président, Balavoine, Beaumont, Bernard, Bertrand, Blondel, Borel, Bovy, Claparède, Constantin, Cromer, de Crue, Des Gouttes, Fatio, Gardy, Gautier, de Geer, Godet, Hanty, Kunkler, Ant. Martin, Micheli, de Morsier, Patry, de Saussure, Veyrassat, E. Thury.

Total 24.

M. Bonna s'est fait excuser.

Compte rendu financier. M. Des Gouttes, trésorier, présente le rapport financier. Les dépenses totales en 1911 ont été de 14391 f. 05, entièrement couvertes par les recettes sauf un léger déficit de 393 f. 30. Dans les recettes est compris un legs de 1000 f. de M. Potter. La vente du beau volume de M. Cromer a produit durant l'année 1550 f. (62 exemplaires).

Le rapport parle aussi du Legs Harvey. La part revenant à la Soc. des arts s'élève à 37500 f. La totalité des revenus de cette somme devra être consacrée annuellement à encourager les portraitistes genevois.

L'avoir de la Société est de 59739 f 95.

Rapport des vérif. M. Balavoine présente le rapport des vérificateurs des comptes. Il loue l'exactitude et la clarté des comptes du trésorier, mais il regrette que la Société ne consacre pas un peu de ses ressources à organiser de plus fréquents réunions familières.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Budget — Le projet de budget, montant à 9810 f. est approuvé également.

Legs Harvey — M. le Président donne quelques détails sur le legs de M. Robert Harvey. Nous avons élaboré avec le frère du testateur, M. Laurence Harvey, un règlement fixant les conditions du concours. Il y avait un point délicat qui a pu être arrangé grâce à l'obligeance de M. Laurence Harvey. La Société devait, semblait-il, d'après les termes du testament, donner chaque année un prix. Il a été prévu, afin de pouvoir offrir un prix d'une importance convenable, que si le revenu paraissait insuffisant pour pouvoir doter largement un concours annuel, la Société aurait le droit de réserver à la délivrance d'un prix les revenus de deux ans ou davantage. Cette clause a été adoptée.

Le Comité d'Etat a bien voulu dispenser la Société de la moitié des droits de succession, en considération du caractère d'intérêt public de la Soc. des Arts. M. de Candolle ayant tenté une nouvelle démarche pour obtenir une réduction plus forte, il lui a été répondu que l'Etat étant obligé à beaucoup de rigueur en présence du grand nombre de legs faits depuis quelques années en faveur des Sociétés privées.

Nomination de Vérificateurs — Trois vérificateurs des comptes sont nommés en la personne de MM. A.D. Audeoud, Kunkler et Ed. Thury.

Scrutateurs — Le Président désigne comme scrutateurs pour les élections qui vont avoir lieu MM. Borel et Micheli.

Comité d'agric. Election d'un membre du Comité d'agriculture en remplacement de M. Archinard.

M. Constantin rapporte et présente trois candidats dans l'ordre suivant:

MM. Dumuid, secrétaire agricole.

Monnard, vétérinaire

Jans, avocat, fervent de l'emploi des oiseaux.

26 bulletins sont distribués, 24 retrouvés.

M. Dumuid est élu par 24 voix, M. Jans par 2.

Comité des B^x a. Election d'un membre du Comité des B^x arts en remplacement de M. Krafft.

M. de Geer rapporte. Candidats

MM. H. LeGrand Roy

H. Demôle

Ernst Werner

24 bulletins sont distribués. M. LeGrand Roy obtient 26 suffrages, M. Demôle 1.

Le Président proclame les résultats et dit que MM. Dumuid et LeGrand Roy sont élus sous réserve de leur adhésion aux règlements de la Société.

Congrès d'archéol^e Le Président communique une lettre de M. Déonna demandant à la Société une souscription pour le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique qui aura lieu à Genève en septembre. Le Bureau a décidé d'accorder 100 francs.

Le Président et M. Fatio disent quelques mots du programme de l'assemblée générale du jeudi 14 mai.

La séance est levée à 6 h.

Séance du mardi 4 mars 1913
à 5 h.

Présents MM. de Candolle, président, de Beaumont, Bernard, Bertrand, Blondel, Bonna, Bovy, Claparède, Cromier, de Crue, Desgoutte, Dufour, Demuid, Fatio, Gardy, de Seer, Hantz, Martin, Moriaud, Naville, Patry, Thury, de Saussure. — Total 25.

MM. Legrand Roy et Chavannes sont excusés.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Demuid, nouveau membre. Il exprime les regrets de nous tous à l'occasion de trois décès survenus parmi nos membres depuis la dernière séance ceux de MM. Ludwig de Valtenwiller, F. Balavoine et André Bordier, ainsi que de la mort de M. Rahn à Zurich, associé honoraire de la Société.

Le Président annonce que l'Assemblée générale est fixée au mardi 18 mars et qu'elle aura à son programme une conférence de M. le prof. Ch. Seitz sur la situation politique de l'Europe il y a un siècle.

Le Président énumère divers cérémonies auxquelles la Société a été invitée au cours de l'année à se faire représenter. Elle est également représentée, et cela par M. Cromier, dans le Comité du centenaire de 1914.

Il donne lecture d'une lettre de démission de notre Collègue M. Juge, du Comité des Beaux-Arts, établi depuis quelques années à Montreux et que sa nouvelle résidence empêche

M. Guigue ne faisait partie de la Société que depuis 5 ans et ne peut pas par conséquent être nommé membre émérite. La démission est acceptée, et il sera écrit à M. Guigue pour lui en donner acte et lui faire part de nos regrets.

Le Président communique une invitation adressée à la Société pour le banquet en l'honneur du poète Widemann. M. Blondel nous y représentera. — La Société d'histoire donnera le 13 mars une grand séance à l'amphithéâtre à l'occasion de son 75e anniversaire, et, sur la demande qui lui en a été faite, le Président a accordé la libre disposition de ce salon avant la séance, pour la réception des délégués du dehors. — Approuvé.

M. Th. Dufour est chargé de représenter la Soc. des Arts au banquet qui aura lieu à l'occasion de cet anniversaire.

Rapport financier. M. Desgoutte trésorier présente le rapport financier. Les dépenses s'élèvent à 9179 fr. mais en y ajoutant un achat d'obligations de 5141 fr. il a été dépensé en tout 14 320 f. 60. Les recettes ont été de 10 338 f. 65 (12 884 50 en y comprenant un remboursement d'obligation)

L'avoir de la Société au 31 déc. 1912 était de 56 824 fr., soit 62 438 en y comprenant divers fonds spéciaux.

Rapport des vérif. M. Emile Thury présente le rapport des vérificateurs. Avec M. Kunckler il a trouvé les comptes de notre trésorier dans un ordre parfait et propose de les adopter avec remerciements.

Approuvé.

Budget

M. le trésorier présente ensuite le projet de budget prévoyant un excédent de dépenses de 1405 fr. adopté.

Nomination de vérificateurs.

MM. Dumur, Chavannes et Le Grand Roy sont nommés ensuite comme vérificateurs pour 1913.

Nouveaux membres.

Election de nouveaux membres. Le président désigne comme scrutateurs MM. de Beaumont et Petry

Agriculture. M. Martin rapporte. Candidats placés dans l'ordre suivant (remplacement de M. Olivet):

MM. Monard, vétérinaire

Sans

Maurice Dumur.

23 bulletins sont retrouvés, M. Monard obtient 23 voix.

Industrie (remplacement de M. Balavoine)

M. Bonna rapporte. Candidats:

MM. H. Lacroix, dir. technique d'Ils. d. Dépr. d'Or.

Aimé Pictet, professeur.

Alfred Bétant, dir. du service des Eaux.

23 bulletins retrouvés, M. Lacroix obtient 20 voix, M. Pictet 3.

Beaux Arts (remplacement de M. Ch. Aubert)

M. Blondel rapporte. Candidats

MM. Max van Berchem.

Aug. de Pourtalès

Pisteurs.

22 bulletins retrouvés. M. van Berchem obtient 20 voix, M. Pourtalès 2.

MM. Monard, Lacroix et van Berchem sont donc proclamés élus sous réserve de leur adhésion aux statuts.

Parc des Eaux-Vives

Aux propositions individuelles, M. Léo Bory attire l'attention sur la tentation qu'a fait la Commune des Eaux-Vives pour racheter et conserver le beau parc des E.V. en le transformant en promenade publique et demande si la Société ne pourrait pas donner une subvention.

Après une longue discussion, dans laquelle M. Bory donne quelques explications sur le projet et où l'on entend M. de Candolle émettre quelques appréhensions et MM. de Crue, Ed. Naville et Desfontes appuyer la proposition Bory, la question est renvoyée au Bureau.

Immeuble.

M. Moriaud critique l'état d'éclairage de la grande salle, le centre de la pièce n'est pas assez éclairé, il faudrait un lustre à cristaux au milieu. M. de Crue appuie au contraire l'éclairage en corbeilles qui est très agréable. M. Desfontes observe que plusieurs lampes n'ont pas encore été remplacées par des osrams, d'où l'insuffisance de lumière.

Le Bureau examinera cette affaire.

Associés honoraires

En terminant, M. le Président exprime le regret, à propos du discours qu'il prépare pour l'assemblée, que dans beaucoup de cas il ne s'établisse aucune relation personnelle entre nos associés honoraires et la Société des arts.

La séance est levée

Séance du Vendredi 19 Décembre 1913

Présents : M.M. Lucien de Candolle, président, Autran, Bouvier, Aug. Blondel, Gust. de Beaumont, Alph. Bernard, Bernoud, Bertrand, Chavannes, Constantin, Théoph. Dufour, Ed. des Goutes, Gardy, C.F.L. de Seer, Raoul Gautier, Martin, de Morsier, de Meuron, Patry, Thury, Le Grand Roy, Rambal, Cousnier. Total 23.

Excusés : M.M. Ed. Audéoud & Max van Berchem

Décès de M. Alexandre Claparède

Le procès-verbal de la dernière séance lu & adopté, M. L. de Candolle rappelle le décès soudain, à l'étranger, d'Alexandre Claparède ; en termes émus, il dit cette activité & de dévouement concentrés surtout sur ce qui concernait le bien public. Claparède a été pendant près de vingt ans le secrétaire exact & ponctuel de la Société ; sa brusque disparition cause à tous un véritable chagrin.

M. des Goutes a représenté la Société au Cimetière de Chêne & il a fait les démarches voulues auprès d'un membre de la famille du défunt, M. Ed. Claparède.

Don anonyme de 250 fr. & Chaux Diverses.

Le président annonce un don anonyme de 250 fr. reçu avec reconnaissance ; il renseigne sur les mesures prises en vue de la sécurité, l'entrée de la Société comme membre d'ici de la Société Académique, la reprise de Boveret aux mêmes conditions qu'auparavant ; il parle des inscriptions nouvelles dans la Salle des Conférences.

Nomination de M. R. Gautier comme membre du Bureau, de M. Cousnier comme secrétaire de M. de Seer, comme secrétaire-adjoint

Alexandre Claparède étant à remplacer comme membre du Bureau, M. Raoul Gautier est nommé à l'unanimité, sur la proposition même du Bureau. M. Cousnier, secrétaire-adjoint a pris les fonctions de secrétaire & M. de Seer a accepté celles de secrétaire-adjoint.

La Société procède ensuite au remplacement de Claparède

(du Comité)

Elections de nouveaux membres

comme membre de la Classe de Industrie. Le rapporteur M. Chavannes présente au nom du comité, en première ligne M. Amé Pictet, en seconde M. Alf. Bétant, en troisième M. Lemaître. M. Pictet est élu de l'unanimité des 23 membres présents, moins une voix donnée à M. Bétant.

La Classe des Beaux-Arts avait aussi une place vacante dans son Comité, M. Constant Duigne ayant démissionné. M. Blondel, au nom du Comité propose dans l'ordre suivant MM. Aug. de Pourtalès, John Diseur & Waldemar Deonna. 22 bulletins sont retrouvés; M. de Pourtalès a obtenu 20 voix et M. Diseur 2.

MM. Rambal & de Beaumont avaient fonctionné comme scrutateurs pour les deux élections à la suite desquelles M. de Pourtalès & Amé Pictet sont déclarés membres de la Société des Arts, sous réserve de leur acceptation des réglements.

Participation de la Société au Cortège de la Restauration du 31 Xbre

Le président porte à la connaissance de la Société la demande de participer (avec sa bannière) au Cortège du 31 décembre, faite par la Société de la Restauration et il ouvre la discussion sur cette participation éventuelle.

MM. Des Gouttes, Bernoud, Bonna, Constantin se montrent résolument partisans de cette participation & le président, constatant l'opinion favorable de l'assemblée propose que les présidents des Classes auxquels on adjoint MM. Des Gouttes & Bernoud, soient chargés de s'entendre avec la Société de la Restauration pour la teneur de la convocation qui sera adressée à chaque membre de la Société & des Classes. Il en est ainsi décidé & M. Des Gouttes veut bien se charger de la convocation.

Séance levée à 6 heures.

Séance du Vendredi 13 Février 1914
à 5 heures

Présents : MM. Lucien de Candolle président, Raoul Gautier, A. de Meuron, Guillaume Fatio, Autran, Aimé Pictet, Alexandre Martin, Louis Wuarin, Ed. Kunkler, Gardy, Chavannes, Lacroix, Hantz, Ed. des Goutes, Bernoud, Blondel, Rambal & Crosnier, soit 15 membres.

Excusé : M. Léon Bovy. — M. Fatio arrive en retard.

Le procès-verbal est lu & adopté. Puis le président souhaite la bienvenue à M. Aimé Pictet ; il est heureux de voir parmi nous un représentant distingué de la science pure. Il annonce ensuite le Legs de 1000 fr. d'Alexandre Claparède & le don fait par M. Ed. des Goutes d'un pastel de M. Crosnier, les Moissonneurs. Puis, par une malice qu'il souligne, M. de Candolle obtient en démenant le secrétaire de noter les compliments qu'il lui fait ; c'est la carte forcée. L'assemblée est reconnaissante du souvenir laissé par Claparède & elle applaudit au don de M. des Goutes.

Bienvenue souhaitée à M. Aimé Pictet.

Legs Claparède

Don de M. Ed. des Goutes

Le président rappelle la réussite de la cérémonie du 31 décembre. Mais le Drapeau de la Société, porté successivement par MM. Bernoud & Constantin, est revenu du cortège dans un état lamentable ; ce n'était plus qu'une loque. Quelques dames ont conçu le projet d'en offrir un neuf ; Mmes Lucien de Candolle & Edmond Boissier se sont entendues avec Mlle Gauthier, Lausanne, le nouveau Drapeau étant promis pour le fin de mois de mai.

Drapeau

Une demande de la Salubrité a obligé à une rapide réparation pour consolider le buste de l'escalier de l'Athénée ; on attend encore le satisfecit officiel.

Consolidation du buste.

Le département de l'Instruction Publique a demandé l'autorisation de faire photographier et de reproduire deux portraits, dont celui de Fenioux dans le livre du Centenaire. Autorisation donnée.

Election d'un membre du Comité d'Agriculture. M. H. Sanz, élu.

Pour remplacer au Comité d'Agriculture Lindet à Westerwelle décédé, la Classe présente dans l'ordre suivant MM. Herbert Sanz, Maurice Dumur et Charles Satty. Le président de la Classe, M. Wuarin, énumère les titres de ces messieurs, puis le vote a lieu, MM. Blondel et ? faisant l'office de scrutateurs. 18 bulletins sont retrouvés, 16 portant le nom de M. Sanz, 2 celui de M. Satty. En conséquence M. Sanz est déclaré membre de la Société, sous réserve de son acceptation des règlements.

Rapport financier

M. des Gouttes donne lecture de son Rapport financier fréquemment applaudi et finalement adopté, après la déclaration de bonne gestion et d'exactitude absolue faite par M. Chavannes comme vérificateur des comptes. M. des Gouttes a trouvé les accents chaleureux pour dire le plaisir éprouvé en contribuant par une allocation au buste d'~~Alexandre~~ Augustin-Pyrame de Candolle aux Bastions, en remplacement de celui qui a pris place au Musée. La Société est heureuse d'honorer une mémoire chère à tant de titres et de montrer sa sympathie reconnaissante à la petite-fille qui le préside et qui la présidera longtemps encore de façon si distinguée; une belle salve d'applaudissements appuie ce vœu.

Inégalité des redevances des Classes

M. Chavannes, en faisant l'examen des comptes, s'est aperçu que la Classe d'Industrie payait une redevance de 600 f. à la Société, alors que la Classe des Beaux-Arts ne paie que 450 f. Et cependant cette dernière est en pleine prospérité; la Classe d'Industrie au contraire vient

à peine de 20 cts par un tout petit bénéfice. Pourquoi cette inégalité ? Il est répondu à l'ancien président de la Classe d'Industrie que les redevances de chaque Classe avaient été calculées d'après le nombre de leurs membres et que le Bureau aura à examiner ce qu'il y a à faire puisque le nombre des membres de la Classe du Beau-Sexe a considérablement augmenté.

Projet de budget. M. de Loutta donne connaissance d'un projet de budget. Il est approuvé avec remerciements au trésorier.

Vérificateurs des comptes de 1914. MM. Henry Lacroix, Max van Berchem & Hermann Henri sont nommés vérificateurs des comptes ; en cas de non acceptation de l'un d'eux le Bureau prendra soin de le remplacer.

Assemblée générale Il s'agit maintenant de l'Assemblée Générale. Le président rappelle l'usage : rapport suivi d'une conférence. Cette année une demande a été faite de célébrer particulièrement les événements de 1814. Il est vrai que la Société, à cette époque, présentait un tableau presque complet de l'état intellectuel & artistique du pays ; mais pour retracer cet état de choses suffisamment bien, il faudrait un travail qui n'est pas compatible avec le temps dont on dispose. Le Bureau a cependant chargé son président de parler comme tel du rôle de la Société ; la proposition est faite que M. de Candolle y consacre son rapport. Une causerie suivra, de M. Guillaume Fatio, sur le pittoresque de l'époque, topographie, costumes, mœurs, etc.

Cette proposition donne-t-elle satisfaction aux désirs de la Classe d'Industrie, demande M. de Candolle ? M. de Meuron qui les a formulés & M. Chavannes qui les a eus, expriment cette satisfaction ; ils ne s'étaient pas rendus compte du travail qu'ils occasionnaient au

présidents & ils s'en excusent.

En définitive, M. de Candolle se charge du rapport tel qu'il est demandé ; il compte sur les renseignements que pourront lui fournir les présidents de la classe d'Instr. & de celle des Beaux-Arts.

La date de l'Assemblée est fixée au mardi 31 mars. Séance levée à 6 heures.

—

Séance du Vendredi 29 Janvier 1915 à 5 heures

Présents : MM. Lucien de Candolle, président, Bertrand, Bernoud, Blondel, Bouvier, Autran, Boos, Chavannes, de Cruz, Dufour, Raoul Gautier, Emil. Gatis, Gautier, Gosse-claude, de Geer, Georges Hantz, Jmes-Schneider, Henri Lacroix, Ed. Kunkler, Henri van Muyden, de Meuron, Antoine Martin, Eugène Moriaud, Aimé Pictet, Aug. de Pourtalès, Emile Thury, René Thury, Rambal & Crosnier, Excusés MM. W. Patry & C.

M. le Président commence par des souhaits de bienvenue à M. de Pourtalès, présent pour la première fois à une séance. Il donne un souvenir ému aux membres décédés pendant cet exercice, MM. Etienne Duval, Edouard des Gouttes, Adolphe Barde & Henry Le Grand Roi et il annonce le legs de 1000 f. venant de M. des Gouttes & celui de 500 f. de M. Duval, ce dernier accompagné d'un fort beau portrait du père d'Etienne Duval peint par Alfred van Muyden. Les héritiers de Patrick Diodati, l'architecte qui a construit l'Athénée, ont aussi fait don à la Société d'une somme de 1000 f. et de son

portrait, œuvre de Charles Giron. M. Pyrame d'Hurlimann donne deux médailles & promets le legs d'un portrait de son grand-père par Hornung.

M. de Candolle énumère les différentes choses dont le Bureau a eu à s'occuper, puis il passe la parole à M. Patio pour le rapport financier.

M. Patio, fort aimablement, a repris les écritures de M. des Boutiles & il a constaté, une fois de plus, le soin que notre défunt trésorier apportait à toutes les affaires de la Société. Nos finances sont en parfait état malgré les événements actuels. Mr Henri Lacroix vérificateur des comptes en a reconnu la parfaite administration & il propose de donner décharge au Bureau de sa gestion financière. Décharge est donnée à l'unanimité.

A propos de la lecture du projet de budget pour l'année courante, il est demandé de surseoir à la nomination d'un régisseur; on attendra ce que pense de cela le futur trésorier. On pourrait dès lors aussi ce que demande une fenêtre nouvelle, celle du Conservateur de l'immeuble. Ceci dit le projet de budget est adopté à l'unanimité & M. de Candolle remercie M. Patio.

Passant aux nominations prévues, la Société entend M. Autran pour le Comité d'Industrie & Commerce. Pour remplacer M. des Boutiles, il propose en premier lieu M. Bétant, ensuite M. Lemaître & enfin M. Alfred Berg. M. Bétant ayant obtenu 21 suffrages sur 29 votants, est déclaré élu. (Alfred).

Pour remplacer au Comité de Beaux-Arts M. Henri de Saussure Roy, M. Cusnier, chargé du rapport,

présente dans l'ordre suivant MM. Henri Demole, Edmond Patio & Raoul Montandon. M. Demole est élu par 25 voix sur 29 votants.

Un membre du Comité d'Industrie & Commerce, M. Schmidt & un du Comité des Beaux-Arts, M. Emile Chaix, ont demandé à passer membres émérites. Cela est accordé & ces messieurs seront remplacés à la prochaine séance.

Vient alors la nomination du Bureau pour cinq ans, soit du 31 mars 1915 au 31 mars 1920. M. Bonna étant proposé pour remplacer M. de Saussure dans ce bureau sans qu'il y ait changement pour les autres membres. Le Bureau est nommé à mains levées.

Pour la nomination du Président & du Vice-Président on vote au scrutin secret. M. C. de Candolle est renommé Président par 18 voix sur 28 votants & M. E. Patio vice-président par 26 voix sur 28 votants.

MM. de Seer & Crosnier refusant de faire partie du Bureau.

M. Théophile Dufour dit que l'ordre dans lequel on a procédé aux diverses élections n'est pas conforme à la lettre du règlement.

Cependant MM. Bonna & de Henron demandent que ces élections soient déclarées valables; plusieurs personnes appuient et, à l'unanimité l'assemblée les ratifient.

Comme vérificateurs des comptes, sont nommés MM. Herbert Lang, Emile Pictet & Aug. de Bonstetten. Puis, la suite de l'ordre du jour étant renvoyée à une prochaine séance, celle d'aujourd'hui se termine à 6 h. 45.

—

Séance du Vendredi 26 février 1915
à 5 hs.

Présents: MM. A. de Candolle, président; Dumont, Kunkler, H. de Morsier, de Crue, Bertrand, Demole, Blondel, de Geer, Bovy, Bétant, Lacroix, Bernond, de Meuron, Ant. Martin, Autran, Chavannes, R. Gautier, Crosnier, Grosclaude, Gardy, Thury, Hantz, W. Borel, Bonna.

Excusé: Aimé Pictet.

M. le Président donne lecture de lettres de MM. Demole & Bétant, remerciant pour leur nomination comme membres de la Société et il leur souhaite la bienvenue.

Il annonce que les démissions de MM. de Geer & Crosnier ont été retirées.

Il informe l'Assemblée que le Bureau s'est arrangé avec M. Archinard pour qu'il devienne régisseur de la société, aux conditions spéciales de 2% sur les rentrées locatives, non compris celles des Classes. — Régisseur.

M. R. Gautier explique qu'il n'a pu prendre la charge de M. Desfontes en son état de santé, et que s'il peut se charger des comptes, il faut avoir recours à un régisseur pour la surveillance de divers points spéciaux.

Mr le Président indique la répartition des fonctions entre les membres du Bureau, à savoir :

Trésorier : M. Raoul Gautier.
Secrétaire : M. A. Bonna,
Secrétaire adjoint : M. W. Patry,
Membres adjoints : MM. Crosnier & de Geer

M. le Président rappelle qu'autrefois les Assemblées générales avaient lieu en juin, ce qui était un très mauvais moment et ce qui avait pour conséquence qu'elles étaient très peu fréquentées. Il ne faut donc pas revenir à cette manière de faire, mais il pourrait y avoir avantage à commencer l'exercice le 1er octobre, ce qui amène l'Assemblée générale en décembre.

M. R. Gautier appuie cette idée de commencer l'exercice en automne et voudrait laisser les Classes fixer elles-mêmes la date.

M. Bernond craint qu'en automne on ait de la peine à trouver des conférenciers ; il propose le maintien du statu quo.

M. Bovy est d'un avis opposé. La classe des Beaux Arts s'occupe souvent d'organiser des expositions : elles ont lieu en février en général, et celui qui les organise n'est plus président, au moment où elles se font : c'est une anomalie. Il propose le 1er octobre, ou même le 1er septembre pour le commencement de l'exercice.

M. G. Fatio se rallie à la date du 1er Septbre

M. de Crue rappelle que le mois de septembre est fréquemment utilisé par les professeurs de l'Université pour voyager; il se rallie à la date du 1er octobre.

M. Bernoud propose de laisser chaque Classe libre de faire comme elle l'entend.

M. le Président fait observer que ce n'est pas possible, et qu'il est nécessaire d'avoir une certaine unité à cause de la publi-cation des rapports.

Prennent encore la parole : MM. Moriaud, Autran, Chavannes, Grosclaude, Ant. Martin, G. Fatio, Bovy.

Par une première votation, la Société décide à une grande majorité de changer la date de ses exercices.

Une seconde votation fixe que l'exercice aura lieu du 1er juillet au 30 juin, par 23 voix, sans avis contraire.

Pour la période de transition, les Classes feront comme elles voudront. Pour la Société des Arts, l'exercice actuel comportera 18 mois et se prolongera jusqu'au 30 juin 1916.

M. Crosnier rapporte au nom de la Classe des Beaux Arts, et propose comme candidats au Comité des Beaux Arts : MM. W. Deonna, J. Pistens, P. Veillon.

M. Waldemar Deonna est élu

Election de M. W. Deonna au Comité des B.A.

membre du Comité des Beaux-Arts par 20 voix sur 26 bulletins (M. Pictet en obtient 5, M. Montandon 1.)

M. Autran rapporte au nom de la Classe d'Industrie et de Commerce et propose comme candidats au Comité d'Industrie et de Commerce, MM. G. Lemaître, Dr Georg, et Filliol.

Election de M. G. Lemaître au Comité d'Industrie.

M. Georges Lemaître est élu membre du Comité d'Industrie et de Commerce par 23 voix sur 25 bulletins (M. Dr Georg en obtient 1, M. Filliol 1.).

L'Assemblée Générale est fixée au mardi 16 mars à 8 1/4 h.

Séance levée à 6h.10.

Le Secrétaire:

Aug. A. Bonna

Séance du jeudi 1er Avril 1915. à 5 hs.

Présents: MM. G. Fatio, R. Gautier, W. Patry, J. Crosnier, L. Bovy, Hautz, Bétant, Autran, Groselaude, Dunoid, Kuntzler, Blondel, Bernond, A. Pictet, E. Gardy, Bertrand, Lemaître, Imer. Schneider, van Muyden, Eug. Moriaud, de Saussure, W. Deonna, Ant. Martin, Th. Dufour, A. de Meuron, H. Lacroix, de Beaumont, Demole, Bernard, Ravel, Chavannes, Ed. Naville, A. Bonna.

M. G. Fatio prend la présidence et excuse l'absence de M. de Candolle, Président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Fatio souhaite la bienvenue à MM. Deonna et Lemaître, nommés récemment membres de la Société.

M. le Vice-Président informe la Société qu'elle a été convoquée pour discuter de l'attitude qu'elle veut prendre au sujet des faits qui se sont passés dans la dernière Assemblée générale.

Des murmures se sont ~~élevés~~ fait entendre à certains passages du „Discours" du Président.

Le Bureau a eu plusieurs réunions dans lesquelles il a examiné la question: M. de Candolle l'a autorisé à apporter à son „Discours" les modifications qu'il jugerait utiles, en se réservant le droit de le publier lui-même in extenso, si cela lui convient.

Le Secrétaire donne lecture de la proposition du Bureau „de n'apporter" „aucune modification au „Discours" de" „M. de Candolle, en lui en laissant l'en-" „tière responsabilité, et en insérant en" „note, à la première page, la phrase:" „Le „Discours" de M. de Candolle n'engage" „que son auteur. Suivent les noms" „des membres du Bureau, moins celui" „du Président."

et tenant compte de l'autorisation de M. de Candolle

Après discussion, la proposition du Bureau est repoussée par 18 voix contre 11, et la Société décide, par 17 voix sur 29, de nommer une Commission, composée d'un membre de chaque Classe, chargée d'opérer sur le „Discours" du Président quelques coupures, avant son impression. Cette Commission est composée de MM. Dufour, Imer-Schneider & Dunant. La Société des Arts sera convoquée pour entendre le rapport de cette Commission.

Séance levée à 6h 40

Le Secrétaire:

Aug. Bonna

Séance du jeudi 8 avril 1915
à 5 heures.

Présents: MM. L. de Candolle, président, G. Fatio, R. Gautier, W. Patry, J. Crosmin, Ami Pictet, Ed. Naville, Hantz, Ravel de Beaumont, Dufour, R. Thury, Autran, Demole, Bovy, Kunkler, Piccard, Lemaire, Bernond, Bétant, Imer-Schneider, Dunant, Bertrand, A. Bernard, Ed. Gardy, Grosclaude, Demole, Bonna.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président annonce la mort de M. Charles Borel, membre émérite

du Comité d'Agriculture. Le défunt était un homme très-actif, très-compétent comme agronome, et fort apprécié : il a rendu de grands services à notre Société et à l'agriculture en général. Décès de M. Ch. Borel,

M. le Président signale que la classification de nos Archives est achevée, et il remercie M. G. Fatio qui s'est dévoué pour exécuter ce travail.

Monsieur le Président lit ensuite la déclaration suivante, dont l'original est déposé aux Archives :

Genève, le 8 avril 1915."

Monsieur le Vice Président "
et Messieurs les Membres "
de la Société des Arts, "
à Genève. "

Messieurs "

Ayant pris connaissance du procès- "
verbal de votre dernière séance, j'ai le "
regret de vous dire que je ne puis souscrire"
à la résolution que vous avez votée. Vous"
avez nommé une Commission spéciale "
"chargée d'opérer sur mon discours pré-"
"sidentiel, quelques coupures avant son "
"impression" - "

D'après les renseignements qui m'ont "
été donnés, cette proposition a été faite "
par un des membres de l'Assemblée, qui"
s'est appuyé sur cet argument, que "
j'avais d'avance autorisé ce mode de faire".

« Cette affirmation, Messieurs, résulte d'un
« grave malentendu. J'avais, il est vrai, déclaré à mes collègues du Bureau que je ne
« verrais pas d'inconvénient à ce qu'ils fissent
« subir à mon texte quelques modifications,
« qui, après lecture attentive, leur paraîtraient
« désirables ; cette déclaration, je l'ai faite à
« la fin d'un entretien qui m'avait suffisam-
« ment éclairé sur ce que pourraient être éven-
« tuellement les modifications demandées.
« Le Bureau ayant toujours été seul chargé
« de diriger l'impression de nos Comptes-rendus,
« je ne pouvais supposer qu'il en serait dessai-
« si cette fois-ci, contrairement à un usage
« constant. De plus vous avez donné à la
« concession que j'avais faite une interpré-
« tation extensive que je ne puis réellement
« accepter : il s'agit maintenant, non de
« modifications, mais de coupures ; or, il
« peut être utile, nécessaire même dans bien des
« cas, de revoir, avant d'imprimer, le texte
« d'un discours ; une semblable mise au
« point, n'impliquerait, en l'espèce, aucune
« violation de l'Art. 43 du Règlement, à
« teneur duquel le discours du Président doit
« être inséré dans notre fascicule annuel. Il
« en serait tout autrement si, au lieu d'amen-
« der simplement certaines phrases, on
« supprimait des parties du discours. Ceci ne
« serait admissible que si, la nature de mon
« sujet m'ayant obligé à mentionner des

faits connexes avec l'état politique de l'Europe,"
je m'étais écarté, en en parlant, de l'objectivité "
la plus absolue. Cette faute, je ne l'ai point "
commise; elle m'a été faussement attribuée "
par une presse sans scrupule. D'où résulte "
ceci que, si vous décidez de pratiquer des "
coupures dans mon texte, vous fourniriez "
une arme à cette campagne de dénigre-"
-ment et de calomnie qui s'est déchaînée"
contre moi. Ce rôle-là, Messieurs, j'ai la "
ferme confiance que vous ne voudrez pas le "
remplir; ce serait cependant la conséquence"
inévitable de la décision contre laquelle je "
m'élève; personne en effet ne pouvant con-"
-naître l'étendue des retranchements opé-"
-rés, la porte serait ouverte à toutes les "
plus fâcheuses suppositions; il ne me res-"
-terait alors autre chose à faire que de "
publier mon discours intact, accompagné"
d'une circulaire explicative; je me suis "
réservé ce droit, en espérant, toutefois, "
n'avoir pas besoin d'en user. "

Un mot encore. On m'a blâmé d'a-"
-voir rappelé des faits qui se sont passés "
après la mort de Buls. Or ces faits con-"
-cernaient les institutions auxquelles cet "
homme éminent avait consacré toute son"
activité, tout son dévouement; n'était-ce"
pas le meilleur hommage que je puisse "
rendre à sa mémoire que de montrer "
que ses œuvres et ses idées lui survivent? "

" Messieurs, vous me dispenserez certainement de
" prendre part à la discussion qui va s'ouvrir;
" c'est pour moi un devoir de discrétion de n'y
" pas participer; je ne veux même pas la gêner
" par ma seule présence.
" Je vous prie, Messieurs, d'agréer l'expression
" de ma considération très-distinguée
" (Signé) L. de Candolle.

Au nom du Bureau, M. L. Fatio lit la déclaration que ce dernier a adoptée dans la séance qu'il vient d'avoir. (Voir la dite dans le registre des procès-verbaux du Bureau de la Société des Arts, séance du 8 avril 1915.)

M. de Candolle se retire et M. Fatio prend la présidence.

Tenant compte de la déclaration de M. de Candolle, la Société des Arts renonce à entendre le rapport de la Commission chargée de revoir le texte de la biographie Buls.

Après discussion la Société des Arts décide de publier intégralement le texte du „Discours" de M. de Candolle, en insérant au bas de la première page la note suivante: "Le „Discours" du Président
" n'engage que son auteur. La Société des
" Arts déclare n'être pas d'accord avec
" les passages où l'auteur entre dans des
" considérations religieuses et politiques. (Art. 37)"

La Société des Arts décide en

toute qu'à l'avenir le „discours" du Président devra être soumis au Bureau avant la lecture publique.

Séance levée à 6h. 40.

Le Secrétaire:

Aug. Bonna

Séance du jeudi 7 mai 1915, à 5 heures.

Présents: MM. G. Fatio, Dufour, A. Pictet, Bovy, Kinkler, Blondel, van Muyden, Demole, Ravel, Bertrand, Piccard, W. Borel, H. de Morsier, Imer-Schneider, Deonna, Bétant, Bernard, A. Martin, Mannoir, Gardy, Chavannes, de Meuron, Lemaître, Lacroix, Moriand, Gautier, DeCrue, Patry, Crosnier, Hantz, de Saussure, Audeoud et Bonna.

M. G. Fatio, Vice-Président, ouvre la séance à 5.10 h. en avertissant l'Assemblée que le Secrétaire a reçu une lettre du Président, et diverses autres pièces, qui autorisent à supposer que le Président ne viendra pas, sans toutefois qu'il le dise d'une manière explicite.

Il est donné lecture de la lettre de M. L. de Candolle adressée au Vice-Président et aux membres de la Société des Arts

en

date du 15 avril 1915.

Le Vice-Président ajoute quelques explications et la Société entend lecture du Procès-Verbal de la séance du Bureau du 21 avril à ce sujet.

Démission de M. L. de Candolle.

La Société entend la lecture de la lettre de M. de Candolle par laquelle il donne sa démission de la Société des Arts. Le Vice-Président indique à la Société des Arts que le but de la réunion de ce jour est de soumettre à la Société une nouvelle proposition du Bureau unanime sauf M. le Président et M. de Geer absent.

M. Boky voudrait savoir en premier lieu si la démission du Président est acceptée.

Sur la proposition de M. Fatio, M. Eugène Moriaud veut bien accepter de présider la séance.

Il est donné lecture du texte du "Discours" dans ses passages discutés, et de l'"avant-propos" que M. de Candolle désire insérer avant son "Discours".

M. Blondel remarque que cet avant-propos ne parle pas des passages concernant le Congo et la violation par l'~~Angleterre~~ Allemagne de la neutralité de la Belgique.

M. Dufour constate que le texte

fourni par M. de Candolle a été remanié, et n'est plus ni celui qui a été lu dans la séance générale, ni celui qui a d'abord été imprimé.

M. Fatio donne lecture d'une déclaration personnelle dont il remet le texte ainsi que de la proposition qu'il a faite au Bureau, et que le Bureau a adoptée. Voir aux archives. ×

M. Boky constate qu'il a déjà fait la même proposition que le Bureau, et qu'il y a renoncé sur diverses observations. Il est d'accord de supprimer la notice Buls mais voudrait insérer une note explicative.

M. Dufour appuie la proposition du Bureau.

M. Imer trouve qu'on ne peut empêcher la publication du texte par le Président.

M. Noriaud, président de la séance, demande qu'on décide d'abord la question de la démission ou celle de la publication.

M. Decrue demande si on a envisagé la possibilité de ne rien publier du tout cette année.

M. Gautier trouve que les deux

× La proposition du Bureau est la suivante : La Société des Arts décide de publier le discours de son Président, tel qu'il a été lu à l'Assemblée générale à l'exclusion de la notice nécrologique sur Ch. Buls, et du 3e paragraphe de la conclusion qui s'y rapporte. Cette décision annule celle qui a été prise dans la séance du 5 avril 1915. —

questions sont solidaires et informe l'Assemblée de certains faits qui se sont produits la veille dans une séance du Bureau à laquelle assistait M. de Candolle. Ce dernier ne veut pas entendre parler de la proposition du Bureau. M. de Candolle admet de ne pas publier du tout son discours sous la condition que le Bureau lui écrive une lettre spécifiant que cette publication a été supprimée. Vu l'état d'esprit régnant actuellement à Genève, spécialement à la Société des Arts. M. de Candolle est même revenu sur la possibilité de la suppression de certaines phrases qu'il refuse maintenant. Pour la première fois nous avons eu hier au Bureau une discussion pénible car nous avons dû être un peu raides et mettre les points sur les i.

M. Boky se rallie à la proposition du Bureau avec l'insertion d'une phrase par exemple: " La Société des Arts n'ayant pas accepté la biographie Buls, cette biographie n'est pas publiée."

M. Noriaud (président) ad interim remet en discussion la démission du Président.

M. Dufour constate que M. de Candolle pose des conditions inaccep-

tables, la situation devient intolérable, il faut accepter sa démission.

M. de Morsier expose le grand chagrin qu'il éprouve de voir un homme de la valeur de M. de Candolle, dont la famille et lui-même ont donné beaucoup de preuves d'attachement à la Patrie genevoise amené à quitter ainsi une Société à laquelle il a rendu de grands services. Il voudrait trouver quelqu'un à envoyer auprès de M. de Candolle, il faudrait que ce quelqu'un puisse avoir une influence sur lui.

Démission des Membres du Bureau.

M. Fatio annonce qu'il a encore à communiquer à l'assemblée la démission de tous les membres du Bureau sauf celle de M. de Candolle et de M. de Geer actuellement absents. Les membres du Bureau démissionnaires n'entendent point par là vouloir mettre la Société dans une situation désagréable bien au contraire, ils ne désirent que lui rendre sa complète liberté d'action et se déclarent prêts, si la Société le leur demande à gérer au mieux les intérêts de la Société jusqu'en octobre, pensant que de nouvelles

élections pourront avoir lieu à cette époque.

M. Decrue partage l'idée de M. de Morsier et trouve qu'il faut tenir compte du passé des de Candolle. Il exprime au Bureau sa sympathie pour les difficultés avec lesquelles il a eu à lutter et sa reconnaissance pour la peine qu'il s'est donnée pour éviter cette rupture. Il signale à la Société la gratitude spéciale qu'elle doit avoir envers M. G. Fatio, qui a su remplir ses fonctions avec un tact et un dévouement infinis.

M. Fatio remercie M. Decrue en son nom et au nom des membres du Bureau. Il rappelle les grands services qui a rendus M. de Candolle à la Société, comme Président et aussi lorsqu'il était Vice-président avec M. de Saussure comme Président. Il pense que la guerre peut expliquer l'attitude actuelle de notre Président et croit que l'idée de M. de Morsier ne puisse pas avoir de résultats car personne ne peut avoir d'influence sur lui.

M. Lemaître trouve que la meilleure manière d'approuver le Bureau est d'accepter sa proposition de publication sans la notice Buls, il trouve aussi

qu'il faut accepter la démission de M. de Candolle purement et simplement.

M. W. Borel se demande si la vraie manière de rentrer dans la paix désirée par tous ne serait pas de ne rien publier du tout.

M. Fatio approuve la proposition du Bureau sans aucune note. Il importe est de terminer ces débats d'une manière nette et sans réticences.

M. Decrue prie le Bureau de rester en fonctions, et demande qu'il soit fait la démarche d'usage auprès de M. de Candolle.

Le Bureau reste provisoirement en fonctions.

M. de Morsier demande qu'il soit fait appel à l'esprit de dévouement bien connu de la famille de Candolle.

M. Imer propose d'accepter la démission de M. de Candolle et de le nommer séance tenante membre honoraire. Le Bureau fait remarquer que les Statuts ne le permettent pas.

M. Lemaître insiste pour marquer la confiance que la Société a dans le Bureau, et approuve l'idée d'une démarche à faire auprès de M. de Candolle.

M. de Morsier demande qu'on

Vote d'abord sur la proposition du Bureau et qu'on charge une délégation d'aller communiquer la décision de la Société à M. de Candolle en lui demandant de retirer sa démission.

M. Fatio donne lecture d'une lettre de M. Edouard Naville; il informe la Société que les membres du Bureau n'acceptent pas une réélection immédiate. Il trouve que la Société ne peut s'abstenir de faire la démarche d'usage auprès de M. de Candolle.

M. Dufour trouve que l'avant-propos que M. de Candolle demande de publier avant son Discours est inadmissible et d'ailleurs peu exact. Il demande la suppression de la notice Buls avec insertion d'une note, peut-être celle-ci: "Quelques parties de ce "discours ne figurent pas dans le texte "qui on va lire."

M. Decrue demande si M. de Candolle est d'accord avec la suppression. - Réponse: non. Qui est-ce qui fera les suppressions? Réponse: le Bureau, au nom de la Société.

M. Boy affirme que toute démarche est inutile et serait même hypocrite.

M. Dudeoud parle de la perte

morale que fera la Société par le départ de M. de Candolle. Il le connaît comme très indépendant et pense qu'en Allemagne, M. de Candolle serait de sentiments tout opposés à ceux qu'il manifeste ici. Nous subissons tous cette influence de la guerre, et nous en souffrons. Il se demande si par égard pour M. de Candolle, pour sa famille, pour ses ancêtres, la Société ne devrait pas renoncer, pour cette année, à toute publication.

M. Noriaud fait remarquer que ce serait contraire aux Statuts de la Société.

La Société passe à la Votation sur ces divers points.

Avant-propos: La publication de l'avant-propos proposée par M. de Candolle est refusée à l'unanimité.

Proposition du Bureau:

L'amendement de M. Dufour portant insertion de la note suivante: "Quelques parties de ce discours ne figurent pas dans le texte qui on va lire." est accepté à l'unanimité.

Ce qui comporte la suppression de la notice Buls, de quelques lignes des § 3, et de 4 lignes du § 4, qui

la suivent.

La proposition de M. Chavannes de mettre dans le titre "Extrait" du Discours de M. .... etc, est repoussée. La proposition du Bureau, suppression de la notice Buls avec note Dufour ci-dessus est acceptée à l'unanimité.

Au sujet de la démission de M. de Candolle, M. Demole propose de l'accepter purement et simplement, car toute démarche à ce sujet serait inutile, et même hypocrite et ironique.

M. Fatio propose d'envoyer à M. de Candolle une délégation de la Société, soit un membre de chaque Classe.

M. Boky maintient qu'il n'y a rien à faire, et demande qu'il soit d'abord voté sur sa proposition qui a la priorité.

Commission déléguée auprès de M. L. de Candolle.

A la votation la proposition de M. Boky est écartée par 8 voix contre 7.

La présidence désigne aussitôt MM. Decrue, de Morsier et Audeoud pour aller voir M. de Candolle, lui communiquer la décision de la Société au sujet de la publication du Discours du Président et lui demander de bien vouloir retirer

sa démission.

Il en est ainsi décidé.

La Société prend acte de la démission de tous les membres du Bureau, sauf de celle de M. de Candolle, à l'unanimité elle les prie de continuer à gérer les intérêts de la Société jusqu'en automne.

Revision des Statuts Réglements.

M. Bufour recommande au Bureau d'étudier avant les prochaines élections en automne, une revision des statuts et règlements, tendant à réduire la durée des fonctions des membres du Bureau et à déclarer le Président sortant de charge non immédiatement rééligible.

M. Fatio communique à la Société que M. de Candolle a déclaré dans la séance du Bureau du 6 mai, qui il réserve tous ses droits juridiques et que, sur la demande que M. Fatio lui a faite, de bien vouloir préciser ce qu'il entend par là, M. de Candolle a répondu qu'il n'avait pas à donner d'autres explications à ce sujet.

M. Noriaud président ad interim remercie la Société de la confiance qu'elle lui a témoignée en l'appelant à diriger ses

débats aussi pénibles.

M. Fatio remercie M. Monod d'avoir bien voulu se charger de cette tâche délicate qu'il a su remplir à la satisfaction de tous.

Séance levée à 7 h. 10.

Le Secrétaire :
Aug. R. Bonna

Séance du Mardi 25 mai 1915 à 5 hs.

Présents : MM. G. Fatio, Audeoud, de Morsier, de Crue, Dufour, Crosnier de Geer, Naville, Blondel, Bovy, Lemaître, Deonna, Gros-Claude, Bernard, Ymer-Schneider, Piccard, Demole, Thury, Bernoud, Lacroix, Monnard, Dunnid, Ravel, Gardy, Patry, Gautier de Meuron, Chavannes, Bonna. (29)

Hantz,

Décès de M. H. Vulliety

M. G. Fatio, vice-président, préside la séance : il rappelle le souvenir de Henri Vulliety, récemment décédé, membre du Comité des Beaux-Arts, fidèle ami de la Société à laquelle il a fourni d'intéressantes communications - D'une grande érudition, Vulliety a publié divers ouvrages dont le plus important, la "Suisse à travers les âges", lui a valu une certaine notoriété -

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté avec quelques modifications exécutées séance tenante.

Puis la parole est donnée aux membres de la délégation chargée d'aller voir M. de Candolle.

Visite à M. L. de Candolle.

M. Decrue commence par protester contre des racontars qui ont couru dans le public à son sujet: il déclare que tout ce qu'il a fait, il l'a fait indépendamment de toute sympathie politique. Il dit que la délégation s'est rendue auprès de M. de Candolle, et lui a exprimé ses regrets de cette rupture entre lui et la Société.

M. de Candolle trouve que la Société s'est déjugée et que sa seconde décision est encore plus que la première offensante à son égard. Il a dit que son discours a été lu à des membres de sa famille, qui n'y ont rien trouvé, qui soit contre le règlement: il y a mis des citations: ce n'est pas l'expression de ses propres idées. Il s'est plaint de l'article de la „Suisse"; il était du reste décidé à donner sa démission, car il ne pouvait accepter la date du 30 juin pour la fin de l'exercice: cela lui aurait occasionné trop de travail. Au reste il admettrait bien de supprimer tel ou tel passage de son „Discours", mais à la condition

que le Bureau le lui demande comme un service à rendre à la Société, dans une lettre qui serait publiée avec son „Discours", et par laquelle le Bureau reconnaitrait que le „Discours" ne contenait rien qui fût contraire au Règlement.

Comme la délégation émettait l'avis que le Bureau ne voudrait probablement pas signer cette lettre, M. de Candolle a dit se contenter d'une déclaration, de la forme approximative suivante: "Le Bureau, sans partager l'impression fâcheuse que la lecture du „Discours" a pu produire sur des esprits prévenus, a, d'accord avec son auteur, jugé préférable de ne pas l'imprimer.

Il tient à ce que cette déclaration soit rédigée d'accord avec lui; il veut que l'on trouve une formule qu'il puisse accepter, car il y va de son honneur.

M. de Morsier indique que la délégation a été reçue fort courtoisement par M. de Candolle. Il ne paraissait pas satisfait du résultat de sa conduite et de celle du Bureau. Il pense que chacune des parties pourrait consentir à un petit sacrifice d'amour propre, et c'est ce qu'il

a dit à M. de Candolle ; mais ce dernier n'y est pas disposé. M. de Morsier voudrait toutefois que l'on cherchât à arriver à une formule satisfaisante.

M. Audeoud n'a pas grand' chose à ajouter à ce que viennent d'exposer les collègues. La conférence a duré cinq grands quarts d'heure. Sans doute M. de Candolle a eu des torts, mais cela se résume surtout en des grillements, qui n'ont pas été sentis à la lecture - l'incident a été fortement grossi ; il faut le ramener à ses vraies dimensions. La Société devrait se mettre au-dessus de tout cela.

Après que les trois délégués ont pris la parole, M. Dufour demande si le Bureau a des propositions à faire à l'Assemblée.

M. Fatio répond affirmativement en ajoutant que le Bureau tient à laisser les membres exposer leurs opinions. Sur la demande de M. Blondel, M. Fatio rappelle tous les incidents qui ont eu lieu entre M. de Candolle et le Comité des Beaux-Arts, et le président de la Classe : puis l'affaire du „Discours" — Le Bureau aurait loyalement pris la main que lui aurait tendue M. de Candolle, mais ce dernier veut s'imposer ; il veut se disculper

en accusant ses auditeurs, et il demande que le Bureau se déjuge lui-même. Le Bureau refuse d'entrer dans ces vues.

M. Naville estime que la Société ne peut se solidariser avec M. de Candolle – Quand un Président est en désaccord avec la Société qui l'a nommé, le jeu normal des choses amène la retraite du Président. Il faut donc accepter la démission de M. de Candolle; toutefois cette démission ne doit point faire oublier à la Société les grands services que M. de Candolle lui a rendus. Elle regrette les incidents qui ont amené sa retraite; et lui exprime sa vive reconnaissance de son dévouement et de la manière distinguée dont il a dirigé la marche de la Société pendt 18 ans, suivant dignement en cela les traces de son père et de son aïeul.

Après discussion, la proposition d'accepter la démission de M. de Candolle comme Président et comme membre de la Société des Arts est acceptée à l'unanimité, les trois membres de la délégation s'abstenant. Il ne se manifeste pas d'avis contraire.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre que le Bureau

propose à la Société d'envoyer à M. de Candolle.

Après discussion il est décidé, à l'unanimité d'adresser la lettre suivante à M. de Candolle:

Genève, le 25 mai 1915.

Monsieur Lucien de Candolle

Genève.

Monsieur

Dans la séance du 7 mai dernier, la Société des Arts a décidé de ne pas publier dans ses Comptes-Rendus annuels votre notice biographique sur Charles Buls, ni les deux paragraphes de la conclusion de votre "Discours" qui se rapportent à cette notice.

La Société des Arts a voulu par là tenir compte des protestations qu'a soulevées, dans son sein, la lecture de plusieurs passages et citations de la dite notice, et éviter ainsi des polémiques d'un caractère politique, qui auraient pu être provoquées par la publication de votre texte, polémiques que lui interdit l'article 37 de ses Statuts. La Société des Arts n'a pris cette mesure qu'après avoir vainement essayé de vous faire apporter vous-même à votre texte des modifications désirées par tous. Pour expliquer cette suppression, il a été décidé que la note suivante sera

" insérée au début du „Discours" présidentiel:
" „Quelques parties de ce Discours ne figurent pas
" „dans le texte qu'on va lire."
" Dans cette même séance du 7 mai, la
" Société des Arts a pris connaissance de vos
" deux lettres de démission des 18 avril et
" 7 mai, et elle a enregistré en même temps
" la démission des autres membres du
" Bureau, qui, ne se trouvant plus d'accord
" avec leur Président, ont voulu rendre à
" la Société toute sa liberté d'action.
" Celle-ci a décidé de vous envoyer une
" délégation composée d'un représentant
" de chacun de ses Comités, pour vous
" communiquer sa décision au sujet de
" la publication de votre „Discours" et
" pour vous demander de bien vouloir retirer
" votre démission; elle a aussi prié les
" autres membres démissionnaires du
" Bureau de gérer les intérêts de la Société,
" jusqu'à l'époque où de nouvelles élections
" pourront avoir lieu, soit jusqu'en
" automne.
" Après avoir entendu le rapport de
" la délégation qui s'est rendue auprès
" de vous, la Société des Arts, dans sa
" séance du 25 mai, n'a pas cru pou-
" -voir accepter les conditions que vous
" avez mises au retrait de votre dé-
" -mission; son Bureau a refusé de re-
" -connaître que le Discours présidentiel

ne contint aucune allusion politique, ni qu'il ait été mal interprété par des auditeurs prévenus ; en conséquence la Société des Arts ne peut qu'enregis-trer votre démission ; mais elle se fait un devoir de rendre hommage au dévouement avec lequel vous avez travaillé dans son sein, comme membre de la Classe d'Agriculture, comme membre du Bureau, et comme son Président ; elle tient à vous dire sa reconnoissance pour tout ce que vous avez fait pour elle ; elle n'oublie pas non plus les liens qui, depuis si longtemps, l'u-nissent à la famille de Candolle, et vous exprime tous ses regrets de ce que vous ayez cru devoir les rompre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre haute considé-ration —

Cette lettre sera signée, suivt l'article 13 des Statuts, par trois membres du Bureau.

M. Fatio mentionne l'idée qu'il avait eue de nommer M. de Candolle membre émérite, mais cela ne peut se faire, car la demande doit venir du membre lui-même qui veut devenir émérite.

Il se produit alors une longue discussion au sujet de l'attitude que va prendre la Société en face de la manière agressive de son ancien président.

MM. Moriand et de Meuron voudraient publier tout le discours. M. Dufour, M. Gautier, et beaucoup d'autres sont d'un avis opposé, et préfèrent ne rien publier.

M. Fatio indique l'intention du Bureau, qui est d'attendre la publication de M. A. de Candolle; elle sera précédée d'un avant-propos, auquel il faudra répondre en rectifiant les allégations qui y seront contenues. C'est la manière conseillée par l'avocat que le Bureau a consulté.

Au vote, la proposition Moriand de publier le discours primitif est repoussée par 12 voix contre 4.

Par 18 voix, le Bureau reçoit des pleins pouvoirs pour agir au mieux.

Séance levée à 6h.35

Le Secrétaire:

Aug. Bonna

Séance du Vendredi 25 juin 1915
à 4 hs.

Présents : M. G. Fatio, vice-président, MM. Crosnier, de Geer, Gautier, Thury, Hantz, Mommard, de Meuron, Bétant, Gardy, Bovy, Blondel, de Morsier, Dufour, A. Pictet, Bonna. (16).

M. Fatio indique qu'on ne peut continuer à attendre ce que fera M. de Candolle, et qu'il paraît plus logique de faire paraître le fascicule annuel, en y mettant avant les Rapports des classes la note suivante :

Publication des Comptes-Rendus.

„Avant-propos. Par décision de la „Société des Arts, le discours présidentiel „n'a pas été publié dans ce fascicule.

M. Dufour critique l'expression Avant-propos : toutefois il accepte la proposition du Bureau.

La proposition du Bureau ~~est acceptée~~ de faire paraître le fascicule annuel, avec la note ci-dessus, est acceptée à l'unanimité.

Si M. de Candolle publie quelque chose, le Bureau verra ce qu'il y a à faire : à ce sujet le Bureau demande des pleins pouvoirs à la Société.

Après quelques mots de M. Bovy, la Société donne à l'unanimité des pleins pouvoirs au Bureau.

M. Fatio informe la Société que nos salles ont été utilisées ces jours par l'Etoile rouge, dans la deuxième conférence internationale.

Séance levée à 4 1/2 h.

Le Secrétaire :
Augs Bonna

Séance du mercredi 29 oct. 15 à 4h.

Présents : M. G. Fatio, vice président
MM. Gautier, Naville, Blondel, de Geer, van Muyden, Kuntzler, Crosnier, Moriaud, Bernoud, Bovy, Gardy, Autran, Audeoud, Dufour, Martin, Drummond, Grosclaude, Patry, de Saussure, Seonna, Hantz, Lemaître Bonna. (24).

Excusés : MM. Chavannes, de Meuron, Demole.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Il est donné lecture à l'Assemblée de la lettre de M. de Candolle en date du 21 juillet, et de la réponse qu'y a faite le Bureau.

M. le Vice Président indique que M. Dufour a bien voulu comparer les deux textes des discours

présidentiel.

L'Assemblée approuve à l'unanimité ce qu'a fait le Bureau.

La Société des Arts a prêté à la S. H. S. N deux bustes de Pictet et de Candolle, au moment de la célébration de son centenaire : il est donné lecture de la lettre de remerciements de la S. H. S. N.

M. Fatio annonce que les archives de la Société ont été catalogués, et il propose de publier ce catalogue dans un des prochains fascicules. Archives.

Les procès-verbaux des séances du Bureau et de la Société ont été recopiés.

Le P. Président énumère à l'Assemblée les divers travaux qui ont été exécutés dans l'immeuble : création de la Salle des archives; réparations au corridor, au logement du concierge : boiseries au salon vert ; peinture de l'escalier, des corridors, etc. transport des bustes de Bellot au sous sol, et de Général Dufour dans le grand salon.

Il donne connaissance de l'arrangement à intervenir avec la Société d'Utilité publique, de l'installation de 3 radiateurs de plus, du remaniement des tableaux, des armoires pour les Classes, de l'achat de sept chaises, etc. etc.

La séance est suspendue pour permettre aux assistants d'aller voir les améliorations ci-dessus mentionnées.

A la reprise de la séance, M. Blondel se fait l'interprète de la Société pour remercier le Bureau —

M. Bernard propose de mettre un tapis dans l'escalier.

M. Dufour propose de mettre une natte ou un linoleum à la salle des Archives.

M. Bory recommande le parquet, qui reviendrait à fr. 8. le m².

Le bureau étudiera la question.

L'Assemblée approuve à l'unanimité les arrangements faits, et décide de régler cette dépense, environ fr. 3500 — en y affectant les legs d. A. Claparède, Delaporte, Diodati et Duval.

M. Gautier dépose sur le bureau un volume, dont son auteur, M. Jean Rey, fait hommage à la Société — Sur les projecteurs électriques. M. Gautier écrira au donateur pour le remercier.

Tous les membres ont reçu un exemplaire des Statuts — le Secrétaire donne lecture de certaines modifications proposées par le Bureau.

M. Autran propose de porter à 75 ou à 90 le nombre des Membres effectifs de la Société

On procède à la nomination

d'une commission, chargée de faire des propositions. En feront partie MM. Eug. Moriand, A. Bernond et Dunoyer. Il est fait diverses recommandations à cette commission.

L'Assemblée est prévenue que, dès que les nouveaux Statuts auront été adoptés, il y aura lieu de procéder à l'élection du Bureau.

Séance levée à 5 1/2 h.

Le Secrétaire:
Hugues Bonna

Séance du 18 Décbre 1915
à 5 heures.

Présents: M. G. Fatio, vice-présidt.
MM. Gautier, Veyrassat, Gardy, Autran, Martin, Patry, Moriand, Bovy, de Geer, Demole, Dufour, Pictet, Crosnier, de Beaumont, Kunkler, van Muyden, Constantin, Audeoud, Blondel, Chavannes, Thury, Hantz, Bonna, Groselaude, Bertrand, de Meuron, de Morsier, Lemaître, de Pourtalès, Lacroix, Bernard, Bonna. (33).

Excusés: MM. De Crue, Haccius.

Le Vice-Président annonce que la Société a reçu un exemplaire du volume du

„Centenaire de la Société Helvétique des Sciences Naturelles“ : le Secrétaire enverra nos remerciements.

Le Vice-Président informe la Société du nouvel arrangement conclu avec la Société d'Utilité publique.

Legs du Capitaine Junod.

Le Vice-Président annonce à la société le legs à elle fait par M. Ed. Junod, Capitaine au 2me étranger, tombé récemment sur le front, qui nous a laissé fr. 300.- „en souvenir de son père.“ Ce témoignage d'intérêt touche vivement la Société, et M. Fatio a exprimé toute notre reconnaissance à la famille du défunt.

Réparations et aménagements

Le Vice-Président annonce que le tapis et le parquet sont posés, et invite les membres à les aller voir après la séance : cela fait une dépense de fr. 1400.-

Pour le prochain exercice, il faut prévoir un rangement de la Bibliothèque : on examinera aussi l'opportunité de la suppression du petit escalier intérieur.

L'Assemblée passe à la discussion des nouveaux Statuts, proposés par la Commission, et M. Fatio présente les remerciements de la Société à la Commission, et tout

spécialement à M. Moriaud, qui a accompli la plus grande partie de la besogne avec un grand dévouement.

M. Dufour propose de mettre à l'art 1. le but de la Société, et sert à l'art. 2 la loi qui la régit.

Cette proposition est repoussée par 14 voix contre 12.

M. Gautier propose de mettre l'année de la fondation à l'art 2. adopté.

A l'article 5 M. Bernoud propose de maintenir le chiffre de 60 membres. Après longue discussion à laquelle prennent part MM. Moriaud, Autran, Dufour, la Société maintient l'ancien chiffre de 60.

M. Dufour revient sur le titre de membre émérite, ce qui finit par être adopté.

Au sujet de la non rééligibilité du Président et du Vice Président aux mêmes fonctions, M. de Meuron propose de s'en tenir à l'ancienne manière de faire, soit de ne rien spécifier du tout. Toutefois le texte proposé par la Commission est accepté à une très-forte majorité.

Les autres articles ne donnent pas lieu à discussion. Finalement les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité —

Au nom du Bureau, M. Fatio, vice président, remercie les sociétaires de la confiance qu'ils lui ont témoignée.

M. Blondel dit au Bureau la reconnaissance des membres de la Société.

L'assemblée passe à l'élection du Président: il est entendu que le Bureau, qui va être nommé, restera en charge jusqu'au 30 juin 1918.

Fonctionnent comme Scrutateurs MM. Lemaître, Deonna, Audeoud.

Election du Bureau.

Election du Président de la Société des Arts.

MM. G. Fatio et R. Gautier refusent toute candidature.

Bulletins délivrés : 30.
" rentrés : 30

M. Aug. Blondel est élu par 24 voix — M. Fatio en obtient 3. M. Gautier 2. M. Pictet 1.

M. Blondel remercie la Société dans une charmante improvisation dont il a le secret.

Election du Vice-Président.

M. Gautier est élu par 21 suffrages. M. G. Fatio obtient 9 voix.

Election de 5 membres du Bureau sont élus :

MM. Patry par 27 voix
Bonna — 27 —
G. Fatio — 25 —
de Geer — 23 —
Crosnier — 22 —

sur 28 votants.

M. Dunant obtient 12 voix.

Séance levée à 7 h.

Le Secrétaire :

Aug. Bonna

Séance du 24 Janvier 1916
à 5 h.

Présents : M. A. Blondel, président.
MM. Bovy, Dufour, Pictet, Kunkler, W. Borel, de Pourtalès, Gans, Moriaud, Fatio, Demole, Martin, Constantin, Dunant, van Muyden, de Beaumont, Bétant, Autran, Bernond, Lemaître, Imer, Gardy, A. Thury, Crosnier, Patry R. Gautier, de Saussure, Audeoud, Lacroix, Dunant, Bonna. (31).

Excusés : MM. Decrue, Chavannes, Hantz, de Geer.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président annonce que la Société possède encore 171 volumes de l'Histoire de la Société par M. Crosnier. Le Bureau a décidé de

mettre 10 volumes à la disposition de chacune des Classes : en outre il propose d'en remettre aussi un exemplaire aux auteurs des travaux couronnés par la Société.

Médaille à M. Crosnier.

Le Président annonce que le Bureau a décidé de remettre à M. Crosnier une médaille de la Société en reconnaissance de son bel ouvrage sur l'Histoire de la Société des Arts. M. Blondel lit une adresse à M. Crosnier et lui remet la médaille : ce dernier remercie.

Histoire de la Société remise à M. Dupuis.

Le Président remet ensuite un exemplaire de cet ouvrage à M. Emmanuel Dupuis, depuis 44 ans au Service de la Société. M. Dupuis remercie.

Le Président présente à la Société les excuses du Bureau pour l'arrivée tardive des épreuves des Statuts et règlements, qui auraient dû arriver aux membres déjà vendredi.

Il remercie M. Dufour qui a bien voulu les revoir, et y apporter quelques heureuses modifications de style.

Revision des Statuts.

L'Assemblée passe à la lecture des Règlements, et à leur discussion article par article.

A l'art. 1[2] il est décidé de rédiger la dernière phrase comme suit : „ Ces corps s'occupent des objets indiqués par leurs noms, et chacun d'eux se compose : 1° de vingt des membres effectifs, etc. le reste sans changement.

Sont adoptés les art. 3 à 9 ; à l'art. 10, on ~~prend~~ adopte la rédaction suivante :

« Art. 10. – Les membres effectifs de la Société perdent cette qualité lorsqu'ils ne font plus partie de leur classe.

A l'art. 12, on ajoute à l'énumération des biens de la Société, les « bibliothèques » –

Sont adoptés tenant les épreuves, les art. 11, les art. 13 à 23. –

A l'art. 25, on spécifie « tout membre effectif ou émérite » –

Art. 26 adopté.

A l'art. 27. il sera ajouté que, dans cette séance, le Président de la Société des Arts sera assisté des trois présidents des classes.

Art. 28 adopté.

Art. 29. Modification rédactionnelle, à la fin, il sera dit : „autres que celles qui sont prévues à l'art. 24.

Mis aux voix dans leur ensemble, les nouveaux Statuts ~~sont~~ et règlements sont adoptés, sans qu'il se manifeste d'avis contraire.

Il est procédé ensuite à l'élection d'un membre du Comité des Beaux-Arts : par l'organe de M. L. Bovy sont présentés. en première ligne : M. John Pisteur ; en deuxième ligne : M. Lucien Gautier ; en troisième ligne : M. Louis Blondel.

Sont nommés Scrutateurs MM. de Beaumont ~ Lemaître.

Election de M. J. Pistem au Comité des B.A.

M. John Pistem est élu membre du Comité des Beaux Arts par 19 voix — M. L. Gautier en obtient 6 — M. Le Blondel 1.

Il est procédé ensuite à l'élection d'un membre du Comité d'Agriculture:
par l'organe de M. Dunnid, sont présentés.
en première ligne, M. Maurice Dunner;
en deuxième ligne, M. Pierre Odier;
en troisième ligne, M. Pierre Decasquier.
Sont nommés scrutateurs, les mêmes.

Election de M. M. Dunner au Comité d'Agriculture.

M. Maurice Dunner est élu membre du Comité d'Agriculture, par 25 voix; M. P. Odier en obtient 1.

M. Guillaume Fatio, trésorier, expose à l'Assemblée les comptes de la Société, arrêtés au 31 décembre 1915 — (voir aux actes à part).

Comptes.

La fortune de la Société se monte à ce jour à fr. 55467.— sans compter l'immeuble de l'Athénée, estimé fr. 300000.—

M. Gaus, vérificateur des comptes, propose de donner décharge au trésorier, avec remerciements pour ses bons soins.

Adopté.

M. Fatio tient à remercier M. Bovy, qui, dans ses fonctions d'architecte de la société, a eu beaucoup de travail cette année, ce dont il s'est acquitté avec beaucoup de dévouement.

M. Fatio présente un projet de budget pour 1916, devisé à fr. 9600.— aux recettes, et fr. 11000.— aux dépenses. Adopté.

M. Dufour attire l'attention du Bureau sur la possibilité que la Société ait à payer l'impôt de guerre. Le Bureau prend bonne note de cette observation.

Il est procédé à l'élection des vérificateurs des comptes: sont nommés MM. de Pourtalès, Aimé Pictet, et Gans. Vérificateurs des Comptes.

M. Autran attire l'attention du Bureau sur le fait que la lanterne à projections ne suffit pas pour les projections colorées - Le Bureau étudiera la question.

Séance levée à 7h.

Le Secrétaire:

Aug. R. Bonna

Séance Générale extraordinaire du Samedi 15 avril 1916 à 8 1/2 h. à l'occasion du XVe Concours de la Rive.

Présidence de M. Aug. Blondel.

La séance est ouverte à 8h.40 par une allocution du Président. M. A. Bonna lit ensuite le rapport du Jury, concluant à diviser le prix en deux et à remettre fr. 600.- à M. Charles Dufaux fils, pour son nouveau système d'éclairage électrique des automobiles, et fr. 400.- à M. John Rochaix, pour sa nouvelle méthode d'accolage de la vigne -

aux applaudissements de l'Assemblée, le Président remet aux lauréats leur prix, avec diplôme, médaille de bronze, et un exemplaire de l'Histoire de la Société.

Puis M. Edmond Imer-Schneider fait une très intéressante causerie intitulée "A propos du Prix de la Rive".

La séance, levée vers 10 hs, fut suivie d'une visite à l'exposition Dunki, et d'un thé —

Le Secrétaire:
Aug. R. Bonna

Séance du 17 Novembre 1916
à 5 Heures

Présents: MM. Aug. Blondel, président; Amé Pictet, Arthur Robert, Bertrand, Bernard, Dumuid, Imer-Schneider, Antrant, Henri de Morsier, Gardy, Rambal, Bétant, Henri Demole, Thury, Léon Bovy, Kunkler, de Geer, Raoul Gautier, Eug. Moriaud, Hantz, W. Deonna, G. Fatio, Lemaître, Chavannes, Crosnier, soit 25 membres.

Excusé: M. Bonna, (en mission militaire en France) absent de Genève. (mobilisé militaire à l'étranger)

Le procès-verbal de la séance du 24 Janvier dernier est lu & adopté.

Bienvenue aux nouveaux membres

Le Président voudrait souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux membres, mais ils sont absents. Il rappelle la

William Patry

grande perte faite par la Société en la personne de M. William Patry, représentant dans le bureau la Classe d'Agriculture, dont la compétence était reconnue & le dévouement inlassable. L'assemblée se lève en signe de deuil

Relativement aux statuts & réglements en préparation, le Président demande un bill d'indemnité pour le bureau qui a ajouté le mot "étude" à la définition du but de la Société. L'assemblée approuve.

Lampe à projections

Le Président remet à la Classe d'Industrie le soin de voir ce qui pourrait être fait quant à la lampe à projections. Dont acte.

Améliorations à l'immeuble, notamment quant aux dangers d'incendie.

Il annonce que les travaux dont il a été question pour améliorer l'immeuble ont été entièrement exécutés. Le calorifère de l'Exposition Permanente présentait des dangers d'incendie par son voisinage du petit escalier qui communiquait du sous-sol au premier étage. Cet escalier a pu être enlevé et toute inquiétude a ainsi disparu; on se souvient des craintes que la destruction par le feu, à Lausanne, du tableau de Burnand, "le Labour dans le Jorat" avait fait concevoir pour ce que contient l'Athénée et nous devons remercier la Société de l'Exposition Permanente qui a compris nos préoccupations et s'est prêtée de bonne grâce aux changements. Au Vieux-Chaussée, la place occupée par

le dit escalier a servi à l'agrandissement du vestiaire.

Visite d. M. le prof. Moser

Le Président parle de la visite à Genève de M. Moser, professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale & d'une trentaine de ses élèves. Le bureau a pris l'initiative d'une invitation à nos Confédérés; thé & conférence sur l'architecture au XVIII^e^ Siècle faite en allemand par M. Camille Martin ont été fort goûtés. Nous avons reçu de chaleureux remerciements de M. Moser et l'Ecole a remercié officiellement.

Rapport du Trésorier

M. Emil. Vatis lit le rapport obligé. Les comptes ont été vérifiés avec soin par M. Aimé Pictet, vérificateur qui propose de donner décharge au trésorier avec tous les remerciements qu'il mérite. Adopté à l'unanimité.

Cependant M. Léon Bovy trouve trop élevé le prix payé pour l'assurance contre l'incendie des tableaux; il proposerait volontiers de ne pas les assurer du tout, la valeur argent ne remplacerait pas la valeur art en cas de sinistre; ce serait une économie à faire. Ensuite des explications de M. Vatis, M. Bovy retire sa proposition.

En conformité avec l'usage, MM. Kuntzler, Bétant & Dunoyer, nouveaux membres sont nommés vérificateurs des comptes pour l'exercice prochain.

La Classe d'Agriculture doit procéder à l'élection d'un membre à son Comité en remplacement de William Fatio. M. Dunoyer rapporte, présen-

tant dans l'ordre suivant MM. Pierre du Vasquier, William Martin & Bernard Chenevière. — Sont nommés scrutateurs MM. Hantz & Moriaud. —

Sur 24 bulletins retrouvés, M. Du Vasquier obtient 20 suffrages, M. Martin 1, M. Chenevière 1. En conséquence M. Du Vasquier est déclaré membre du Comité d'Agriculture. Élection de M. Du Vasquier (Comité d'Agriculture)

La classe d'Industrie a aussi un remplacement à faire, celui de M. Groselaude. M. Imer-Schneider rapporte; il présente en première ligne M. Albert Pilichol, en seconde M. Adolphe Des Gouttes, en troisième M. Louis Archimard; les mérites de ces messieurs sont considérés comme égaux & c'est l'ancienneté dans la Société qui a permis de les classer. — Scrutateurs: MM. Hantz & Moriaud. —

25 bulletins retrouvés. Par 19 suffrages M. Pilichol devient membre du Comité d'Industrie. M. Des Gouttes en a obtenu 6. Élection de M. Pilichol (Comité d'Industrie)

Il faut procéder à l'élection d'un membre du bureau en remplacement de William Fatio. Il est tout indiqué de le choisir dans le Comité d'Agriculture qui, depuis le décès de M. Fatio n'a pas de représentant dans le bureau. M. Bernard propose M. Dunnid. Malgré les objections de celui-ci, basées sur les nombreuses fonctions qu'il a déjà, l'assemblée choisit M. Dunnid par 23 voix, M. Bernard en ayant 2. — Les mêmes scrutateurs avaient encore été nommés. M. Dunnid élu membre du bureau

Le président annonce qu'il y aurait

encore à s'occuper des modifications apportées à son règlement par la Classe des Beaux-Arts. Rien de fondamental n'est changé, c'est à la cuisine intérieure". L'assemblée se tient pour suffisamment renseignée par les explications que donne M. Blondel S, au vote, le règlement nouveau est accepté.

La question des associés étrangers est introduite. Conformément à l'usage, chaque associé proposé aura son patronant S une commission nommée par l'assemblée examinera ses titres à la nomination demandée.

M. S. Patio dit tout ce qu'il faut de M. l'architecte Paul Bonez. MM. Léon Bourg, H. de Morsier S Autran rapporteront.

M. Crosnier présente M. Paul Ganz, Conservateur du Musée des Beaux-Arts à Bâle. MM. Henri Demole, S. Hantz S Ed. Kunkler rapporteront.

M. Ag. Blondel s'est réservé M. Kufferath, le distingué Directeur de la Monnaie de Bruxelles qui a rendu tant de services à la littérature S à l'art dramatiques - MM. W. Deonna, Ed. Kunkler S Eug. Moriand rapporteront.

M. Eugène Moriand se plaint vivement du mauvais et triste éclairage de la Salle des Conférences S il appuie son dire à plusieurs témoignages. Il est non moins vivement secondé par M. Lemaître qui trouve très fatigante pour les yeux les couleurs qui coment

le long du plafond y demande un lustre plus éclairant, ainsi que le désire M. Moriaud.

Comme contre-partie M. Imer-Schneider rappelle l'opinion unanime qui s'est déclarée en faveur de l'éclairage actuel lorsqu'il a été étudié.

La question est renvoyée au Bureau.

La date de l'Assemblée générale est fixée au lundi 4 décembre. La lecture du rapport présidentiel sur l'activité de la Société et de ses Classes, sera suivie d'une causerie de M. W. Borel sur les Arbres et les Forêts.

Séance levée à 6h ½.

pour le Secrétaire
Jul Crosnier

Séance du 23 mars 1917.
à 5 heures.

Présents: MM. Aug. Blondel, président, G. Fatio, Crosnier, H. Demole, van Muyden, Funkler, de Seer, Rovy, Pisteur, Hantz, W. Deonna, Thury, Autran, Naville, P. du Pasquier, A. Bernard, A. Audéoud, R. Gautier, Imer-Schneider, Ant. Martin, W. Borel, H. de Mestier, de Beaumont, Lacroix, Dupuis, Bernoud, Picard, Gardy, H. Dunoid, soit 29 membres.

Excusés: M. Bonna, secrétaire, absent de Genève mobilisé et M. Moriaud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

J. Rambal et Ed Bertrand. M. le Président rappelle le souvenir de MM. Rambal et Bertrand décédés et l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Nouveaux membres. M. le Président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres MM. Du Pasquier et Pilliod, le premier seul étant présent.

Associés honoraires. Les commissions désignées dans la dernière séance rapportent.

M. Moriaud absent a envoyé son rapport sur M. Kufferath Il en est donné lecture.

M. Bovy, complété par MM. Fatio & Blondel rapporte pour M. l'architecte Paul Moser de Zurich.

MM. Hantz & Cosnier fournissent les renseignements nécessaires sur M. Janz de Bâle.

A la suite de chacun de ces rapports, tous favorables, l'assemblée unanime nomme membre honoraire chacun des trois candidats proposés.

L'avis de ces nominations sera communiqué officiellement aux intéressés.

Election d'un membre du Comité d'agriculture. Il doit être procédé à l'élection d'un membre du Comité d'agriculture.

M. A Audéoud présente au nom du Comité

M. M. Pierre Odier à Céligny

William Martin au Carre Meinier

Fernand Chenevière, Petite Coudre Céligny.

Sont désignés comme scrutateurs MM. Bernoud et de Beaumont

25 bulletins sont retrouvés. M. Pierre Odier est désigné par 23 voix. M. W. Martin en obtient deux.

Fondation Isaac Blanc

M. H. Demôle donne lecture d'un rapport qu'il a préparé à ce sujet et qui est vivement applaudi.

M. le Président ne peut pas admettre que la Société soit accusée d'avoir fait disparaître les fonds en question.

M Crosnier estime qu'il n'y a qu'une chose à faire reprendre la suite de la fondation c'est à dire continuer à donner un prix tantôt à une peinture de genre, tantôt à une peinture sur émail. Ce serait la possibilité de faire pour le donateur Isaac Blanc ce qu'on a fait pour Diday et Calame. A chaque concours on rappelle la mémoire de ces donateurs. La classe des Beaux Arts pourrait être chargée de l'organisation de ces concours.

M. Naville. Sait-on à quoi a été employé le revenu de la vente des titres qui représentaient le capital en question?

M. G Fatio. Le produit net de la vente a été en 1861 de Fr. 9742.50. Les comptes de la Société pour cette année-là ont bouclé en déficit en sorte que la somme encaissée a été engloutie dans les opérations de cette année, sans qu'on en entende plus parler

M. Deonna pose la question de principe qui doit primer celle des arrangements à intervenir.

M G. Fatio fait observer que ce n'est pas la première fois qu'une semblable disparition de fonds se produit. Un don du Conseiller Tronchin à la ~~Ville de Genève~~ Société des Arts a aussi donné lieu à des discussions ensuite d'une réclamation du donateur lui même.

M Dufour n'admet pas la comparaison. Il s'agissait alors pour le Conseiller Tronchin d'un vivant, il

s'agit aujourd'hui pour Isaac Blanc d'un mort dont la volonté dernière doit être respectée. Il faudrait ou établir le capital ou trouver un moyen de rappeler la mémoire du donateur.

M. Demôle appuie la proposition de M. de Morsier de s'en tenir pour le moment à la question de principe.

M. Crosnier appuie en disant que la société actuelle n'est pas responsable de ce qui s'est passé autrefois mais elle doit reprendre la chose le plus honorablement possible. On n'est d'ailleurs pas tenu d'organiser un concours chaque année. On pourrait renvoyer l'étude au bureau qui chargerait la Classe des Beaux Arts de préparer un projet

M. de Morsier. Tout en tenant compte de la diminution forcée de la valeur du prix à décerner par suite de la diminution du capital primitif la société est tenue de faire quelque chose.

M. W. Borel Il eût fallu en premier lieu s'enquérir des clauses du testament. Celui ci est déposé à Paris

M. van Muyden tient à appuyer la question de principe. Une fois que nous saurons la somme disponible, le bureau pourrait être chargé de s'entendre avec la Classe des Beaux Arts pour son meilleur emploi.

L'assemblée consultée adopte la question de principe et renvoie au bureau la suite de l'étude d'un projet d'exécution qui fera l'objet d'un nouveau rapport

Dédicace commémorative de la Croix-Rouge. M. le Président expose à l'assemblée que le bureau a reçu d'un citoyen anglais la demande qu'une inscription soit apposée sur le batiment de l'Athénée pour rappeler au public que c'est là qu'a été fondée la Société de la Croix rouge

Cette demande a été également envoyée au Conseil administratif et appuyée par la Société des intérêts de Genève. Il y a eu peut être quelque chose à faire mais le bureau serait heureux de connaître l'accueil fait à cette demande par l'assemblée.

M Naville fait remarquer que la Société de la Croix rouge a reçu une quantité de demandes de ce genre là. Il estime qu'il n'y a pas lieu de se hâter. Après la guerre on pourra voir ce qu'il y a à faire.

Il en sera fait ainsi.

M G. Fatio à propos de la demande concernant la Croix-rouge, dit ce qui s'est passé au sujet de la plaque commémorative apposée sur l'immeuble à la rue Eynard. Il remercie chaudement le président M Bondel pour le rapport qu'il a présenté à l'assemblée annuelle ainsi que M. W. Borel pour son intéressante conférence avec projections. Propositions individuelles

Il indique l'achat qui a été fait d'un mobilier plus complet et plus solide pour le salon. La dépense a été pour ces meubles d'occasion de 2300 f. La Classe des Beaux Arts a accordé un subside de f. 1000. - Il demande aux deux autres classes de faire aussi quelque chose en faveur de cet achat en remarquant toutefois que la Classe d'agriculture a son local particulier et emploie peu le salon.

Le Catalogue des archives de la Société des Arts a été préparé. Pour l'impression il faudrait y joindre les catalogues des classes. Ces dernières pourraient même verser les documents anciens dont elles n'ont plus l'emploi fréquent aux archives de la Soc. des Arts. Ce catalogue constituera un inventaire général qui sera publié

et accompagné d'un règlement précis concernant son utilisation.

M Dufour informe la société que Mr Raisin possède des autographes de l'Ours et Tronchin qui pourraient avoir quelque intérêt pour la société

M Tatio dit que le bureau n'a pas perdu de vue la question de l'éclairage de la grande salle et annonce que le rapport annuel sera envoyé très prochainement.

Séance levée à 6 hs ¼.

Le Vice-secrétaire
H. Dumur

Séance du 5 Novembre 1917
à 5 hs

Présents : MM. Aug. Blondel, président, G. Fatio, Autran, R. Thury, A. Pictet, R. Gautier, Bétant, Hantz, E. Gardy, H. van Muyden, Dunmid, Bovy, Dufrasnier, Dumur, Gaus, Aut. Martin, Audeoud, Filliol, Demole, Decrue, Dufour, Pictet, Bonna.

Absents excusés : MM. Lemaître, Deonna Chavannes, r Crosnier.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M le Président rappelle la grande perte que la Société a faite en la personne de M. Henri Veyrassat, ingénieur. L'Assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Le Président a reçu une invitation pour assister à la séance de chants populaires de M. Hans im der Gand : malheureusement elle est parvenue le lendemain de la séance.

L'Assemblée Générale a été fixée au lundi 26 novembre 1917, à 8 1/2 h. du soir. Après le discours présidentiel, M. Drumid fera une Conférence sur « l'Agriculture genevoise dans la crise actuelle. Assemblée générale.

L'adresse à M. William Favre le remerciant du don de sa propriété à la Ville a été signée par plus de 2500 personnes, et lui a été remise chez lui sans cérémonie officielle, en son état de santé — Les frais à payer par notre Société se montent à fr. 23.50; en tout pour les dix Sociétés participant fr. 235. Adresse à M. William Favre.

Le Président avise la Société que le Bureau a mis gratuitement les salles à la disposition de la Croix Rouge internationale, qui ~~avait~~ réunissait à Genève quelques Croix Rouges neutres. La Croix Rouge internationale a remercié en se déclarant très sensible à cette attention. Croix Rouge int.

M. G. Fatio lit le compte rendu financier de cet exercice 1916-17.

En passant, il signale qu'on a donné un successeur à notre excellent concierge, M. Dupuis, en la personne de M. Charles Nacht. Ce dernier a commencé son service, et nous avons lieu d'en être satisfait. Dupuis continue à venir régu- Nouveau concierge.

-lièrement à l'Athénée et le met au courant.

Pour couvrir le déficit d'environ fr. 7000.- il a fallu vendre quelques titres.

La fortune totale de la Société des Arts était au 30 juin 1917, de fr. 49.855.10.-

M. Dufour remarque que nous mangeons notre capital et propose d'arrêter les achats de meubles, les modifications & réparations à l'immeuble.

M. Fatio fait observer que rien de ce genre n'est prévu pour cette année.

M. Bovy est d'accord d'enrayer, mais trouve qu'il n'y a rien à regretter, car avec ces quelques dépenses de meubles, etc, le bon goût a pu, sous l'influence de M. Fatio, élu domicile dans notre immeuble.

Sur une demande de M. Audeoud, M. Fatio indique que nous avons pu, vu l'art. 2. de nos Statuts échapper à l'impôt de guerre.

Budget. M. Fatio donne lecture du projet de budget pour l'exercice 1917-18, qui solde par un déficit d'environ fr. 3000.-

M. Dufour demande qu'on étudie l'éventualité de l'augmentation des redevances des Classes, qui sont vraiment trop petites, notamment celle de l'Agriculture (Agr. 200 fr- Industrie 700.- B.A 1550 y compris le loyer de la Salle d'exposition) Le Bureau est chargé d'étudier la question —

Le projet de budget est adopté —

Sont nommés vérificateurs des comptes: MM. Dufresquier, Filliol & Pisteur.

Décharge est donnée au trésorier pour l'exercice 1916-17, sous réserve qu'il sera vérifié les comptes par les vérificateurs précédents, ce qui n'a pu encore avoir lieu.

L'objet suivant à l'ordre du jour: „Nomination d'un membre du Comité d'Agri-culture" est renvoyé à une prochaine séance, le Comité n'étant pas prêt à rapporter.

On passe à la „nomination d'un mem-bre du Comité d'Industrie « de Commerce »

M. Bétant, président, présente au nom du Comité d'Industrie « de Commerce », les candidatures de MM. Adolphe Des Gouttes, directeur du Service du Gaz, Paul Rudhardt, directeur de l'Exposition industrielle genevoise, et Louis Archinard, ingénieur de la Ville de Genève. × Sont nommés scrutateurs MM. Pasteur et Rudeoud. × désignés par la Classe, le 15 octbre.

Par 20 voix sur 28 votants, M. A. Des Gouttes est nommé membre du Comité d'Industrie « de Commerce de la Société des Arts. Election de M. A. Des Gouttes au Com. d'Industr.

La Classe d'Industrie et de Commerce, et le Comité d'Industrie « de Commerce de la Société des Arts, représentés par M. Bétant, président de la Classe, proposent de décerner à M. Gustave Ador, Conseiller fédéral, le titre d'associé honoraire — Cette proposition est renvoyée à une commis-sion composée de MM. Bétant, Hantz « Dunnid, à laquelle suivant les Statuts

art. 8, et Règlement, art. 11, sont adjoints les membres du Bureau.

M. le Président annonce que, par suite d'un oubli regrettable, l'ordre du jour n'a pas mentionné un rapport de M. Fatio sur le „Legs Blanc", basé sur tous les documents qu'il a, avec une patience inlassable, retrouvés dans nos Archives.

Legs Blanc. M. Fatio donne lecture de son rapport, dont la conclusion propose de remettre à deux juristes, membres de la Société des Arts l'examen des pièces, aux fins de savoir si, oui ou non, la Société a bien rempli ses obligations

M. Demole remercie M. Fatio de son intéressant travail y cherche le moyen de rappeler la mémoire de M. Blanc, par un moyen quelconque.

M. Bovy trouve que la Société a fait tout ce qu'elle a pu, et se demande comment on peut rappeler la mémoire de M. Blanc, sans soulever la question financière.

Par votation, sans avis contraire, l'examen du rapport de M. Fatio est renvoyé à une commission composée de MM. Dufour, Moriaud & Demole.

Avec propositions individuelles M. Bovy se plaint du fait que dans la dernière séance de la Classe des Beaux-Arts, la salle était bien mal éclairée.

Eclairage

M. Fatio répond, au nom du Bureau, qu'il lui avait paru convenable de ne pas afficher, dans les circonstances actuelles, un éclairage intensif, et qu'il ne faut pas avoir l'air d'être en fête, alors que tant d'autres sont en deuil. Le Bureau fait étudier un éclairage réduit, avec lumière au-dessus de la tribune.

Sur les indications de M. Filliol, qui indique qu'à partir de 8h du soir l'emploi de la lumière électrique ne gêne pas les Services Industriels, l'Assemblée décide de conserver l'éclairage complet.

Séance levée à 6h.55

Le Secrétaire :
Aug. R. Bonna

Séance du 6 Décembre 1917 à 5h

Présents : MM. Aug. Blondel, président, Chavannes, de Geer, Bétant, Hantz, G. Fatio, Crosnier, A. Thury, Kunkler, Gautier, Drumid, A. Martin, Constantin, Bernard, Dupasquier, Moriaud, Gardy, Filliol, Dufour, Gans, Bory, Ener. Schneider, Bernond & Bonna.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Assemblée générale. M. Constantin constate la bonne réussite de l'Assemblée générale du 26 novembre, et se fait l'interprète de la Société pour remercier M. Blondel pour son captivant "Discours présidentiel".

M. Fatio tient à remercier aussi M. Dumuid pour sa conférence, qui a vivement intéressé tous les assistants.

Le Président annonce que beaucoup de personnes en ont demandé l'impression: on pourrait la publier dans les prochains Comptes Rendus. Le Bureau étudiera la question.

M. Bétant, président de la Classe d'Industrie & de Commerce, rapporte au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de nommer M. Gustave Ador, conseiller fédéral, Associé honoraire — A l'unanimité, la Commission propose d'adopter la nomination présentée.

M. Gustave Ador nommé honoraire. A l'unanimité également l'Assemblée adopte cette proposition et décerne à M. Gustave Ador le titre d'Associé honoraire de la Société des Arts.

Vérification - approb. des comptes. M. Bétant rapporte au nom des vérificateurs des comptes: ils ont pointé les livres et les ont trouvés dans un ordre parfait: ils proposent de les adopter et de donner décharge au

Trésorier pour l'exercice 1916-1917, avec remerciements pour son dévouement. Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Legs Blanc.

M. Dufour présente le rapport de la Commission chargée d'examiner la question du legs Blanc. Après avoir rappelé brièvement les faits déjà exposés tout au long par M. Fatio, il admet que personne ne peut rien réclamer à la Société des Arts, qui est couverte par la prescription, mais il se demande si la Société ne doit pas envisager la question au point de vue moral, et reconnaître qu'elle doit l'exécution des conditions imposées au don qui lui a été fait. C'est ce que la Commission propose tout en admettant que l'état de nos finances ne permet pas la reprise immédiate de la délivrance des prix Isaac Blanc. Elle conclut donc à ce que la Société décide le principe de cette reprise, en en ajournant la réalisation au moment où ses finances le lui permettront.

Mises aux voix ces conclusions sont acceptées à main levée sans avis contraire.

M. Constantin présente trois candidats au Comité d'Agriculture; ce sont:
M. William Martin, propriétaire au Carre, Meinier;

M. Ami Corthay, ingénieur agricole, et M. Fernand Chenevière propriétaire à la Cour.

Le Président désigne comme Scrutateurs MM. Kunkler et Dufaspuier.

M. Wil. Martin au com. Agricult.

Par 24 voix sur 24 votants, M. William Martin est nommé membre du Comité d'Agriculture.

Trois jours chauffés par semaine.

M. Fatio communique à la Société que par suite d'un récent arrêté de la Police, les locaux ne seront plus chauffés que les mercredi, jeudi, & vendredi de chaque semaine.

M. Bory regrette de voir restreindre ainsi l'usage de la Bibliothèque et propose de faire une demande à l'autorité compétente pour obtenir l'autorisation de chauffer tous les jours la Bibliothèque : il étudiera la possibilité d'y mettre un petit poêle.

Travail de M. Fatio sur les „Archives".

M. Fatio donne connaissance d'un travail très complet qu'il a fait sur les Archives de la Société & de ses Classes.

Il est relevé ici que les procès verbaux des séances de la Société sont au complet de 1776 à 1917, en originaux et en copie, que nous avons une seule collection complète des Rapports annuels depuis 1819, que la correspondance qui recevait Marc Aug. Pictet sur les séances de l'Académie des Sciences a été vélicé — qu'il existe quatre notices historiques sur la Société (Cramer 1792, de Candolle 64 et 76, Crosnier.)

Le Président remercie M. Fatio de ses si intéressants renseignements concernant nos Archives: le Bureau étudiera la question de la publication d'un catalogue, la confection d'Index pour les correspondances, les imprimés, etc.

M. Fatio mentionne que, en 1821, Gabriel Lunard avait donné fr. 3000.- dont on devait laisser les intérêts s'accumuler dans le but de produire en 154 ans une somme de six millions de francs. En 1864 M. de Candolle président dit que l'ordre de G. Lunard a été exécuté par la construction de l'Athénée.

Cet immeuble, qui avait coûté plus de 100000 fr. a été acheté par une Société, qui l'a revendu à la Société des Arts: avec les réparations qui ont été effectuées au moment de cette acquisition, l'immeuble ne nous a coûté que fr. 87.210.- grâce aux soins vigilants de notre ancien collègue et trésorier, M. Ed. DesGouttes. En y comprenant la somme que nous devions débourser, si nous n'étions pas notre propre locataire, nous retirons actuellement 5.62 % de la somme dépensée.

M. Fatio indique que la fondation du Prix de la Rive devrait faire l'objet d'un compte spécial; il faudrait peut-être le placer en compte courant à 4% à la Caisse d'Epargne: cela aurait l'avantage de le sortir complètement des comptes généraux de la Société, qui s'est trouvée parfois dans la situation de payer, de sa poche, fr. 500.- de frais pour fr. 1000.- de prix.

Prix de la Rive.

M. Gautier trouve que la somme de fr. 1000 est trop petite, et il demande si on ne pourrait s'entendre avec M. Lucien de la Rive pour obtenir de ne devoir délivrer le prix que à des intervalles de temps plus longs. M. Gautier veut bien se charger de parler de la chose à M. de la Rive.

Legs Harvey. Le legs de M. Robert Harvey se montait à fr. 37500 — par suite de la baisse de certains titres, il est réduit maintenant à fr. 28000.— Il est destiné à fonder un prix à décerner au meilleur portrait fait chaque année à Genève.

M. Bernard dit que la Classe d'Industrie possède ses procès-verbaux dès 1831, mais la collection n'est pas tout à fait complète.

Coffre-fort. M. Constantin voudrait que la Société fît l'acquisition d'un coffre fort pour y enfermer les procès verbaux et les pièces les plus importantes des Archives. La question est renvoyée au Bureau pour étude.

Séance levée à 6h 20.

Le Secrétaire :

Aug. R. Bonna

Copie.-

Genève, le I9 Décembre I9I7.-

A Monsieur le Conseiller Fédéral Gustave Ador.-Berne.

Monsieur,

C'est avec un profond sentiment de joie que je me vois désigné, en ma qualité de Président de la Société des Arts, à l'accomplissement d'un devoir qui m'est bien doux, et qui ne va pas sans me remplir d'orgueil. Je suis chargé de vous informer que, dans sa dernière séance, notre Société, à l'unanimité, vous a décerné le titre de membre d'honneur.

Vous savez que notre association, la plus ancienne de Genève, a été fondée au XVIII ème siècle dans un but essentiellement patriotique, par les hommes les plus distingués de notre République, pour travailler au développement intellectuel et économique, et à la grandeur de notre ville, par l'union de tous les citoyens, dans une activité commune et éclairée.

Or, cet effort pour le bien de la plus grande patrie, vous l'avez magnifiquement réalisé, grâce à vos entreprises humanitaires, grâce, en particulier, à votre création de l'Agence des Prisonniers de Guerre. Vous avez jeté un nouveau lustre sur notre pays, et vous avez fait bénir son nom par des millions de malheureux. Vous avez, en outre, sans hésiter, mais sans vous dissimuler les difficultés de la tâche, accepté les lourdes responsabilités de Conseiller Fédéral.

Il était impossible à la Société des Arts de ne pas reconnaître de si grands services rendus à la patrie, et de ne pas voir votre nom figurer dans nos rôles. Elle vous décerne donc ce diplôme, en témoignage de sa respectueuse admiration et de sa reconnaissance. Plus tard, lorsque dans des jours moins sombres vos regards tomberont sur ce modeste papier nous voulons espérer que vous enverrez un souvenir ému à Ceux de Genève, qui vous aiment et n'ont point été ingrats.

Au nom de la Société des Arts:

Signé: Aug. Blondel, président.

G. Fatio, trésorier.

Aug. E. Bonna, secrétaire.

N.B. Cette lettre a été écrite sur papier grand format avec en tête de la Société par le Président M. Aug. Blondel lui-même.

Séance du 27 février 1918
à 5 hres

Présents : M. Aug. Blondel, président.
MM. van Muyden, Kunkler, de Beaumont, René Thury, Emile Thury, Imer-Schneider, Fatio, Hantz, Bétant, Audeoud, DuPasquier, Gardy, Bernard, A. Pictet, Gautier, Demole, DeCrue, Desgoutte, & Bonna.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu & adopté.

Décès de MM. J. Crosnier & C.M. Briquet

M. le Président rappelle à la Société les grandes pertes qu'elle vient d'éprouver en les personnes de M. Jules Crosnier, membre du Bureau de la Société, plusieurs fois Président de la classe des Beaux Arts, dont il a été l'âme pendant plusieurs années, et de M. Ch.-Moïse Briquet, membre émérite du Comité d'Industrie & de Commerce, dont les travaux sur la fabrication du papier lui ont acquis une légitime réputation bien en dehors de nos frontières : l'assemblée se lève pour honorer la mémoire des disparus.

Remerciements de M. G. Ador.

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. le Conseiller fédéral Gustave Ador, une charmante lettre de remerciements au sujet de sa nomination comme Associé honoraire.

L'Assemblée passe à la nomination d'un membre du Comité d'Industrie & de Commerce.

Au nom du dit Comité, M. Bétant, président de la Classe d'Industrie et de Commerce, indique que quelques membres du Comité estimaient que, puisqu'il s'agissait de remplacer M. Rambal, un horloger, il fallait aussi présenter un horloger en première ligne. Mais la majorité en a décidé autrement. Il propose donc aux suffrages de la Société:

1° M. Paul Rudhardt, Directeur actuel de l'Office de l'Industrie genevoise, qui a donné beaucoup de conférences à la Classe, dont il est le Secrétaire.

2° M. Louis Archinard, ingénieur de la Ville de Genève, qui nous a donné aussi plusieurs conférences.

3° M. Adolphe Perrenod, membre actif de la Section d'horlogerie, membre du Comité de l'Ecole d'horlogerie, du Journal d'horlogerie, qui vient de recevoir un prix au dernier concours Calladon.

On passe à la votation. Sont nommés Scrutateurs: MM. Demole et Reideaud.

M. Paul Rudhardt est nommé membre du Comité de l'Industrie et du Commerce par 14 voix sur 21 votants. M. Archinard en obtient 4, et M. Perrenod 3.

M. Paul Rudhardt du Com. d'Industrie

M. le Président donne lecture des lettres des Classes d'Agriculture et d'Industrie et de Commerce concernant l'augmentation de leur contribution à la Caisse de la S. d. A.

Il est décidé d'accepter l'allocation de fr. 200.– supplém. de la Classe d'Agriculteere, et d'attendre que la question ait pu être examinée de nouveau par le Bureau de la Classe d'Industrie et de Commerce.

On passe à la nomination d'un membre du Bureau de la Société en remplacement de M. Crotnier. Le Président indique qu'il semblerait logique d'y appeler un deuxième représentant de la Classe d'Agriculture.

M. Fatio propose d'y nommer M. Bernard, qui paraît désigné pour y prendre la place du regretté M. W. Patry.

Malgré les protestations de M. Bernard, qui invoque son âge, le peu de temps dont il peut disposer, etc. on procède à la votation.

M. Bernard élu membre du Bureau.

M. Bernard est élu à l'unanimité membre du Bureau de la Société.

M. Bernard remercie de son élection en assurant la Société de toute sa bonne volonté.

Communications diverses. M. Fatio informe la Société que le combustible en magasin a pu suffire à nos besoins, vu la réduction des chauffages.

Combustible.

Legs Briquet: 200 f.

M. Briquet a laissé par testament fr. 200.– à la Société.

L'Assemblée est avisée de l'existence d'un meuble, autrefois fait pour une exposition: ce meuble pourrait convenir pour un magasin de bijouterie ou d'orfèvrerie: des photographies sont à disposition chez le concierge.

Le nouveau concierge donne toute satisfaction.

M. Dupuis a dit qu'il se retirerait définitivement

à partir du 1er mars: le Bureau est chargé de voir s'il y a lieu de lui continuer ses appointements, de les réduire, ou de lui remettre une certaine somme à titre de gratification –

Départ de M. Dupuis.

Les comptes-rendus annuels paraîtront sous peu: le retard de leur apparition provient des difficultés diverses inhérentes aux circonstances actuelles.

Rapport annuel.

Séance levée à 5h.50

Le Secrétaire:

Aug. Bonna

Séance du 21 juin 1918
à 5 hrs.

Ordre du Jour:

1° Nomination d'un membre du Comité des Beaux-Arts.
2° Présentation des comptes et d'un projet de budget pour le prochain exercice.
3° Nomination du Président de la Société des Arts.
4° Nomination du Vice Président de la Société des Arts.
5° Nomination de cinq membres du Bureau.
6° Communications diverses.
7° Propositions individuelles.

Présents: Mr Aug. Blondel, président:
MM. Dupuis, Dutrau, Bernard, Gardy,
de Geer, Dimant, de Crüe, Mantz,
Bétant, Bovy, Imer-Schneider, Lacroix,
Duplasquier, R. Gautier, H. de Morsier,
Moriand, G. Fatio, Bernoud, Chavannes,
E. Naville, W. Borel, Deonna, Bonna.
(24)

Nomination d'un membre du Comité des
Beaux-Arts:

Mr C. de Geer, président de la Classe
des B.-A. présente:
en 1re ligne: M. Aug. Bastard;
en 2e " : M. Edm. Fatio;
en 3e " : M. Louis Blondel.
et donne des indications sur les titres
de ces trois candidats.

A la votation, MM. Moriand et
Bernard fonctionnant comme scrutateurs:
M. Aug. Bastard obtient 20 voix;
M. Edm. Fatio, 3; M. L. Blondel 1.—
En conséquence M. Aug. Bastard est
nommé membre du Comité des Beaux-Arts.

M. Aug. Bastard
du Comité B.-A.

M. G. Fatio présente les comptes pour
l'exercice se terminant au 30 juin 1918,
en donnant quelques explications sur
les divers chapitres.

Comptes de 1917-18.

M. Dupuis a continué à fonctionner,
quand sa santé le lui a permis. La Société
lui a remis son appointement jusqu'au
Mai, pour lui aider à supporter les frais de

deux opérations chirurgicales jugées néces-
-saires. Il s'est actuellement retiré à la
campagne, et a manifesté sa reconnaissance
de ce que la Société a fait pour lui. Il est
décidé de lui envoyer une lettre lui exprimant
-mant les remerciements de la Société
pour ses bons et loyaux services, lettre qui
sera accompagnée d'une gratification
de fr. 500.-

Le combustible est revenu fort cher, environ
fr. 2000.- de plus que les prévisions, mais
il y en a en réserve, et on peut envisager
sans trop de craintes le prochain hiver.

L'impression du rapport annuel a
aussi dépassé de beaucoup le chiffre
porté au budget; étant revenu à fr.
2400.- environ: il comportait environ
100 pages d'impression de plus que
d'habitude.

En résumé les dépenses se sont élevées
à fr. 16812.- contre 12429.- de
recettes: il faudra vendre quelques titres
pour combler le découvert en banque.

M. Fatio donne quelques renseigne-
ments sur l'"Ecole Suisse d'Etudes Sociales
pour femmes" dont le début n'a pas
eu le succès attendu, mais que l'on
peut espérer voir réussir le Semestre
prochain.

Le projet de budget présenté est adopté par l'Assemblée; M. le Président remercie

Depuis.

Budget pr 1918-19.

M. G. Fatio de son exposé si clair et de son infassable dévouement.

Locaux de la „Permanente"

M. le Président met au courant la Société des pourparlers qui ont eu lieu avec la „Permanente", au sujet de la reprise par la Classe des Beaux Arts, des locaux servant de logement au concierge de la „Permanente" locaux dont a besoin la Classe des Beaux Arts pour organiser ses expositions.

M. Bovy expose la situation du concierge de la „Permanente" dont une certaine partie de l'activité, la fabrication de cadres de tableaux, etc. constitue un véritable danger pour l'immeuble. Il engage vivement la Société à accepter l'arrangement proposé; la Classe des Beaux Arts paiera fr. 450.- de loyer pour ces locaux: le loyer de la „Permanente" sera diminué d'autant.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Elections du Président, du V.-P. & du Bureau.

M. le Président lit alors l'article du Règlement concernant les élections du Président, du Vice-Président, & de 5 membres du Bureau: conformément à cet article, il déposera le 30 juin les fonctions de président, & il adresse au Bureau & à la Société tous ses remerciements pour l'appui qu'il a trouvés auprès d'eux.

M. Fatio se fait l'interprète de la Société tout entière pour exprimer à M. Blondel

toute la reconnaissance qu'elle lui a de la manière distinguée dont il a su remplir ces fonctions de Président.

Quant à son remplacement, M. Fatio propose de choisir le nouveau Président dans le Comité d'Industrie.

M. Gautier avise la Société qu'il a écrit au Président qu'il quitterait le Bureau, et prié de faire abstraction de la personnalité, car les fonctions de Recteur de l'Université auxquelles il vient d'être appelé ne lui permettent pas de faire autre chose. Il propose à l'Assemblée de nommer président M. Fatio.

MM. Blondel - Decrue, - Imer-Schneider insistent auprès de M. Fatio, pour qu'il accepte les fonctions de Président. Mais M. Fatio maintient le refus, qu'il avait déjà opposé aux démarches faites auprès de lui par le Bureau, et propose de nommer M. Imer-Schneider, plusieurs fois président de la Classe d'Industrie, ancien président du Concours de la Rive, ancien conseiller administratif de la Ville de Genève.

A la votation, contrôlée par les mêmes Scrutateurs que ci-dessus:

Bulletins délivrés 21. bull. retrouvés 21

M. Imer Schneider obtient 14 voix

" Fatio 3 "

MM. Gautier - Borna chacun 1.-

Il y a deux bulletins blancs.

M. Imer. Schneider est élu Président.

En conséquence M. Imer Schneider est proclamé Président de la Société des Arts.

Le nouveau président remercie la Société et reporte sur la Classe d'Industrie l'honneur qui lui est fait. Il remercie M. Blondel de son dévouement, et s'inspirera de son exemple.

Election du Vice Président de la Société des Arts.

M. G. Fatio est élu Vice Président.

Bulletins délivrés 21. Retrouvés 21.
M. G. Fatio est élu par 20 voix.

Election de 5 membres du Bureau.
Bulletins délivrés 19. Retrouvés 19.
Sont élus MM. Dunoid par 18 voix
de Geer " 18 "
Bernard " 17 "
Bonna " 17 "
Blondel " 10 ",
Viennent ensuite MM. Deonna 5 "
" Kunkler 2 "
" Dufour 1 ".
Il y a un bulletin blanc.

Inscription à la S. Suisse des monuments historiques.

Sur la proposition de M. Hantz, la Société décide de s'inscrire comme membre de la Société Suisse des Monuments historiques — avec souscription unique si possible.

Sur rapport de M. Bonna, et sans observation des assistants, le nouveau Règlement de la Classe d'Industrie et

de Commerce, est approuvé à l'unanimité. Approbation du Nouveau Règlement de la Classe d'Industrie.

M. le Président informe l'assemblée que la Société a reçu dernièrement M. le Professeur Moser, de Zürich, notre associé honoraire, accompagné de 32 de ses élèves architectes de l'Ecole polytechnique fédérale. Il y a lieu de se féliciter des bonnes relations que, dans la mesure de Réception du Prof. Moser, - de ses élèves.
les moyens, la Société des Arts favorise ainsi avec nos Confédérés, et M. Blondel signale l'intérêt qu'a éveillés chez ces étudiants les clichés de la Vieille Genève, montrés & expliqués par M. G. Fatio.

Il n'y a pas de proposition individuelle.

Séance levée à 6 h. 40

Le Secrétaire:

Aug. R. Bonna

Assemblée générale de la Société des Arts

Mercredi 30 octobre 1918, à 8 1/2 h.

1. Discours présidentiel de M. Aug. Blondel, président sortant de charge.
2. Conférence de M. P. Balmer, avocat, "Indépendance & navigation fluviale".

Etant donné l'épidémie de grippe, l'Assemblée était plutôt nombreuse.

Séance du 14 Mars 1919.

Présents: Mr E. Imer Schneider, prés.t,
MM. Fatio, Dufour, Naville, Blondel
R. Thury, Lacroix, van Muyden,
Dinant, de Beaumont, Bernard,
Gautier, Bastard, Demole, Gardy,
Deonna, Kinkler, Desgoutles,
Rudhardt, Bonna.

Ordre du jour:

1. Nomination d'un membre du Comité des Beaux Arts, en remplacement de M. de Pourtalès.
2. Propositions du Bureau de la Classe des Beaux. Arts concernant l'utilisation du Musée Rath.
3. Communications diverses.
4. Propositions individuelles.

M. le Président excuse l'absence de MM. Ami Pictet & Will. Borel, tous deux absents de Genève, L. Borry & E. Moriaud, empêchés.

Il souhaite la bienvenue à M. Aug. Bastard, élu dans la précédente séance membre du Comité des B-A.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. W. Deonna, président de la Classe des B-A, rapporte sur les titres de trois candidats au Comité et les présente dans l'ordre suivant:

En première ligne, M. Louis Blondel,
en deuxième ligne, M. Edm. Fatio,
en troisième ligne, M. Raoul Montandon.
Il est procédé à l'élection — MM. Hantz et
Bernard fonctionnent comme scrutateurs.
M. Blondel obtient 16 voix, MM. Fatio
et Montandon chacun 2; il y a un
bulletin blanc.
En conséquence M. Louis Blondel est
nommé membre du Comité des Beaux
Arts.

Election de M. Louis Blondel, membre Com. B.-A.

Après une courte introduction de M.
Deonna, M. Henri Demole lit un
substantiel rapport concernant le Musée
Rath, tendant à ce que la Société des
Arts intervienne auprès du Conseil
Administratif de la Ville de Genève,
pour que, lorsque l'activité de la
Agence internationale viendra à
s'arrêter, le Musée Rath soit rendu à
sa destination primitive.

Utilisation du Musée Rath.

Le Bureau est chargé d'écrire dans
ce sens au Conseil Administratif, en
joignant à sa lettre copie du rapport de
M. Demole — suivant les circonstances, il
fera aussi des démarches auprès des
autres Sociétés artistiques de la Ville,
pour les faire intervenir auprès du
Conseil Administratif, et verra à
faire reproduire le rapport en nombre
voulu d'exemplaires.

Meuble d'exposition

M. le Président rappelle à l'Assemblée le meuble qui pourrait servir pour une exposition. M. Rudhardt voudra bien s'en occuper et chercher à le placer; il a coûté plus de fr. 4000.—: il est convenu que la Société consentira à le réaliser à un prix moins élevé.

Nouveau Concierge

Le Président informe l'assemblée que le nouveau concierge, M. Nacht, ~~fait~~ remplit bien ses fonctions, et que le Bureau est satisfait de ses services.

M. Dupuis va beaucoup mieux et jouit d'un repos bien mérité.

Ecole Etudes Sociales.

L'Ecole Suisse d'Etudes Sociales pour femmes a eu une trentaine d'élèves: c'est un commencement encourageant. Le Semestre d'Eté commencera au mois d'avril.

Bail avec la Permanente.

Un bail de trois ans a été enfin signé avec la Société de l'Exposition permanente, grâce aux bons soins de M. Bernard, auquel vont tous nos remerciements.

La Société s'est fait recevoir, suivant la décision prise dans la précédente séance, membre de la Société Suisse des monuments historiques.

Union civique Suisse.

M. Bonna a représenté la Société à la constitution et à diverses séances de l'Union civique Suisse. Les Membres de la Société des Arts ont

été invités à s'inscrire dans la „Garde civique". x

„Garde civique"

M. le Président informe les assistants qu'il fut un moment question que M. Wilson, président des U.S.A. se rencontrât à Genève avec M. Ador, président de la Confédération: le Bureau a alors télégraphié à ce dernier pour mettre à sa disposition nos locaux et spécialement le grand Salon où fut signée la convention de la Croix Rouge internationale. Le Président de la Confédération a remercié pour notre proposition, dont les circonstances ne lui ont pas permis de faire usage.

Eventualité d'une entrevue à l'Athénée de M. Wilson & de M. Ador.

Dans le mois de février, nos locaux ont servi de lieu de réunion à une conférence de diverses Croix-Rouges alliées, qui se sont occupées de la fondation de plusieurs nouvelles oeuvres humanitaires —

Croix Rouges alliées.

M. Naville, président par intérim de la Croix Rouge internationale, exprime à la Société des Arts la satisfaction ressentie par les délégués de ces diverses Sociétés à tenir leurs séances dans notre immeuble, berceau de leur grande Association.

Il n'y a pas de proposition individuelle.

Séance levée à 6½h.

Le Secrétaire:

Aug. de Bonna

x Les Comptes-Rendus sont prêts pour le tirage: ils seront envoyés incessamment.

Séance du 20 juin 1919
à 5 h

Présents : M. Imer Schneider, présid.
MM. Pictet, Autran, van Muyden
Bastard, Bernard, de Morsier,
de Geer, Deonna, Fatio, Chavannes,
Ls Blondel, Gardy, Dubascquier,
Filliol, Audeoud, Flantz, Dumur,
Desportes, Bonna.
Excusés : MM. Moriaud, A. Blondel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Décès de M. Dumur 18 mars 1919

M. le Président rappelle la grande perte que la Société a éprouvée par le décès de M. Dumur, membre du Comité d'Agriculture & membre du Bureau de la Société. L'Assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Louis Blondel, nommé à la dernière séance membre du Comité des Beaux Arts.

Ecole d'Etudes Sociales.

M. le Président annonce que l'Ecole suisse d'Etudes Sociales pr femmes notre locataire, a actuellement une quarantaine d'élèves régulières, et autant d'élèves dites externes.

M. Bonna donne lecture de la lettre du Conseil Administratif au sujet de l'utilisation

ferture du Musée Rath; il respectera scrupuleusement les intentions des donatrices. Utilisation du Musée Rath.

M. Audeoud, président de la Classe d'Agriculture, annonce que la dite Classe ne peut faire aujourd'hui aucune présentation pour remplacer M. Dunoid dans le Comité, et demande que cette nomination soit renvoyée à une autre séance: il en sera fait ainsi.

M Audeoud, au nom de la Classe d'Agriculture, présente M. Constantin pour remplacer M. Dunoid comme Membre du Bureau de la Société. M. Constantin nommé Membre du Bureau.

A mains levées, M. Constantin est élu à l'unanimité membre du Bureau de la Société des Arts.

M. Gautier informe l'Assemblée que le Bureau s'est déjà préoccupé de ce que devra faire la Société vis-à-vis de la Ligue des Nations.

M. de Morsier recommande de garder tout à fait la note genevoise.

Sur demande de M. Doumergue, le Bureau s'occupera de l'installation d'un râtelier à bicyclettes dans le vestibule.

Séance levée à 5h 3/4 h.

Le Secrétaire:

Aug. Bonna

Assemblée Générale
de la Société des Arts
le mercredi 5 novembre 1919
à 8 ½ h.

1.° Discours présidentiel de M. Edm. Imer Schneider, présid.
2.° Conférence de Me Paul Logoz Dr en droit, et juge au Tribunal de 1re Instance.
" Genève et la Ligue des Nations.

La conférence, comme le discours présidentiel, a été fort intéressante, - suivie avec la plus grande attention -

---

Séance du 8 janvier 1920
à 5 hs

Présents: MM. A. Bernard, trésor. A. Pictet, Dufour, Rudhardt, Hantz, Naville, Thury, Dudasquier, Dunant, Desgoutes, Filliol, de Morsier, Gardy, W. Borel, de Geer, Bonna.

Excusés: MM. Imer-Schneider, présidt, Fatio vice présidt, Deonna Audeoud, Constantin, Fatio, Demole, van Muyden.

En l'absence du Président et du Vice-Président, M. Bernard préside la séance.

Au nom du Comité d'Agriculture, M. Bernard présente 3 candidats à ce Comité ; ce sont MM. Fernand Chenevière, propriétaire à la Petite Condre, membre de diverses Sociétés agricoles, auteur de plusieurs communications, à la Classe ; M. Ami Corthay, très au courant de l'industrie laitière, administrateur des laiteries genevoises réunies, fondateur de l'Etable collective de Satigny, déjà présenté ; M. Louis Dufour, grand fermier au Château des Bois, qui fait trait d'union entre les praticiens et les théoriciens.

MM. Dunant et de Morsier sont nommés Scrutateurs.

Il y a 16 votants : on retrouve 16 bulletins.
M. Chenevière obtient 15 suffrages.
M. Corthay " 1 "

En conséquence M. Fernand Chenevière est nommé membre du Comité d'Agriculture.

M. Bernard, trésorier, lit le Compte Rendu financier, et le rapport des Vérificateurs des Comptes. Contrairement aux prévisions, l'exercice solde par un boni d'environ fr. 1500.— Rapport financier.

Sur une question de M. Filliol, M. Bernard informe la Société que

les primes d'assurances ont été augmentées d'environ 30 %.

M. de Morsier trouve que c'est trop peu : il faudrait 80 %.

Assurance c/ l'incendie.

M. Dufour trouve que l'Athénée ne peut pas se comparer à d'autres immeubles et que le raisonnement de M. de Morsier n'est pas applicable dans le cas spécial.

M. Dufour voudrait savoir le détail des 500 f. de frais divers.

M. Bernard indique que, dans cette somme rentrent les frais d'entretien, encaustique, etc. les thés et pâtisseries, les reliures etc.

La question de l'Assurance est finalement renvoyée au Bureau.

Le Compte Rendu financier est adopté à mains levées sans opposition.

Budget

Le projet de budget, présenté par M. Bernard, prévoyant fr. 11.782 aux recettes, et fr 13.000 aux dépenses, prévoyant donc un déficit de fr. 1218 est adopté à mains levées sans opposition.

Au sujet de la proposition du Comité d'Agriculture de

nommer un membre émérite en la personne de M. Arthur Privat, M. Bernard expose que ce dernier est absent de Suisse depuis plusieurs années; il s'est fixé en Argentine d'une manière durable, et ne participe plus aux travaux du Comité. M. Arthur Privat membre émérite.

Mise aux voix cette proposition est acceptée à l'unanimité —

M. Arthur Privat est donc nommé membre émérite dans le Comité d'Agriculture.

M. Bonna donne encore qq. renseignements à l'Assemblée:

Les rapports annuels, soit les Comptes Rendus, ne tarderont pas à paraître, mais les difficultés de la main d'œuvre ont encore cette année mis l'imprimeur en retard. Comptes Rendus.

L'Ecole d'Etudes Sociales a quitté les locaux de l'Athénée: malgré tous les inconvénients qui en sont résultés, c'est cependant à elle que l'on doit le boni de cette année.

L'Académie de Mâcon a invité la Société à se faire représenter en Septembre à une fête commémorative de la Victoire. Fête de l'Académie de Mâcon.

Ne pouvant y envoyer personne, le Bureau a écrit une lettre pour

remercier de l'invitation et s'asso-
-cier à cette manifestation.

L'Université de Chicago a demandé l'échange de nos publications : le Bureau a répondu affirmativement.

L'association « Pro Juventute » a demandé l'autorisation de reproduire dans une de ses brochures le portrait de Wolfg. Ad. Töpffer, qui est dans le grand salon : cette autorisation a été accordée.

Escalade patriotique. Le Bureau a renvoyé une subvention de fr. 50.- au Comité de l'Escalade patriotique, estimant qu'il fallait encourager les citoyens qui cherchent à réagir contre la vulgarité des divertissements souvent offerts à la population à cette occasion.

Enfin il engage les assistants à aller voir le nouvel éclairage de la grande salle.

Séance levée à 6h.

Le Secrétaire :

Aug. R. Bonna

Séance du 6 mai 1920
à 17 heures.

Présents : M. Imer-Schneider, prés.
MM. Fatio, Demole, Dufour, de Geer, Ed. Naville, van Muyden, Rudhardt, Bernard, Deslgouttes, Bastard, Bovy, Lemaitre, Gardy, Deonna, Gaus, Audeoud, Thury, Chavannes, Gautier, Louis Blondel, Bonna. (23).

Absents excusés : MM. W. Borel, Constantin, Autran.

Le Procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Assurance. Sur une question de M. de Morlier, le Président informe la Société que l'immeuble de l'Athénée a été, après expertise, assuré pour fr. 600.000.-, au lieu de fr. 300 000.- précédemment.

Décès de MM. Ed. Ravel et G. Hantz. Le Président rappelle à l'Assemblée les pertes que la Société vient d'éprouver à peu de semaines de distance en la personne de MM. Edouard Ravel et Georges Hantz, tous deux membres du Comité des Beaux-Arts : il donne lecture de quelques notes biographiques.

L'Assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

M. Ch. Sarasin a fait don à la Société de divers papiers et lettres provenant de la succession de J.J. Rigaud, ancien syndic, président de la Classe des B-A, concernant le Comité de dessin.

Concours de la Rive.

Le Bureau s'est occupé d'organiser le Concours de la Rive pour 1921 — M. Aimé Pictet a bien voulu accepter la présidence du Jury : M. Alfred Bétant en sera le Secrétaire. Ont été appelés à faire partie du Jury : MM. H. Demole, H. van Muyden, W. Borel, M. Dunner, A. Bonna, avec comme suppléants, MM. E. Kunkler, Ad. Dunant, et H. Loreiz.

L'Assemblée nomme comme vérificateurs des comptes pour l'exercice 1919-20 MM. Louis Blondel, Fernand Chenevière, et Paul Rudhardt.

La Bibliothèque nationale Suisse a demandé si la Société par l'intermédiaire de la Bibliothèque publique et universitaire si nous pourrions fournir quelques publications, pour aider l'Académie de Belgique à

reconstituer diverses bibliothèques dévastées — Il a été mis à la dispo- sition nos Comptes-Rendus, les ouvrages de MM. Rigaud, Alphonse Revilliod, et Crosnier. Bibliothèques Belges.

La Chambre de Commerce de Milan a demandé à recevoir le Journal Suisse d'horlogerie: il a été fait le nécessaire.

Notre associé honoraire à Milan, le Sénateur Colombo, a adressé à la Société une fort aimable lettre, par laquelle il remercie de l'envoi des Comptes Rendus, et se met à dis- position s'il peut nous être de quelque utilité.

L'examen de la situation financière, pour lequel il faudra peut-être nommer une commission spéciale est renvoyé à l'automne.

M. Bonna, comme président de la Classe d'Industrie et de Commerce a écrit au Président pour demander à la Société de bien vouloir approuver une modification à l'Art. 6 du Règlement de la Classe. M. Bonna donne quelques explications à ce sujet: il s'agit en principe d'élever quelque peu la cotisation annuelle en la portant de fr. 10 — à fr. 15, avec les dispositions spéciales pour Modification au Règl. Classe Indust.

les membres qui veulent payer en une seule fois.

M. Bovy fait observer que les membres de la Classe des B-A. qui sont membres d'une autre Classe jouissent de conditions spéciales : il demande que la Classe d'Industrie fasse un arrangement analogue.

M. Naville est heureux d'apprendre la chose, mais ne croit pas avoir jamais bénéficié de cette faveur.

M. Gautier fait observer qu'il s'agit de savoir ici, oui ou non, la Société donne son approbation à ce projet de modification au Règlement.

Après de nouveaux éclaircissements fournis par M. Bonna, et une discussion à laquelle prennent part MM. G. Fatio, Bovy, Imer. Schneider, de Mortier, Dufour, M. le Président met aux voix l'approbation de cette modification.

Elle est votée sans opposition, toutefois avec recommandation à la Classe d'Industrie de chercher à favoriser les membres faisant partie de deux Classes.

Pour remplacer M. Ravel au Comité des Beaux Arts, M. Aug. Bastard président de la Classe des B.-A., présente :
en première ligne :
M. Edmond Fatio, du Bureau de la classe; bien connu de tous;
en deuxième ligne ;
M. Gustave Mannoir, du Bureau de la classe, commissaire aux Conférences, président du Cercle des Arts et des Lettres ;
en troisième ligne :
M. Jules Monard, artiste peintre, professeur, Secrétaire de la Classe des Beaux-Arts.
MM. Blondel (Louis) et Rudhardt sont désignés comme Scrutateurs :
M. Edmond Fatio obtient 20 voix,
M. Gustave Mannoir 2 —
En conséquence M. Edmond Fatio est proclamé élu membre du Comité des Beaux-Arts.

M. Edm. Fatio nommé du Comité B.A.

Il est ensuite passé au 4me objet à l'ordre du jour : — avant d'entrer en discussion il est donné lecture à l'Assemblée de la partie du procès verbal de la séance du Bureau du 23 mars 1920. qui concerne le changement de nom de la rue de l'Athénée en celui de rue Gustave Moynier.

Séance dans laquelle M. le Prof. Bernard Bouvier avait été invité à exposer ses arguments en faveur de ce changement de nom; puis il est donné lecture de la lettre que le Bureau a adressée à ce sujet à M. B. Bouvier, et de la liste des signataires de la pétition au Conseil Administratif.

Changement de nom de la rue de l'Athénée.

M. Deonna expose ensuite son point de vue; en insistant d'abord sur la grande reconnaissance que nous devons à la Croix Rouge et à ses fondateurs: il demande qu'avant de donner un nom à une rue on étudie les raisons qui la feront baptiser d'une manière plutôt que d'une autre. Il voudrait qu'on examinât la question d'une manière toute générale, en faisant abstraction pour le moment des cas particuliers, et souligne que un changement de nom est en général absurde. Les noms des rues se rattachent au passé, et il n'y a pas de raison de bouleverser notre histoire nationale, en modifiant des noms de rues connues depuis des dizaines et des dizaines d'années.

M: Naville parle comme

deuxième signataire de la pétition au Conseil Administratif. Il se déclare hostile au changement de noms des rues, quand ces noms sont historiques; mais si son idée le nom de rue de l'Athénée n'a rien d'historique, et il serait heureux d'y voir substituer le nom de Gustave Moynier, qui a été le véritable organisateur de la Croix-Rouge.

M. Gans est absolument opposé au changement proposé; c'est dans ce même sens que parlent MM. Bovy, Dufour, Ed. Fatio, Audeoud, Décoppet, Bastard, de Morsier, Blondel.

La question étant mise aux voix, l'Assemblée, dans sa grande majorité, se déclare opposée au changement du nom de la rue de l'Athénée, et charge le Bureau d'adresser une lettre au Conseil Administratif pour lui faire part de cette votation.

Séance levée à 18.30 h.

Le Secrétaire:

Aug. Bonna

M. Edmd Fatio a été avisé, par la circulaire ordinaire, de sa nomination, en date du 10 mai 1920.

Assemblée Générale
de la Société des Arts
le mercredi 10 Novbre 1920
à 20 ½ hs
à l'Athénée

1° Discours de M. E. Imer-Schneider
président –
2° Causerie de Monsieur le
Professeur Eugène Pittard :
" Genève et ses hôtes ".

Thé après la séance.
Exposition des oeuvres de
M. Aug. de Pourtalès.

Nombreuse assistance : Salle
pleine. Applaudissements nourris.

Séance du 14 Décbre 1920
à 17 hs

Présents : M. Imer-Schneider, préside.
MM. Aimé Pictet, van Muyden
Kunkler, Demole, Lemaître, Dudaguet
Bernard, Bastard, R. Gautier,
de Morsier, Gans, Deslgoutes, Thury
Gardy, Louis Blondel, Bovy, Deonna,
Borna ; soit 19.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté – après une observation de M. Bovy, qui a vérifié que M. Naville a bien été dégrevé d'une partie de sa cotisation à la Classe des Beaux-Arts, où qu'il fait partie d'une autre classe –

Démission de M. Aug. Blondel comme membre du Bureau.

Le Président informe la Société que M. Louis Blondel lui a écrit au nom de son père, M. Auguste Blondel, ancien président de la Société, que son état de santé le forçait à donner sa démission de membre du Bureau de la Société.

L'assemblée accepte cette démission, et le Secrétaire est chargé d'exprimer à M. Aug. Blondel ses regrets de sa détermination et de ses causes, et de rappeler aussi les grands services qu'il nous a rendus en acceptant les fonctions de Président à une époque tout spécialement difficile.

Remerciements pour le prêt des Salons.

Le Secrétaire donne connaissance (en traduction) d'une lettre de remerciement de M. Robert H. Gardiner, comme Secrétaire général de la „World Conference on faith and order", à laquelle nous avions prêté nos Salons.

Il communique quelques lignes en date du 17 Sept. 1920, de Monsieur Antonin Martin, du Comité d'Agriculture,

qui demande à passer membre émérite.

Il indique que M. Adolphe Dunant ne pourra pas assister à la séance.

Livres pour la Belgique.

La Direction de la Bibliothèque nationale suisse a accusé réception des volumes que nous avions mis à sa disposition destinés à la Bibliothèque de l'Académie Royale de Bruxelles: ce sont:

1. une collection des Comptes Rendus annuels: Tomes XVI, XVII, XVIII, XIX soit de 1900 à 1919.
2. Renseignements sur les Beaux-Arts, à Genève, par J.J. Rigaud, ancien Syndic. 1876
3. Le Geste, par Alph. Revilliod. 1904.
4. La Société des Arts et ses collections, par Jules Crosnier. (N° 230.)

Puis on passe à la nomination d'un membre du Comité des Beaux-Arts, en remplacement de M. Hantz —

Par l'organe de M. W. Deonna, excusant M. de Geer, président de la Classe, empêché, la Classe présente:
en 1re ligne: M. Gustave Maurice, artiste peintre;
en 2me ligne: M. J. Jacobi, artiste peintre.
en 3me ligne: M. James Vibert, sculpteur.

MM. Louis Blondel et Lemaître sont désignés comme scrutateurs —

A la votation M. Gustave Mannoir obtient 16 voix – ~~M. Jacobi~~ 1. –
En conséquence M. Gustave Mannoir proclamé est élu membre du Comité des Beaux Arts.

M. Gustave Mannoir élu au Comité B.A.

La Classe d'Agriculture n'étant pas encore en mesure de présenter trois candidats pour remplacer M. Arthur Privat, nommé membre émérite ; on passe au n° 4 de l'ordre du jour: Nomination d'un membre du Bureau –

Sur la proposition de M. Deonna, qui préconise l'élection d'un professionnel, M. Aug. Bastard est nommé par acclamation.

M. Aug. Bastard élu membre du Bureau.

M. Antoine Martin, entré dans la Société en 1880, est ensuite nommé membre émérite par votation à mains levées.

M. Ant. Martin, membre émérite.

Puis M. Bernard présente le rapport financier pour l'exercice 1919-20, signé par les vérificateurs des comptes: ce rapport est adopté, après diverses observations –

Comptes 1919-20

On passe à l'examen du projet de budget pour 1920-1921 – le déficit prévu s'élève à fr. 1633.65.

Budget.

M. le Président fait remarquer que des dépenses extraordinaires, comme celles que nous avons eues pour l'eau et

et le nouvel éclairage de l'amphithéâtre ne se renouvelleront pas.

M. Bory rappelle que dans un avenir qui n'est pas très éloigné, il faudra procéder à des réparations à l'immeuble. On pourrait faire des économies dans ce but ; on pourrait aussi élever les loyers, surtout pour la Géographie.

M. Gautier veut augmenter toutes les locations.

M. Bernard répond que le Bureau a pris cette décision tout récemment.

Le Bureau note la proposition d'augmenter encore les loyers.

Commission financière spéciale

M. Bernard revient sur son ancienne proposition d'une Commission financière, composée des trésoriers des Classes et d'autres membres. Le Bureau est chargé de faire le nécessaire.

M. Bonna indique que le Bureau a décidé de ne pas publier cette année les noms des membres des Classes : cela fera une économie d'environ fr. 350.—

M. de Mosier voudrait publier les noms des nouveaux membres.

M. Bory trouve que cela n'a pas d'utilité.

En fin de compte, le Budget présenté par M. Bernard pour 1920-21 est adopté à mains levées : il

prévoit un déficit de 1732. fr. —
avec aux dépenses fr. 14422.—
et aux recettes fr. 12640.—

Séance levée à 6.40.

Le Secrétaire:
Dr. Bonna

Décès de M. Monnard, du Comité d'Honneur. nov^bre 1920

M. Gustave Mannoir a été avisé de sa nomination, par la circulaire habituelle, en date du 16 déc^bre 1920 —

La lettre à M. Aug. Blondel, au sujet de sa démission de membre du Bureau, lui a été expédiée le même jour.

Séance du 15 Mars 1921 à 17 hs

Présents: M. Imer-Schneider, prés^t
MM. G. Autran, Pictet, Filliol,
Bétant, Gautier, Chavannes,
Gardy, Lemaître, de Geer,
Bastard, Fatio, Bovy, Demole,
van Muyden, Kunkler, de Crue,
Mannoir, Bernard, DuPasquier,
Borel, Chenevière. (total 22.)

Se sont fait excuser: MM. des
Gouttes, Constantin, Ad. Dunant,
et Bonna.

M. Bastard donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté.

M. Max v. Berchem décédé.

Le Président rappelle le souvenir de M. Max van Berchem le célèbre arabisant, membre de la Société, décédé récemment. Il souhaite la bienvenue à M. Gustave Maunoir, nouveau membre, qui assiste pour la première fois à une séance de la Société.

Félicitations à M. Raoul Gautier

Au nom de la Société des Arts, il se joint aux remerciements et aux félicitations présentés dans la dernière séance de la classe d'Industrie et de Commerce à M. Raoul Gautier Directeur de l'Observatoire, pour les services rendus depuis 31 ans dans les concours de chronomètres.

Fondation Benoist.

Le Président mentionne le Concours Benoist, ouvert par la Confédération, au sujet duquel le Conseil d'Etat a demandé au Bureau s'il avait à lui signaler des prétendants possible. Le Bureau a attiré l'attention du Conseil d'Etat sur la difficulté qu'il

y a à déterminer chaque année quelle invention de l'année précédente est la plus utile à l'humanité.

Le Président signale le legs fait à la Société par M. Laurence Harvey d'un certain nombre de livres. Legs Harvey.

Le Bureau s'occupe des améliorations à exécuter dans la Bibliothèque afin d'y pouvoir loger les nouvelles acquisitions. Bibliothèque.

Concours Harvey. M. de Geer rapporte au nom de la commission chargée par le Bureau de la Société d'organiser le concours de portraits créé par M. Robert Harvey. Il communique le texte du testament, la convention complémentaire, le programme du concours. Concours R. Harvey

M. Demole demande qu'on limite à un portrait l'envoi de chaque artiste - Adopté.

M. van Muyden voudrait prévoir la dimension minimum des portraits.

M. de Geer explique qu'on a pas voulu exclure la peinture sur émail de petites dimensions.

M. van Muyden retire sa proposition.

M. Gautier demande qu'on indique clairement dans le programme dans quelle année l'oeuvre doit avoir été exécutée.

M. Demole demande que le Jury puisse se compléter lui-même en cas de places vacantes. Adopté.

L'ensemble du Règlement et du Programme est adopté —

Sont nommés membres du Jury pour le concours de 1922 :

MM. le Président de la Société des Arts.
le Président de la Classe des B.-A.
Gustave de Beaumont, peintre,
Henry van Muyden, id.,
Courvoisier, id.,
Alexandre Blanchet, id.,
Gustave François, id.,
Edouard Kinkler, amateurs
Adrien Bovy, id.

Nomination d'un membre émérite. M. C. Butticaz

M. Filliol, vice-président de la Classe d'Industrie et de Commerce, excuse M. Alph. Bernoud, absent, et propose à la Société de nommer membre émérite M. C. Butticaz, qui n'habite plus Genève, et ne peut assister aux séances, ni prendre part aux travaux de la Société.

M. C. Butticaz est nommé membre
cimérite à l'unanimité.

Nomination d'un membre du Comité d'Agric. M. Louis Dufour.

M. F. Chenevière, Président de la Classe d'Agriculture, propose les trois noms suivants pour compléter le Comité d'Agriculture:

MM. Louis Dufour, fermier au Château des Bois;
Corthay, viticulteur à Satigny;
Paul Chollet, fermier de l'Asile des Vieillards, Anières.

M. Louis Dufour est élu par 22 voix sur 22 votants.

Commission financière.

M. Lemaître, président de la Commission, composée des trésoriers des 3 classes, du trésorier de la Société et de lui-même, présente son rapport.

Il remercie M. Bernard, le dévoué et obligeant trésorier, et M. Dinner, secrétaire de la Commission, qui a rédigé un procès-verbal détaillé de ses délibérations. (Voir pièces du dossier.)

La Commission a constaté que la fortune de la Société des Arts, qui se montait en 1905 à fr. 100.225.- n'était plus en 1913 que de fr. 59.627.- à cause des réparations à l'immeuble, et en 1920 seulement de fr. 27.210.-

diminution provenant de la baisse des titres et des déficits annuels.

Les dépenses étant réduites au minimum, on ne saurait prévoir des économies dans l'avenir, sauf en ce qui concerne le combustible. Il faut en outre s'attendre à des réparations et dépenses d'entretien pour l'immeuble.

La Commission n'est pas d'avis de réduire les comptes. Rendus annuels malgré leur coût élevé.

Il faut donc augmenter les recettes.

Vu l'état de leurs finances, on ne peut pas exiger davantage des Classes.

On pourrait augmenter les loyers des Sociétés logées dans l'immeuble au fur et à mesure de l'échéance de leurs baux.

La commission trouve que c'est sur l'augmentation du tarif de location des salles que l'effort doit porter. L'amphithéâtre devrait se payer au moins 40 francs.

La Commission demande que le Capital du Prix de la Rive forme un compte spécial en dehors de la fortune de la Société. Elle propose que l'on crée

un fonds spécial pour l'entretien de l'immeuble, qui serait alimenté par les versements des classes et des dons. En résumé la Commission ne voit pas la situation sous un jour trop noir.

M. Bernard remercie la Commission de la conscience qu'elle a apportée à sa tâche. Il ne veut pas faire de rapport de minorité, mais formule quelques réserves au sujet des conclusions présentées. Il aurait voulu des économies sur les frais d'impression, et il a des doutes sur la possibilité d'augmenter les prix de location des salles. Il est opposé à la création d'un fonds spécial pour l'entretien de l'immeuble, estimant que cela aurait plutôt pour conséquence d'encourager aux dépenses.

M. Bovy, membre de la Commission estime qu'il faut continuer la publication des Comptes-Rendus, tout en recommandant aux Présid.s d'être brefs. Les rapports annuels sont des documents utiles qui donnent des renseignements sur notre vie genevoise.

Il appuie vivement l'augmentation du prix de location des salles, vu la diminution de la valeur de l'argent et la hausse générale de tous les locaux à louer.

M. Gautier est d'accord avec ces propositions.

M. Fatio voudrait qu'on tienne compte du caractère des séances dans le prix à demander.

M. Lemaître explique qu'un classement est difficile, mais qu'une diminution de prix peut être faite en tenant compte du nombre des séances.

M. Chavannes voudrait augmenter l'importance du compte-rendu, et l'illustrer davantage, mais le mettre en vente. Cette dernière proposition n'est pas acceptée.

M. Decrue appuie la proposition de l'augmentation des prix de location, car l'Athénée sera toujours recherché à cause de son caractère distingué. Quant au fonds spécial pour réparations, il n'y croit pas, car on est toujours tenté d'y puiser pour autre chose en cas de besoin.

Le Président, le Bureau et le Trésorier s'engagent à tenir compte dans la mesure du possible de tous les Conseils qui leur ont été donnés.

M. Bétant donne ensuite lecture du Rapport du Jury du

Concours de la Rive

Concours de la Rive. Ce concours n'a pas eu de succès; il ne l'est présenté qu'un seul concurrent: M. le Dr Trémolières, à Jussy, préconisant un nouveau remède contre la fièvre aphteuse. Le Jury estime qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, le remède en question n'ayant pas encore fait ses preuves: cela n'empêchera pas son auteur de le présenter à un prochain concours.

M. Pictet signale que c'est la seconde fois que le prix de la Rive n'est pas distribué: il demande à la Société, si elle veut le renvoyer d'une année, ou le reporter à la prochaine échéance de cinq ans, afin de doubler sa valeur.

M. Gautier propose que l'on demande à M. Lucien de la Rive, fils du créateur du prix, l'autorisation de ne donner le prix que tous les dix ans, pour en augmenter l'intérêt et la valeur.

M. Bory voudrait augmenter le capital avec les prix non distribués.

M. Pictet rappelle que la donation a été faite par M.

Auguste de la Rive, de son vivant, et que l'acte officiel impose la distribution d'un prix tous les cinq ans. Il propose de reporter celui de cette année à la prochaine échéance de cinq ans. Adopté.

Il est décidé que les mille francs non distribués cette année seront ajoutés au fonds spécial à créer pour le prix de la Rive.

Don d'un mobilier par M. Kunkler.

Le Président signale le don généreux de M. Kunkler d'un mobilier de style empire pour la salle Crosnier.

Prochaine élection du Bureau.

M. Fatio rappelle aux membres de la Société, que le mandat du Bureau expire le 1er juillet prochain; il faudra donc dans une prochaine séance procéder à la nomination du Bureau pour une nouvelle période de trois ans.

Séance levée à 18 ½ h.

Le procès verbal a été rédigé sur les notes aimablement prises par Monsieur G. Fatio.

Le Secrétaire.

Aug. de Bonna

Monsieur C. Butticaz a été avisé de sa nomination comme membre émérite le 1 mars 1921 ~ et Monsieur Louis Dufour comme membre du Comité d'Agriculture le même jour.

AB.

Séance du 19 mai 1921.
à 17 hs.

Présents : M. Imer-Schneider présd., MM. Guill. Fatio, Gautier, de Beaumont, Moriaud, Rudhardt, Decrue, Deonna, Dunur, Aubert, Constantin, Audeoud, Mamoir, Bastard, Demole, Kunkler, Goms, Gardy, Thury, de Morsier, Dufaugueir Bory, Lemaitre, Desgoutes, Bernoud, Pictet, Edmond Fatio, Bonna. (28.)

L'ordre du jour porte les objets suivants :

1°. Communications du Bureau.
2°. Nomination d'un membre du Comité des Beaux-Arts.
3°. id. Comité d'Agriculture.
4°. id. Comité d'Industrie & Commerce.
5°. id. membre émérite.
6°. Election du Président de la Société des Arts.

7°. Election du Vice-Président de la S.d.A.
8°. Election de cinq membres du Bureau.
9° Propositions individuelles.

Le tout fait excuser : M. de Geer, MM. van Muyden, - Chavannes.

Le Procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté —

Le Président propose d'intervertir quelque peu l'ordre des objets à l'ordre du jour - en ce sens que les communications du Bureau seront faites pendant le dépouillement des diverses nominations ou élections.

L'Assemblée se rallie à cette manière de procéder -

Au nom de la Classe des B-A, et remplaçant son président, M. de Geer absent, M. Séonna présente pour occuper la place vacante au Comité des Beaux-Arts :
en 1re ligne, M. Adrien Bovy,
en 2e " M. Victor van Berchem,
en 3e " M. Henri Lefort.
Il indique les titres de ces trois candidats.

M. le Président désigne comme Scrutateurs MM. Lemaître - Bastard.

Pendant les opérations de l'élection, il est fait à l'Assemblée diverses communications au nom du Bureau; le résumé des dites trouvera à la fin du présent procès-verbal.

Résultat du Scrutin:

M. Adrien Bovy 23 voix
M. V. van Berchem 4 –

En conséquence M. Adrien Bovy est proclamé membre du Comité des Beaux-Arts. M. Adrien Bovy au Comité B.-A.

M. Constantin remplaçant M. Chenevière, président de la Classe d'Agriculture, présente

en Ire ligne M. Paul Chollet,
" IIe – M. Ami Corthay,
en III. M. John Debonneville.

Il indique les titres de ces trois candidats.

Il est entendu que les Scrutateurs désignés précédemment voudront bien fonctionner comme tels pour tous les scrutins de la séance.

Résultat du Scrutin:

M. Paul Chollet 24 voix
M. Ami Corthay 3 –

En conséquence M. Paul Chollet est proclamé membre du Comité d'Agriculture. M. Paul Chollet au Com. Agricult.

M. Bernond, président de la Classe d'Industrie et de Commerce, présente pour la place vacante au dit Comité,

en Ire ligne M. Ch. Eug. Guye,
IIme " M. Edm. Emmanuel,
IIIme " M. Louis Archinard.

Résultat du Scrutin:

M. Ch. Eug. Guye 26 voix.
1 bulletin blanc.

M. Ch. Eug Guye au Com. Fed. Comm.

En conséquence M. Ch. Eug. Guye est proclamé membre du Comité d'Industrie de Commerce -

En date du 25 avril 1921, M. George Autran, ingénieur, a demandé, pour raisons de santé, à être inscrit au nombre des membres émérites de la Société des Arts. (Art. 7 des Statuts.).

M. George Autran membre émérite.

A mains levées, l'Assemblée, à l'unanimité, nomme M. George Autran, membre émérite.

On passe à l'élection du Présidt de la Société des Arts.

M. Imer-Schneider, président sortant de charge, et non rééligible, propose de nommer M. Guillaume Fatio, dont le dévouement et les mérites sont trop connus pour qu'il y ait lieu de les rappeler.

M. Fatio serait nommé par acclamation, mais il faut respecter le règlement, et procéder à cette élection au Scrutin Secret.

Résultat: M. Fatio (Guillaume) est nommé Président de la Société des Arts par 25 voix sur 26 votants.

En acceptant cette nomination, M. Guillaume Fatio déclare vouloir s'inspirer de l'exemple

de ses prédécesseurs, et notamment de celui de son oncle, Monsieur Théodore de Saussure, qui présida pendant tant d'années aux destinées de la Société des Arts. Il trouve aussi des mots heureux pour exprimer à M. Emer Schneider la reconnaissance de la Société pour tout ce qu'il a fait pour elle pendant les trois années qui viennent de s'écouler.

M. Guill. Fatio nommé Prés.t de la S. d. A.

M. Amé Pictet est ensuite nommé Vice-Président par 23 voix sur 25 votants.

M. Amé Pictet Vice-Président.

Il est ensuite procédé à l'élection de cinq membres du Bureau : sont nommés :

Nomination de cinq membres du Bureau

MM.	Bonna	par	24 voix
	Bastard	"	23 -
	Demme	"	23 -
	Moriaud	"	23 -
	Constantin	-	22 -

Viennent ensuite

MM.	Audeoud	2 voix
	Decrue	1 -
	Lemaitre	1 -

Pendant ces diverses élections et nominations, le Bureau fit à l'Assemblée diverses communications, réparties en plusieurs fois, dont voici le résumé :

M. Butticaz, avisé de sa nomination comme membre émérite, a répondu en exprimant l'espoir de pouvoir parfois assister aux séances de la Société.

Les livres et documents légués par M. Lawrence Harvey sont actuellement à l'Athénée. Il faut procéder à leur classement.

Bibliothèque. Comme les locaux de l'Athénée sont bien près d'être encombrés, il a fallu chercher de la place. MM. Alph. Bernond et Demole ont bien voulu faire des propositions au Bureau - Pour parer au plus pressé ils proposent de placer dans la salle des Archives un long corps de bibliothèque sur les armoires de droite, pour y déposer les ouvrages et revues peu consultés - Dans leur idée, la place ainsi gagnée suffirait pour cinq ans au moins

(Voir lettre de M. Alph. Bernond, du 26 février 1921.)

Ensuite on pourra remplacer les vitrines bibliothèques de la salle par trois bibliothèques du plancher au plafond; les casiers à portefeuilles seraient alors placés dans le corridor, ou modifierait les vitrines, et cette deuxième transformation, qui ne se ferait que dans cinq ans, devrait

Sauf legs considérable de volumes, nous donner la place nécessaire pour une vingtaine d'années.

Le Bureau a été vivement intéressé par les propositions de Mm. Demole & Bernoud : d'autre part, constatant qu'il fallait arriver à faire une sélection dans les livres de notre Bibliothèque, pour en mettre quelques-uns à part, tout en les gardant à disposition, il s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu d'entrer en pourparlers avec la Bibliothèque publique à ce sujet. C'est ce qui a été fait : il y aura lieu d'établir une liste des livres, collections, revues etc, qui on pourrait mettre dans la Salle des Archives, ou ailleurs, vu qu'ils sont moins souvent consultés, pour faire de la place dans la Bibliothèque ; et cette liste une fois faite, voir s'il n'y aurait pas lieu de remettre en dépôt à la Bibliothèque publique, suivant un contrat à établir, tout ou partie des ouvrages qui s'y trouveront inscrits.

Cette manière de faire permettrait d'économiser l'établissement de rayonnages de bibliothèque sur les armoires de la Salle des Archives.

Un devis approximatif a montré que cela entraînerait une dépense d'environ 500 fr. – et certainement les livres qui y seraient déposés ne seraient pas souvent consultés, à cause de la difficulté qu'il y aura à les atteindre.

MM. Bernard – Dénéréaz, assistés du secrétaire de la Société, sont chargés d'étudier la question.

Situation financière

M. Bonna attire l'attention de l'Assemblée sur la situation financière de la Société – Nous avons eu vue des dépenses inévitables – il n'y a qu'à regarder l'état extérieur de notre immeuble pour en être rapidement convaincu – La Commission financière récemment nommée a reconnu qu'il faut trouver des ressources nouvelles – Chacun de nos Sociétaires devrait s'y appliquer en amenant de nouveaux adhérents à nos Classes – Il recommande aux assistants de ne pas perdre la chose de vue, et de trouver de nombreux candidats à présenter aux Classes à la reprise des séances en automne prochain.

Aux Propositions individ.

M. Bernard propose de porter dans les listes des membres les noms des membres disparus : il n'y aurait pas besoin de le faire toutes les années, mais seulement tous les cinq ans par exemple. Comme chacun d'entre eux a fait le sujet d'une notice, cela faciliterait beaucoup les recherches biographiques, en ayant soin d'y indiquer ~~la note~~ l'année de la naissance et celle de la mort. MM. Fatio Guill. & Gautier appuient cette proposition qui est adoptée.

liste des membres décédés.

M. Bovy ~~le fait~~ l'interprète de la ~~Société~~ en remerciant tous les membres sortant du Bureau pour les soins qu'ils ont mis à l'accomplissement de leurs fonctions.

Séance levée à 18h.10.

Le Secrétaire :
Aug. Bonna

MM. Adrien Bovy, Paul Chollet et Ch. Eug. Guye, ont été avisés, le 20 mai 1921, de leur nomination c/ membres de la Société des Arts.

Séance du 13 octobre 1921
à 17 h

Présents : M. Guillaume Fatio, prés[d]
MM. Imer-Schneider, Constantin, Bernard, A. Pictet, Filliol, Maunoir, DuPasquier, Bovy, Chenevière, Gardy, Desgoutles, Moriaud, Bastard, Dinant, Thury, de Crue, Lemaitre, Chavannes, et Bonna. (20).

Excusés : MM. de Morsier, Bétant Dimier, Borel, van Muyden, Ed. Fatio, Bernoud.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté, après une observation de M. DuPasquier dont le nom a été omis dans la liste des membres présents : il y sera rétabli.

L'ordre du jour porte les objets suivants :

1° Nomination d'un membre du Comité d'Agriculture.

2° Rapport financier sur l'exercice 1920-1921.

3° Rapport des vérificateurs des comptes.

4° Présentation du projet de budget pour l'exercice 1921-1922.

5° Nomination des trois vérificateurs des comptes.

6° Communications du Bureau.

7e Propositions individuelles.

M. Chenevière, président de la classe d'Agriculture, demande le renvoi de la nomination à une prochaine séance.

M. Bernard, ancien trésorier, présente le rapport financier sur l'exercice 1920-1921: les recettes se sont élevées à fr. 15099.25, les dépenses à 15370.05. Rapport financier.

Il a été établi un fonds à part pour le prix de la Rive, qui avait en caisse au 30 juin dernier fr. 897.70.

La fortune de la Société s'élève à fr. 31915.—, présentant une augmentation sur le chiffre de l'année dernière à cause de la hausse de diverses actions.

Le fonds Robert Harvey s'élève à fr. 21.232.—

Les vérificateurs des comptes proposent de les approuver. Les comptes sont approuvés, et décharge est donnée au trésorier avec vifs remerciements.

En l'absence de M. Turrian, trésorier, M. le Président donne lecture du projet de budget pour l'exercice 1921-22 — il se résume en fr. 13.170.— aux recettes, avec une somme égale aux dépenses, y compris un petit imprévu. Budget 1921-22

A mains levées, l'assemblée nomme vérificateurs des comptes pour le présent exercice, MM. Paul Chollet, Ch. E. Guye, Adrien Bovy. Vérificateurs des comptes.

M. le Président fait à l'assemblée les diverses communications suivantes :

Les membres du Bureau se sont réparti les fonctions comme suit : Trésorier : M. Dunan — Secrétaire : M. Borna — Vice-Secrétaire : M. Moriaud.

Fédération des Sociétés artistiques

Le Bureau a nommé MM. G. Fatio, A. Bastard et C. de Geer nos délégués à la Fédération des Sociétés artistiques de Genève : elle a eu à s'occuper récemment des travaux de correction de l'Aire, et de la reconstruction des immeubles de la Petite Corraterie.

Bibliothèque.

La Commission dite de la Bibliothèque étudie encore diverses solutions pour remédier au manque de place, qui commence à se faire sérieusement sentir.

Comptes Rendus

Les Comptes rendus sont déjà en partie composés à l'imprimerie — Il a été reconnu que la proposition Bernoud mène à un travail de longue haleine, qui ne pourra en aucun cas être achevé pour la publication de cette année.

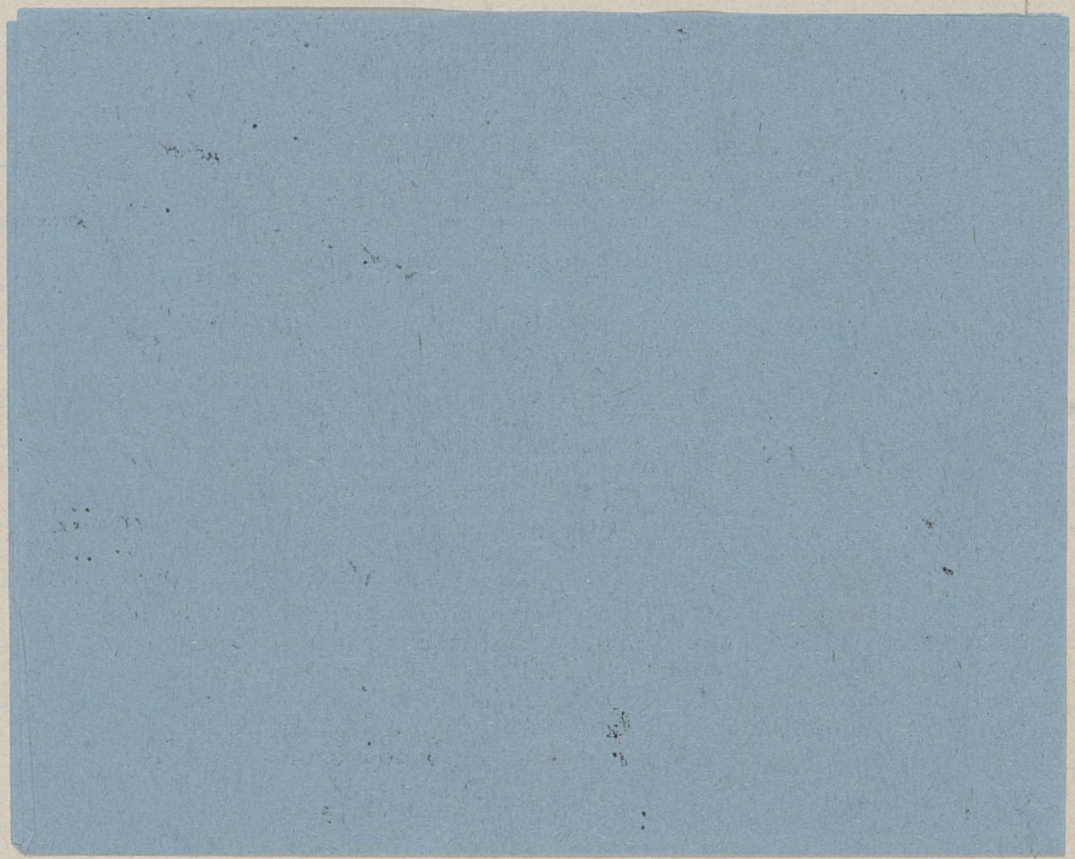
Portraits anciens.

L'Exposition de portraits anciens au Musée Romand à Lausanne a été un grand succès, spécialement pour les envois de Genève, grâce au dévouement de nos délégués, MM. Bastard & Kuntzler.

Vaudoire

Le Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie demande l'autorisation de faire photographier le portrait d'Arland (Marc. Louis) 1773-1845. Cette autorisation est accordée.

Nous avons loué nos salles à l'International Congress of Working Women (IIe Congrès international féminin ouvrier / qui se tiendra à l'Athénia, du 17 au 25 octobre 1921. Le Président donne lecture de la pièce qui suit : Congrès internat. féminin ouvrier.



La Classe des Beaux-Arts a bien voulu accepter d'organiser un concours pour une nouvelle couverture de nos Comptes rendus. A ce propos M. DeCrue regretterait Nouvelle couverture p. Cptes Rendus.

IIe CONGRÈS INTERNATIONAL FÉMININ OUVRIER

ATHÉNÉE, GENÈVE, du 17 au 25 octobre 1921

BUT : En vue d'améliorer, par l'organisation internationale des ouvrières, les conditions de travail, en exprimant ce que les femmes ouvrières désirent voir adopter comme conventions internationales pratiques de travail.

Deuxième Congrès

Le Deuxième Congrès discutera les méthodes relatives à l'amélioration immédiate de la situation économique surtout en ce qui concerne le chômage.

Le Congrès exprimera sa position sur les questions agricoles, questions figurant à l'ordre du jour de la IIIe Conférence Internationale du Travail de la Société des Nations, qui va se réunir à Genève le 25 octobre. A cette conférence il sera discuté l'adoption des conventions de Washington (d'octobre 1919, sur l'amélioration des conditions de travail dans des industries) au travail agricole.

Ordre du Jour :

La séance d'ouverture aura lieu à l'Athénée, le lundi 17 octobre. (Voir les journaux quotidiens pour les annonces relatives à l'heure précise de chaque séance ainsi que pour l'ordre du jour.) Un nombre strictement limité de cartes d'entrées, valables pour toutes les séances publiques pendant la durée du Congrès est en vente à l'Athénée au prix de Fr. 5.—

BUREAU :

Mrs Raymond ROBINS, Etats-Unis, *Présidente,*
Miss Margaret BONDFIELD, Angleterre, *Vice-Présidente,*
Mlle Jeanne BOUVIER, France, *Vice-Présidente,*
Fru Betzy KJELSBERG, Norvège, *Vice-Présidente.*
Mme Louisa LANDOVA-STYCHOVA, Rép. Tchéco-Slovaque, *Vice-Présidente,*
Frl Anna BOSCHEK, Autriche, *Vice-Présidente,*
Mrs Maud SWARTZ, Etats-Unis, *Secrétaire-Trésorière.*

Pays représentés au Premier Congrès :

* République Argentine, *Belgique, *Canada, *République Tchéco-Slovaque, Cuba, Danemark, * France, * Angleterre, *Indes, * Italie, Japon, Hollande, *Norvège, *Pologne, Serbie, Espagne, *Suède, Suisse, * Etats-Unis.

* Ayant le droit de vote.

de voir disparaître l'ancien cliché de Jean Jaquet –

M. Mannoir au contraire préconise le changement et trouve que la Société a le devoir de fournir de l'ouvrage aux artistes et de les encourager de toutes les manières en son pouvoir.

Concours Harvey – Dans le courant de l'été, on l'a rappelé par voie de „communiqué" aux journaux; on le rappellera encore.

Le Bureau signale aux membres de la Société le nouvel aménagement de la „Galerie", soit salon vert. – On en a retiré le meuble vitrine qui y prenait trop de place: et maintenant ce salon est devenu plus agréable pour les réceptions.

Séance générale. L'Assemblée générale de la Société a été fixée au mardi 15 novembre prochain à 20 ½ h. Le „Discours présidentiel" sera suivi d'une conférence de M. Albert Pictet, Secrétaire de la Chambre de Commerce, sur le „Situation économique de la Suisse."

M. Jean Rey, président de la Société française des Electriciens, membre correspondant de la Classe d'Industrie et de Commerce a fait parvenir pour la Bibliothèque un exemplaire de sa brochure „La Commande électrique des tourelles cuirassées" commun.

cation qu'il a faite à la Société française
des Electriciens dans sa séance du 4 mai 1921.
Le Secrétaire est chargé de lui accuser réception
de cet envoi en lui exprimant nos remercie-
ments —

M. Bonna informe l'assemblée que l'Ecole d'horlogerie va fêter cette année le centenaire de sa fondation, à laquelle la Société des Arts a contribué pour une bonne part. A cette occasion, un des professeurs de cette Ecole, Monsieur M. Dustour, a demandé l'autorisation de rechercher dans nos Archives quelques indications sur les événements qui ont amené la fondation de l'Ecole. Nous avons été heureux de l'y autoriser et de constater combien les documents, conservés par notre Société, peuvent fournir de renseignements sur la vie et l'activité de notre vieille Genève.

Ecole d'horlogerie. Centenaire.

Il n'y a pas de proposition individuelle.

Séance levée à 18h.10 -

Le Secrétaire:

Aug. R. Bonna

Ecrit à M. J. Rey le 17 oct^bre. - à M. Barbey p^r le portrait Arland, le 18 oct^bre.

Par „communiqués" aux journaux, Journal de Genève, Tribune, Suisse, Action radicale, Courrier de Genève, Genevois, le Concours Harvey a été rappelé aux artistes dans le courant de nov^bre 1921.

Séance générale
de la Société des Arts,
le mardi 15 novbre 1921, à 20 1/2 h
à l'Athénée.

1° Discours de M. E. Imer-Schneider, président.

2° Conférence de M. Albert Pictet, Secrétaire général de la Chambre de Commerce de Genève : „Le péril économique en Suisse".

Thé après la séance.

Exposition des Oeuvres de „ F. Appenzeller ".

La conférence de M. Pictet a eu un grand succès - Nombreuse assistance. Le Bureau décide de faire paraître cette conférence dans les Comptes-Rendus.

M. le Président remet à M. Pictet un volume de l'„Histoire de la Société des Arts" par Crosnier, en témoignage de reconnaissance.

Séance du 29 novbre 1921
à 17 hres

Présents : M. Guill. Fatio, président ;
MM. Bovy, Dunner, Bastard, Gans,
Kunkler, Pictet, Filliol, Gardy,
Thury, Guye, G. Mannoir, W. Borel,
Moriaud, Dunant, Rudhardt, Dufour,
Desportes, Bernoud, Edm. Fatio,
Chenevière, Bétant, van Muyden,
Audeoud, de Morsier, Bonna. (26).

Excusés : MM. R. Gautier, Lemaître,
Chavannes.

Le procès verbal de la précédente
séance est lu et adopté.

Au sujet du Concours concernant
la conversion des Comptes Rendus,
M. Bovy demande qui en supportera
les frais. Il est entendu que ce sera
la Classe des Beaux-Arts.

Le Président souhaite la bien-
-venue à M. Ch. Eug. Guye, qui
assiste pour la première fois à une
séance.

Le Président annonce que la
Section d'horlogerie a organisé une
petite manifestation en l'honneur de
M. Ed. Gardy depuis 40 ans Secrétre
de la section. M. Aimé Pictet, vice-présid.
y a représenté la Société des Arts, et
apporté nos félicitations au jubilaire.

Sur la demande de M. Chenevière, président de la classe d'Agriculture, la nomination d'un membre du Comité d'Agriculture est renvoyée à une prochaine séance.

M. Filliol, président de la classe d'Industrie et de Commerce, présente trois candidats, dont il énumère les titres à être nommé membre du Comité :

ce sont :

en 1re ligne, M. Edm. Emmanuel, ingénieur ; trésorier de la classe ;

en 2e ligne, M. Louis Archinard, ingénieur de la ville, secrétaire actuel de la classe,

en 3e ligne ; M. E. Perrotet, pharmacien, ancien secrétaire de la classe.

Le Président désigne comme scrutateurs MM. Audeoud et des Gouttes.

On passe au vote.

M. Emmanuel obtient 24 voix ;
M. Perrotet 2 —

M. Emmanuel membre du Comité d'Industrie

En conséquence, M. Edmond Emmanuel est proclamé membre du Comité d'Industrie et de Commerce.

Le Président informe l'assemblée qu'il a reçu une lettre fort aimable

de la Secrétaire du IIe Congrès ouvrier féminin exprimant ses remerciements et sa satisfaction d'avoir pu utiliser nos locaux. Remerciements Congrès ouvrier féminin.

Le Bureau a accordé une subvention de fr. 50.- au comité de l'Escalade patriotique, qui organise cette année un cortège restreint. Escalade fr. 50.-

Il est entendu que la Classe des Beaux-Arts supportera les frais de l'arrangement du salon vert, notamment prendra à sa charge le cadre pour les émaux. Cadre pour émaux.

Le Président, au nom du Bureau, propose à la Société d'organiser à l'Athénée une soirée à laquelle la Société des Arts inviterait les représentants de diverses Sociétés locales, et ceux de la Société des Nations, du Bureau international du travail dans le but d'établir des relations avec ces étrangers que leurs fonctions ont fait se fixer dans notre ville. Invitation à la S. d. N, au B.I.T. etc.

M. Bernond appuie cette proposition.

M. G. Fatio a tâté et fait tâter le terrain : et il a pu se rendre compte que ce geste serait bien accueilli par les intéressés.

M. Rudhardt rappelle les grands

services qu'a déjà rendus le B.I.T. et la bonne grâce et l'obligeance avec lesquelles il répond à toute demande de renseignements, pour lesquels il possède déjà une documentation très importante.

M. Bonna engage tous les Sociétés à se dévouer pour faire réussir cette réunion.

M. de Morsier estime exagérées les inquiétudes du Secrétaire.

A la votation le projet du Bureau est accepté à l'unanimité.

Suit une longue discussion au sujet du programme, de la manière de rédiger l'invitation, de la tenue.

M. Pictet préconise le smoking avec cravate noire.

Il est entendu que les autorités de l'Etat et de la Ville ne seront pas invitées.

Le Bureau est chargé de prendre toutes mesures utiles pour mener à bonne fin cette entreprise.

Location par la Ligue des Croix-Rouges.

La Ligue des Croix Rouges a demandé à louer nos locaux, comme précédemment, dès le 25 mars au 1er avril 1922. Elle aurait voulu disposer aussi de la Salle Jules Crosnier - mais la Classe

des Beaux-Arts a reçu son assentiment.

Il est entendu que le Bureau mettra à disposition de la Ligue les locaux du rez de chaussée, et ce qui pourra être utile au sous-sol.

Un exemplaire de la pétition concernant le lac de Silz est déposé sur le bureau.

Il n'y a pas de proposition individuelle.

Séance levée à 6h.10.

Le Secrétaire:
Aug. Bonna

M. Emmanuel a été avisé de sa nomination par la lettre formulaire habituelle, le 30 novbre 1921.

Sur demande de M. J. Grumberg, Directeur de l'Argus de la Presse, et Secrétaire du Cercle de la Presse, le Bureau lui envoie un exemplaire de l'"Histoire de la S.d.N." par Crosnier, à charge par lui de le déposer à la Bibliothèque du Cercle de la Presse.

Pour l'ordre du jour de cette séance, prière de se reporter à la séance du Bureau, du 22 novembre 1921.

La réception dont il est parlé ci-dessus a été fixée au mercredi 14 décembre prochain.

Séance du 12 janvier 1922
à 14 hs.

La Société des Arts tint séance jour-là, en commun avec la classe des Beaux-Arts, à l'occasion de la délivrance du

Prix Louisa Harvey-Fourté-Wessel,

---

fondé par M. Robert Harvey.

En présence d'une soixantaine de personnes, dont le nombre s'accrut par la suite, M. Guill. Fatio, président de la Société des Arts, donna quelques intéressants renseignements sur les origines de ce concours.

On les trouvera tout au long dans le dossier spécial déposé dans nos Archives.

Puis M. Gustave Mannoir, président ~~du Jury, et~~ de la Classe des Beaux Arts, et rapporteur du Jury, donna lecture du rapport. A l'unanimité le Jury décida de décerner un prix de 1000 fr. à l'auteur du portrait désigné par les mots „ Dame en Noir ".

M. le Président ~~ouvre~~ ouvre ensuite l'enveloppe concernant

ce portrait : l'auteur est M.
Maurice Barraud.

Après quoi, M. le Président lève la séance en déclarant l'exposition ouverte — Elle le restera jusqu'au 21 courant —

Le Secrétaire :
Aug. R. Bonna

La part revenant de l'héritage Harvey à la Société des Arts s'est élevée, au moment de l'entrée en possession du capital
à fr. 22.145.—
représentant une rente annuelle
de fr. 1.148.—
Le solde en compte chez
MM. Gr Pictet & Co, au 31.12.21
s'élevait à fr. 1258.50
au crédit.
Les fonds sont :

Kr. 10000.—	Oblig. 4% Ch. Stockholm Westeras Bergslagen à 70%	fr. 8960.—	Revenus fr. 550.—
fr. 1500.—	oblig. 3½% ch. fer Gothard à 69%	1035.—	52.—
10	oblig. 5% Gaz Naples 600 lit.	750.—	—.—
30	— 4½% Ouest-lumière à 380.—	11400.—	546.—
	Totaux :	fr. 22145.—	fr. 1148.—

Séance du 26 juin 1922
à 17 hs.

Présents : M. Guill. Fatio, président;
MM. A. Pictet, Chavannes, Rudhardt, Bastard, Maunoir, Edm. Fatio, Dunner, DuPasquier, Bernard, Thury, Audeoud, Imer-Schneider, Filliol, Des Goutes, Emmanuel, Moriaud, Gautier, Borna — (19)
Excusés : MM. de Geer, W. Borel. —

Décès de M. Aug. Blondel

Le Président signale la grande perte qu'a faite la Société en la personne de M. Aug. Blondel, ancien Président de la classe des Beaux-Arts, ancien Président de la Société et rappelle les grands services qu'il lui a rendus.

Le Président souhaite la bienvenue à Mr Edmond Emmanuel, qui assiste pr la première fois à une séance.

M. Audeoud, remplaçant M. Constantin, présente comme candidats au Comité d'Agriculture :
M. Omni Corthay, régisseur agricole, qui s'est spécialisé dans la vente des vins du canton, et s'occupe de la coopérative du lait de Satigny;
M. Georges Hochreutiner, très zélé membre du Bureau de la Classe;

M. Charles Dorner propriétaire, surveillant de travaux de drainage.

Le Président désigne comme scrutateurs MM. Filliol et Edm. Fatio.

Il a été délivré 19 bulletins :
M. Corthay a obtenu 14 voix,
M. Hochreutiner 5 —.

En conséquence M. Aimé Corthay est proclamé membre du Comité d'Agriculture.

M. Corthay au Com. Agriculture.

Au nom du Bureau, le Secrétaire propose de radier la Société du Registre du Commerce. Depuis la dernière modification des statuts, la chose peut se faire suivant le « Code civil suisse », et comme cela présente divers avantages, le Bureau unanime s'est rallié à cette proposition d'un de ses membres.

Radiation au Registre du Commerce.

La dite proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Le Bureau est chargé de requérir cette radiation.

Le Président annonce qu'ayant appris que M. Dupuis notre ancien concierge venait de fêter ses 80 ans, le Bureau lui a écrit une lettre de félicitations — M. Dupuis a été touché de cette attention.

M. Dupuis 80 ans.

Il informe que le Bureau, considé-

Assurance du Concierge et les accidents

vant les grands services que nous rend notre concierge l'a assuré contre les accidents – s'il vient à nous quitter la police sera transmise au nom de son successeur.

La réception organisée pour la Société des Nations, etc a eu lieu le 14 décembre: ce geste a été apprécié.

Utilisation des locaux.

Nos locaux ont été très fréquemment utilisés cet hiver: Ligue des Croix Rouges, Secours aux enfants, médecins laryngologues, les Samaritains, section de la Croix Rouge française, etc. etc.

Des anciennes conférences, dites de l'Athénée, seront reprises en automne.

La société anglo-genevoise, récemment fondée, a loué nos salles pour 30 conférences pendant l'hiver prochain. –

Prix Harvey.

Le prix Harvey a été décerné le 12 janvier, et le nouveau concours a été ouvert aussitôt après.

La société auxiliaire du Musée a reçu dans nos salons M. André Michel, de Paris: le Président lui a fait parvenir en cadeau un exemplaire de l'Histoire de la Société: M. Michel s'est dit très reconnaissant de cette attention.

Le Président a été invité au repas offert à M. Debarge, à l'occasion du 30e anniversaire de la fondation de la „Semaine littéraire". Il a eu le

regret de ne pouvoir y assister – cette manifestation a fort bien réussi –

La classe des Beaux-Arts organise pour septembre une exposition à l'Athénée qui coïncidera avec une autre exposition artistique à Genève.

L'impression des Comptes Rendus a coûté assez cher ; mais un autre imprimeur consulté a fait à peu près le même prix.

Le résultat financier de l'exercice sera favorable.

Le Bureau examine la question de l'acquisition de nouveaux rideaux, de la pose d'un linoleum dans le vestibule d'entrée. Il faudra faire des réparations au toit.

Prix de la Rive. Revenant sur une décision antérieure il est décidé de ne demander aucun changement aux descendants du fondateur du prix.

La Fédération des Sociétés artistiques se réunit le 28 juin à l'Athénée – M. Moriaud explique que la dernière séance n'a pas réuni le quorum voulu, et que tout le Comité est démissionnaire.

M. le Président recommande aux Présidents des Classes de se hâter de faire leur rapport annuel –

Il n'y a pas de proposition individuelle.

Séance levée à 5h.55

Le Secrétaire :

Aug. R. Bonna

Le Bureau a été élu :
le 31 Mars 1905.
le 17 février 1910.
le 29 janvier 1915.
(L'année correspond à celle de la nomination de la Commission du Prix de la Rive.)

le 18 décembre 1915.
le 21 juin 1918.
le 19 mai 1921.

Le concours de la Rive a eu lieu en 1920 — pas de prix
Voir séance du 15 mars 1921.
